



Effondrements de toitures: et ça continue...

PAGE 6



FRANCOEUR

Le «grand débat» du bulletin chiffré

PAGE 12

Nouveau colisée: Marc-André Bergeron embauché par la Ville de Trois-Rivières

PAGE 47



lenouvelliste

GRUPE ■ **CAPITALES MEDIAS**

JEUDI
28 FÉVRIER
2019

AFFAIRE RENÉ KÉGLE ET FRANCIS MARTEL

UNE PRÉSUMÉE COMPLICE ARRÊTÉE

La jeune femme appréhendée à Nicolet fera face à la justice jeudi matin à Trois-Rivières **PAGE 3**

INCENDIE EN 2012

TROIS-RIVIÈRES

POURSUIVIE

POUR 1,2 M\$

PAGE 5



PHOTO SYLVAIN MAYER



Quatre mois de «pression»

L'ex-ministre Jody Wilson-Raybould a témoigné devant les parlementaires concernant l'affaire SNC-Lavalin

PAGE 10



ROCK THE KING

MARTIN FONTAINE & LES PORN FLAKES

SOUPER - SPECTACLE

100% ELVIS PLUS FORT!! PLUS ROCK!!

8-9 MARS



lememphis.com

98¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3
Postes Canada - convention 44004151



On voit l'énergie partout.



energir

le
nouveau
Gaz
Métro

AFFAIRE RENÉ KÈGLE ET FRANCIS MARTEL

Une présumée complice arrêtée

La jeune femme appréhendée à Nicolet fera face à la justice jeudi matin à Trois-Rivières



PAULE VERMOT-DESROCHES

pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'enquête entourant les crimes qui auraient été commis par René Kègle et Francis Martel en octobre à Trois-Rivières et Yamachiche vient de prendre une nouvelle tournure. En effet, Le Nouvelliste a appris qu'une jeune femme dans la vingtaine a été arrêtée mercredi matin dans le secteur de Nicolet en lien avec cette histoire.

La jeune femme, que nous ne pouvons pour le moment identifier puisqu'elle n'a pas encore comparu, aurait déjà été proche de l'un

des deux accusés. Toujours selon nos sources, elle fera face à des accusations liées à cette sordide histoire survenue à l'automne. Une histoire qui, selon toute vraisemblance, aurait fait trois victimes.

L'arrestation aurait été menée par des enquêteurs de Québec qui travaillaient sur le dossier. Toutefois, c'est au palais de justice de Trois-Rivières que la jeune femme comparaitra jeudi matin. Impossible pour le moment de savoir les chefs d'accusation qui seront portés contre cette jeune femme, mais ils auront assurément un lien avec cette histoire, a-t-on pu apprendre.

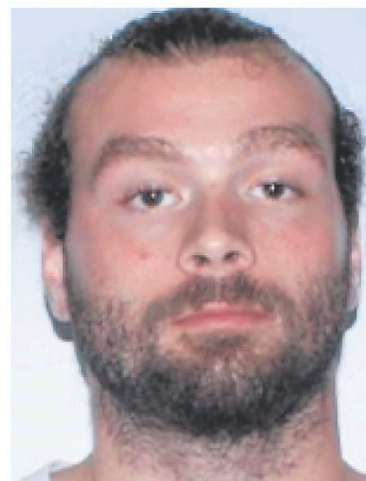
La Sûreté du Québec n'a rien voulu confirmer au sujet de cette arrestation et s'est faite avare de tout commentaire entourant l'enquête. Il n'a même pas été possible de savoir si cette arrestation avait bel et bien été menée par des enquêteurs de la Sûreté du



René Kègle

Québec.

On se souviendra que René Kègle, 38 ans, et Francis Martel, 31 ans, ont été arrêtés dans les heures qui ont suivi la découverte du corps d'Ophélie Martin-Cyr, 19 ans, dans un champ de Yamachiche. La jeune femme ainsi qu'une amie auraient été emmenées dans un véhicule par les deux accusés. Ces derniers auraient tenté d'obtenir de l'information de leur part. Ophélie Martin-Cyr



Francis Martel

a été abattue avec une arme à feu, puis laissée dans un champ de Yamachiche où elle a été retrouvée à peine quelques heures après que sa disparition eut été signalée. L'autre passagère, une jeune femme de 21 ans, avait réussi à s'enfuir du véhicule alors que Kègle aurait déchargé une arme à feu en sa direction.

Pour ce crime, Kègle et Martel font tous deux face à des accusations de meurtre au premier degré.

Kègle est également accusé de tentative de meurtre sur l'autre jeune femme. Martel, pour sa part, est accusé de complicité après les faits.

Le même jour, une voiture incendiée était retrouvée dans un coin reculé du chemin Bradley, dans le secteur Sainte-Marthe. À l'intérieur, les corps calcinés de Steve Lamy, 50 ans de Trois-Rivières et de Jean-Christophe Gilbert, 24 ans de Massueville, ont été retrouvés. Les deux hommes n'auraient pas forcément eu de lien ensemble, mais il semble que tous les deux aient eu des liens avec au moins l'un des deux accusés. Personne n'a encore jamais été mis en accusation dans ce dossier.

René Kègle et Francis Martel doivent d'ailleurs revenir devant le tribunal le 12 avril prochain pour la suite des procédures. Il sera toutefois intéressant de savoir si cet important dénouement dans cette enquête pourrait faire en sorte que de nouvelles accusations soient portées contre les deux hommes en lien avec la découverte de la voiture calcinée.

MOTONEIGISTE DISPARUE

Une troisième journée sans résultat

MARIE-EVE LAFONTAINE

meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — La rivière du Loup va-t-elle finir par libérer la dame de 55 ans qui demeure introuvable depuis cet accident de motoneige qui a aussi coûté la vie à son fils de 11 ans, dimanche, dans la réserve Mastigouche, à Saint-Alexis-des-Monts? Pour une troisième journée consécutive, la Sûreté du Québec a déployé des efforts considérables pour arracher la touriste française des eaux glaciales et tumultueuses de la rivière. Mais alors que son conjoint et son autre fils vivent l'enfer, la rivière est demeurée sans merci.

Une quinzaine de policiers de la Sûreté du Québec prennent part à cette opération de recherche. En plus d'une équipe de plongeurs, des sauveteurs et des motoneigistes de la Sûreté du Québec sont sur place. «Les plongeurs s'attardent à un bassin où il y a de bonnes profondeurs. Ils vont en plongée dans le bassin. Dans la section où il y a des rapides, entre



Une quinzaine de policiers de la Sûreté du Québec ont pris part aux opérations de recherche.— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

le pont et le bassin, les profondeurs sont variables. Dans ce secteur, des sauveteurs utilisent des caméras sous-marines. Dans le fond, on poursuit le travail qui s'est amorcé dans les derniers jours», explique la sergente Éloïse Cossette, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Un véhicule amphibie s'est ajouté aux équipements utilisés par les

policiers. La Sûreté du Québec est munie de deux véhicules du genre. Habituellement, il est plutôt utilisé dans des zones d'inondations. «Il sert à transporter du matériel et des policiers d'un endroit à l'autre des recherches. Il est équipé de chenilles. Étant donné la nature des lieux, il a été déterminé qu'il serait utile à notre travail», précise

Mme Cossette.

Mardi, l'hélicoptère du corps policier a survolé les lieux et les plongeurs ont sondé la rivière toute la journée.

Pendant les recherches, le conjoint et le fils survivant de la dame disparue ne peuvent qu'attendre et espérer que les recherches des policiers porteront

leurs fruits sous peu. De l'aide psychologique leur est apportée. «On a mis notre module d'assistance aux victimes à contribution pour le soutien à la famille impliquée.»

Rappelons que la motoneige conduite par la dame a plongé dans la rivière à l'approche d'un pont, en fin d'après-midi, dimanche. Son fils de 11 ans a immédiatement été emporté par les rapides alors que la quinquagénaire a tenté de s'agripper à la glace mais en vain. La terrible scène s'est produite sous les yeux de son conjoint et de son autre fils qui prenaient place sur une deuxième motoneige. Ils étaient accompagnés d'une guide. Les touristes séjournaient à l'Auberge du lac à l'Eau claire, à Saint-Alexis-des-Monts. Le corps du garçon a été retrouvé par les plongeurs de la Sûreté du Québec, lundi matin. Une autopsie a été pratiquée. Comme c'est l'habitude dans des cas semblables, le coroner va mener une enquête.

De plus, la motoneige va faire l'objet d'une expertise mécanique. Les recherches vont se poursuivre ce jeudi.

SOMMAIRE

affaires	16-17
arts et spectacles	18-19
divertissement	26-27
loterie	10
météo	40
nécrologie	29 à 41
opinions	12-13
petites annonces	28
sports	42 à 47

INSOLITE

Les lutteurs de sumo priés de se raser de près

TOKYO (AFP) — Les autorités japonaises du sumo ont décidé d'interdire les barbes jugées «indécentes», appelant les lutteurs à soigner leur apparence lors des compétitions.

Cette interdiction fait partie d'une série de nouvelles règles bannissant également tatouages et ongles trop longs, selon un porte-parole de l'association de sumo (JSA) contacté par l'AFP. «Les lutteurs doivent être attentifs à leur hygiène. Les responsables et arbitres seront vigilants. L'arène (où ils combattent) est sacrée et il est important que les spectateurs ne voient pas quelque chose de vilain», a déclaré à la presse un responsable de la JSA, Oguruma.

Discipline la plus chérie des Japonais au côté du baseball, le sumo, dont les origines remontent à plus de 2000 ans, s'inscrit dans la pure tradition japonaise avec un fond shinto (ensemble de croyances nippones).

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
neurologie@lenouvelliste.qc.ca

Des effets négatifs sur la santé

Des citoyens de Saint-Étienne-des-Grès dénoncent l'imposition des frais supralocaux



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS — Les tarifs supralocaux imposés aux non-résidents par des villes comme Shawinigan et Trois-Rivières auront un impact financier pour plusieurs familles, mais pourraient également avoir des effets négatifs sur la santé des jeunes. C'est ce que déplore un regroupement d'éducateurs physiques et d'autres professionnels du milieu de la santé, tous des citoyens de Saint-Étienne-des-Grès, l'une des nombreuses municipalités ciblées par cette surtaxe liée aux activités sportives.

Yannick Gentes, David Morin, Pierre Thibodeau et Cédric Tremblay-Fournier, des enseignants en éducation physique, ainsi que le professeur clinicien en kinésiologie à l'UQTR, Charles Tétreau, ont envoyé une lettre au conseil municipal de leur municipalité pour témoigner de leur déception face à la sortie publique du maire, Robert Landry. Celui-ci maintient depuis quelques mois que la Municipalité n'assumerait pas la facture associée aux tarifs supralocaux, pas même en partie.

M. Landry a déjà spécifié que selon lui, Saint-Étienne dispose d'infrastructures intéressantes: environ 300 jeunes pratiquent le soccer et 200 sont inscrits au baseball. La pratique du hockey



Pierre Thibodeau, Charles Tétreau, David Morin, Cédric Tremblay-Fournier et Yannick Gentes sont d'avis que l'imposition des frais supralocaux par les villes comme Shawinigan et Trois-Rivières auront des effets négatifs non seulement sur les finances des familles mais aussi sur leur santé. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

est rendue possible grâce à un partenariat avec Saint-Boniface.

«Les enfants n'ont pas à se sentir limités dans leurs choix de sports et des sports, il y en a plein d'autres. Ce ne sont pas toutes les disciplines qui sont offertes à Saint-Étienne», répond l'un des signataires de la lettre, Pierre Thibodeau. «Pour certains parents, la facture pourrait grimper de 2000 \$ supplémentaires par année avec les tarifs. Et ils ne seront pas tous capables de payer. À la fin, ce sont les enfants qu'on privera d'activités sportives selon leurs goûts. Ils seront menottés. Pour d'autres, ils devront se contenter du volet récréatif, même s'ils aspirent à un niveau plus compétitif.»

Les signataires de la lettre

portent tous deux chapeaux: celui d'éducateur ou de professionnel de la santé, mais aussi celui d'entraîneur. Des médecins de Saint-Étienne-des-Grès les encouragent également dans cette démarche afin de sensibiliser le conseil municipal. «Saint-Étienne est un endroit prisé par les jeunes familles et la plupart sont assez actives dans les sports. Ce n'est pas le bon message qui est envoyé aux Stéphanois, d'autant plus que les hausses demandées par Shawinigan et Trois-Rivières sont faramineuses.»

Ces tarifs envoient un message discordant par rapport à la politique pour la santé de la population, récemment instaurée par le gouvernement provincial. Il y a

quelques jours, la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, voyait dans ces frais un obstacle à la pratique de l'activité physique. Le regroupement a d'ailleurs contacté Mme Charest ainsi que le député de Maskinongé, Simon Allaire, pour leur parler de cette situation qu'ils jugent préoccupante.

La Municipalité a avisé le regroupement, mardi, qu'elle était ouverte à les rencontrer dans les prochains jours. À savoir s'ils pourront en venir à un terrain d'entente, Pierre Thibodeau préfère jouer de prudence. «On veut que cette rencontre soit positive. On espère trouver des solutions ensemble.»

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

INQUISITION, nom féminin

Définitions — [Soutenu] Enquête acharnée, arbitraire; examen malveillant. — [Histoire] Juridiction ecclésiastique européenne active du XIII^e au XVI^e siècle, notamment en Espagne, ayant pour but la répression des crimes d'hérésie et d'apostasie, des faits de sorcellerie, etc.

Cooccurrences — Sainte Inquisition, inquisition sévère, inquisition fiscale, abolir l'inquisition, échapper à l'inquisition...

Citation — « L'inquisition exercée sans cesse [...] eût incriminé la pureté de mes sentiments. » (George Sand, *Spiridon*)



Votre nouveau complice:

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

Trois-Rivières poursuivie pour 1,2 M\$

Le service de sécurité incendie est accusé de négligence lors d'une intervention en juin 2012



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Ville de Trois-Rivières fait face à une poursuite civile de 1 187 392 \$, car son service de sécurité incendie aurait fait preuve de négligence lors d'un incendie ayant touché plusieurs bâtisses du quartier Saint-Philippe il y a près de sept ans.

Les demandeurs dans cette cause sont Dénéigement FL, Fernand Lamarre, Guy Tousignant et l'Union canadienne (la compagnie d'assurances avec laquelle ces entreprises et personnes font affaire). Ils ont déposé en décembre 2013 une poursuite en dommages concernant cet incendie survenu peu après minuit, le 22 juin 2012. L'élément destructeur a lourdement endommagé une série de bâtiments situés dans



L'incendie du 22 juin 2012 était d'une grande intensité. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

le secteur de la rue Bellefeuille. Ces bâtiments servaient d'entrepôt notamment pour des entreprises de remorquage et de déneigement.

Le procès devant le juge Jocelyn Geoffroy s'est amorcé cette semaine au palais de justice de Trois-Rivières. Dans leur requête en Cour supérieure, les demandeurs indiquent que l'incendie aurait débuté en début de nuit du 22 juin 2012 dans le garage de l'entreprise Bis Remorquage, elle aussi visée par la poursuite en dommages. La poursuite prétend que cette dernière entreprise est responsable des dommages

puisque l'incendie a démarré dans son bâtiment. La requête soutient que le feu s'est propagé à trois bâtiments connexes à celui de Bis Remorquage, ce qui aurait pu être évité si le service de sécurité incendie de la Ville de Trois-Rivières avait agi adéquatement.

«Quant à la Ville de Trois-Rivières, l'intervention négligente de son service des incendies a aggravé les dommages qui auraient dû être circonscrits au seul bâtiment de Bis Remorquage», peut-on lire dans la requête déposée par le bureau d'avocats Carter Gourdeau de Québec.

Dans leur évaluation, les demandeurs suggèrent que les dommages s'élèvent à 1 621 402 \$. Selon eux, ces dommages sont de la responsabilité de Bis Remorquage (à hauteur de 25 % du montant) et de la Ville de Trois-Rivières (à hauteur de 75 % des dommages).

L'Union canadienne réclame 492 259 \$ à la Ville de Trois-Rivières et 164 086 \$ à Bis Remorquage. Dénéigement FL et Fernand Lamarre demandent que la Ville de Trois-Rivières leur verse 695 133 \$. Ces demandeurs réclament 231 711 \$ à Bis Remorquage. Guy Tousignant demande au tribunal

de condamner Bis Remorquage et Intact assurances, l'assureur de cette compagnie de remorquage à l'époque, à lui verser 38 212 \$.

Défendue par la firme trifluvienne d'avocats Lambert Therrien, la Ville de Trois-Rivières réfute la prétention de la poursuite selon laquelle son service de sécurité incendie a agi de façon inadéquante. La Ville nie aussi que son service ait mené une intervention négligente, ce qui aurait aggravé les dommages. Selon Trois-Rivières, le service d'incendie «disposait d'une force d'intervention immédiate». Douze minutes après l'entrée de l'appel, des pompiers étaient sur place avec deux camions pompes. Le camion échelle était sur les lieux deux minutes plus tard.

«Dès leur arrivée, les intervenants ont amorcé sans délai le combat contre l'incendie, lequel originait du bâtiment Bis Remorquage», est-il écrit dans le document de la défense. Ledit document indique que le capitaine «a rapidement pu constater que l'incendie se propageait déjà aux bâtiments situés à proximité, soit à quelques mètres seulement de l'entrepôt d'où originait l'incendie». Plaidant l'impossibilité d'éviter la propagation aux bâtiments voisins, la Ville soutient qu'aucune faute ne peut être reprochée. Les intervenants «ont agi de façon irréprochable et selon les règles de l'art eu égard notamment à l'ampleur de l'incendie, la situation des lieux et les conditions climatiques».

Voilà pourquoi Trois-Rivières demande à la cour le rejet pur et simple de la requête.

Pas de passe-droit pour un média

Le Nouvelliste est forcé de remettre des photos de l'incendie

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La direction du *Nouvelliste* a eu beau plaider que le matériel journalistique, publié ou non, ne saurait être transmis à des instances qui veulent l'utiliser à d'autres fins, ses arguments n'ont pas convaincu le juge Jocelyn Geoffroy qui a rejeté sa demande de faire casser une citation à comparaître

concernant un de ses photographes ayant pris des images de l'incendie du 22 juin 2012.

Les parties ayant intenté une poursuite contre la Ville de Trois-Rivières ont convoqué le photographe Sylvain Mayer à titre de témoin. Une photo de M. Mayer a été publiée dans l'édition week-end du *Nouvelliste* du 23 et 24 juin 2012. Sauf que les plaignants désiraient obtenir tous les clichés réalisés par le photographe de presse afin de pouvoir démontrer lors du procès la trame évolutive de l'incendie.

Le *Nouvelliste* s'est opposé à cette demande. En se basant sur des articles du Code de déontologie des journalistes du Québec, le quotidien régional affirmait que le matériel journalistique n'est destiné qu'à l'information du public et que les journalistes ne sont pas des informateurs de la police. Selon le

quotidien, il est primordial de sauvegarder le droit des médias à la confidentialité des renseignements. La remise du matériel journalistique découlant d'une requête d'un tiers «viendrait briser l'équilibre et la confiance du public envers les journalistes en ce que les renseignements obtenus lors de leur travail ne seraient plus seulement utilisés dans un objectif d'information du public».

Selon le président du tribunal, les journalistes sont soumis à l'ensemble des lois qui régissent les citoyens et le Code de déontologie n'a pas de pouvoir sur cet aspect. Le juge Geoffroy affirme que la requête des demandeurs n'exige pas du *Nouvelliste* de révéler ses sources et ne cause aucun préjudice à la vie privée de qui que ce soit. Rappelant que la cour peut ordonner la remise de preuve, le juge déclare que le fait

de dévoiler des photos n'affecte en rien la liberté de la presse.

C'est la raison pour laquelle *Le Nouvelliste* a dû remettre quelque 150 photos à la cour. La direction du journal accepte le verdict à son corps défendant. Selon le rédacteur en chef, Stéphane Frappier, *Le Nouvelliste* est et sera toujours opposé à ce genre de requête.

«Notre travail en tant que média d'information est d'informer le public et non pas de fournir du matériel pouvant servir de preuve dans des causes judiciaires. C'est dans cet esprit que nous nous sommes objectés à la demande de la poursuite de présenter en cour l'ensemble des photos prises par *Le Nouvelliste* en 2012. Si nous les rendons accessibles, c'est parce que le juge nous l'a ordonné. Le matériel journalistique produit par *Le Nouvelliste* servira toujours à informer

le public. Il en va de la confiance que les intervenants impliqués dans les événements sont en droit d'avoir envers notre travail et de la crédibilité que nous voulons maintenir auprès de nos lecteurs.»

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec exprime sa déception et son inquiétude face à cette décision, notamment par rapport à la protection du matériel journalistique.

«Les journalistes sont au service du public et de son droit fondamental d'être informé, point. Ils ne sont pas au service de la police ni des élus et certainement pas au service d'entreprises privées qui pourraient utiliser le travail journalistique à des fins pécuniaires dans le cadre d'un recours privé», déclare Marie-Eve Bourgoïn Alarie, administratrice de la FPJQ, section Mauricie.

TOITS EFFONDRES

L'épidémie n'est toujours pas enrayerée

Le centre de tri de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a dû être évacué

MARIE-EVE LAFONTAINE
ET GABRIEL DELISLE

meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'épidémie d'effondrements de toits qui sévit dans la région n'est toujours pas enrayerée. Le commerce Monsieur Muffler, situé sur le boulevard des Hêtres, à Shawinigan, a vu une portion de son toit s'affaisser mardi soir. Une partie de sa devanture s'est même retrouvée sur le sol. Le centre de tri de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a de son côté été évacué mercredi en raison de signes préoccupants observés sur la structure du bâtiment.

Ces signes préoccupants ont nécessité des analyses d'un ingénieur spécialisé. À la suite de ses observations, le spécialiste a recommandé l'évacuation du centre de tri de Récupération Mauricie.

«Seul le bâtiment abritant le centre de tri est visé par cette mesure. Le bâtiment administratif demeure accessible», explique Sylvie Gamache, conseillère en communications à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

Cette fermeture exceptionnelle entraîne l'annulation des collectes de matières recyclables (bac bleu) jeudi et vendredi pour les résidences et les commerces du territoire desservi par la régie. Les municipalités concernées sont Trois-Rivières et Shawinigan, dans certains secteurs, ainsi que Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Adelphe.

«La collecte et la réception des matières recyclables sont interrompues jusqu'à ce que l'ingénieur en bâtiment juge que le centre de tri est à nouveau sécuritaire», ajoute Sylvie Gamache.

D'AUTRES EFFONDREMENTS DE TOITS

Les pompiers de Shawinigan et la Sûreté du Québec se sont rendus mercredi au garage de Monsieur Muffler de Shawinigan. Personne



Le garage Monsieur Muffler à Shawinigan a été lourdement endommagé en raison de l'effondrement d'une partie de sa toiture sans doute en raison du poids de la neige. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS



La toiture de ce bâtiment, situé sur la rue Père-Daniel, à Trois-Rivières, s'est affaissée. — PHOTO: STÉPHANE NADEAU

ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment. Les pompiers ont sécurisé les lieux. Comme dans tous les autres incidents du genre survenus jusqu'à maintenant, personne n'a été blessé.

De plus, le toit d'un bâtiment, situé sur la rue Père-Daniel, à

Trois-Rivières, s'est également affaissé. Il n'a pas été possible de savoir quand cet incident est survenu.

Par ailleurs, le commerce Lebeau Vitres d'autos, sur le boulevard Thiébeau, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, a dû fermer ses portes

par prévention mercredi matin. En effet, alors que des déneigeurs se trouvaient sur le toit, ils ont senti une secousse. Ils sont donc descendus et les pompiers ont été contactés. Une garderie située dans le même bâtiment a dû être évacuée. Sur l'heure du midi, un

inspecteur en bâtiment était attendu pour déterminer si l'évacuation allait se prolonger ou non.

«Même si ce n'est pas majeur, on ne prend pas de chance», souligne René Matteau, gérant du commerce.

En terminant, l'entreprise Ma poule express a annoncé mercredi sa fermeture jusqu'à nouvel ordre en raison de l'effondrement de son commerce. Situé sur la rue Saint-Alexis dans le secteur Saint-Louis-de-France, ce commerce se spécialise dans la vente de produits et d'aliments pour animaux. «Nous ne sommes pas encore en mesure de mesurer les dégâts. Nous suspendons nos heures d'ouverture jusqu'à nouvel ordre ainsi que la livraison de nos commandes en ligne», a écrit la direction de l'entreprise sur sa page Facebook.

Au moins une bonne nouvelle dans cette série noire: le Club de curling de Trois-Rivières va rouvrir ses portes ce jeudi. Il a dû suspendre ses activités lundi à la suite d'un bris dans la structure du bâtiment. «On a eu l'autorisation de repartir. On est en train de remettre les glaces en forme et ça va redémarrer», se réjouit Marc Gélinas, le propriétaire. Des travaux devront toutefois être entrepris. Une tige d'acier devra être installée pour remplacer une poutre abîmée.

Rappelons que dans les dernières semaines, de nombreux toits de bâtiments commerciaux ou industriels se sont effondrés sous le poids de la neige en Mauricie et au Centre-du-Québec. Selon la Sécurité civile, c'est du jamais vu. «On en a déjà vu dans le passé des toits qui s'effondrent, mais autant, c'est la première fois. Cette année, la particularité c'est qu'on a vécu des épisodes de pluie qui ont rajouté du poids à la neige», explique Sébastien Doire, directeur régional de la Sécurité civile.

Jusqu'à maintenant, Trois-Rivières a reçu 260 cm de neige, alors qu'à pareille date, lors de l'hiver historique de 2008, il en était déjà tombé 350 cm. Il y a donc encore de l'espace dans les dépôts à neige, assure la Ville. Rappelons que les dépôts à neige, situés sur la rue Bellefeuille et la rue J-Réal-Desrosiers, sont maintenant réservés pour les opérations de déneigement de la voie publique.

Dans un autre ordre d'idées, un camion de déneigement s'est renversé sur le côté dans le dépôt à neige de la rue Bellefeuille, dans la nuit de mardi à mercredi. Une mauvaise manœuvre serait à l'origine de l'accident qui n'a fait aucun blessé. La quantité de neige sur le site n'aurait pas de lien avec l'accident.

VOL D'UN AUTOCAR

Steve Deschênes déclaré inapte

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Il sera ramené devant le tribunal le 21 mars. Steve Deschênes, 39 ans, est accusé de vol d'un autocar, méfait, entrave au travail des policiers, fuite, refus d'obtempérer, possession de

méthamphétamine, conduite dangereuse et deux accusations de conduite avec les facultés affaiblies. Il avait été arrêté une première fois le 20 février à 2 h 12 et la seconde fois, à 22 h 14, après le vol de l'autocar.

Défendu dans cette cause par Me Matthieu Poliquin de l'aide

juridique, Steve Deschênes aurait non seulement volé l'imposant véhicule, mais il s'est aussi engagé à contresens sur la rue des Forges. Poursuivi par les policiers, il aurait fait le tour du quadrilatère pour finalement retourner au terminus où on a procédé à son arrestation.

TROIS-RIVIÈRES — Steve Deschênes, cet homme qui se serait emparé d'un autocar d'Orléans express et qui aurait quitté le terminus de Trois-Rivières avec des passagers à bord le 20 février dernier, a été déclaré inapte à subir un procès. C'est du moins ce qu'a révélé l'évaluation psychiatrique qui avait été exigée par le tribunal lors de la comparution. Il a donc été retourné au centre hospitalier pour y subir un traitement approprié à son état.

COUPLE ACCUSÉ D'AVOIR SÉQUESTRÉ DEUX AÎNÉS

Cause reportée au 21 mars

TROIS-RIVIÈRES (NM) — La cause du couple accusé d'avoir exploité deux personnes âgées hébergées dans son sous-sol a été reportée au 21 mars. Dans le cas de Guy Boileau, son avocat, Me Maurice Biron, a déposé un formulaire visant à obtenir la tenue d'une enquête préliminaire. La procureure de la Couronne, Me Martine Tessier, a cependant précisé qu'elle allait devoir prendre connaissance du formulaire avant que des dates d'audiences ne soient fixées, notamment pour en évaluer la durée. Dans le cas de Marie-Jeanne Côté, elle devra se trouver un nouvel avocat puisque Me Valérie Thiffault Duchemin sera bientôt en congé de maternité. La prévenue aurait bien voulu être défendue par Me Maurice Biron mais cela lui a été refusé en raison du conflit d'intérêts.

Rappelons que Guy Boileau fait face à des accusations de séquestration et d'extorsion envers les deux présumées victimes, un homme et une femme âgés dans la mi-soixantaine. On lui reproche aussi de s'être livré à des voies de fait et d'avoir proféré des menaces de mort ou de causer des lésions à l'homme. Sa conjointe doit pour sa part répondre aux mêmes chefs d'accusation, mais en plus, elle a été accusée de voies de fait et de menaces contre la femme.

Les événements qui leur sont reprochés seraient survenus entre septembre 2014 et juin 2018. Les suspects auraient séquestré dans le sous-sol de leur résidence de la rue des Pics-bois un couple de personnes considérées comme démunies et vulnérables. Ils en auraient alors profité pour les extorquer en prenant le contrôle de leur argent.

Selon les prévenus, qui clament leur innocence, toute cette histoire serait le résultat d'une vengeance personnelle.

Les plaisirs de la relâche

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

4K ULTRA HD

55po DEL

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

SONY 4K WiFi Bluetooth

Téléviseur intelligent Android 55 po DEL HDR 4K UHD Sony XBR55X800E.

Écofrais inclus

923,99\$

Rabais de **300\$**

SAMSUNG

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

Barre de son 2.1 canaux Bluetooth, avec haut-parleur d'extrêmes graves sans fil. Samsung HWKM36

Écofrais inclus

170,79\$

EPSON

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

Projecteur cinéma maison, 1080p 3LCD. Epson HC3700

Écofrais inclus

1499,99\$

Rabais de **200\$**

Panasonic

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

Chaîne compacte CD, Bluetooth. Télécommande, Panasonic SCPM250S

Écofrais inclus

170,79\$

4K ULTRA HD

DEL

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

SAMSUNG 4K WiFi

Téléviseur intelligent Tizen 4K HDR DEL UHD, Wi-Fi, Motion Rate 120. NU6900.

Écofrais inclus

55po DEL 723,99\$

Rabais de **100\$**

Écofrais inclus

65po DEL 1023,99\$

Rabais de **300\$**

YAMAHA

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

Récepteur AV cinéma maison 7.2 canaux. Yamaha RXV585

Écofrais inclus

500,79\$

Rabais de **200\$**

Rabais valide 01/03/19

4K ULTRA HD

65po OLED

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

SONY androidtv 4K WiFi

Téléviseur intelligent OLED Android 4K UHD HDR Bluetooth 65po, Sony XBR65A8F

Écofrais inclus

4023,99\$

Rabais de **500\$**

YAMAHA

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

Récepteur stéréo, Yamaha RS202

Écofrais inclus

250,79\$

Rabais de **50\$**

Rabais valide 01/03/19

SONOS

Financement disponible

Accord D

Desjardins

PRIX ÉGAL OU PLUS BAS

Enceinte multi pièce sans fil Wi-Fi, Sonos Play:1

Écofrais inclus

200,79\$

stereo+ Inspirer chaque moment

Cap-de-la Madeleine Franchise opérée par Marchand Audio-Vidéo inc.

345, boul. Thibeau-sud, Trois-Rivières, secteur Cap

819-379-4366

[f /stereopluscapdelamadeleine](#)

Ces offres sont valides jusqu'à épuisement des stocks du 28 février au 7 mars 2019 inclusivement *sur articles sélectionnés | Les erreurs qui ont pu échapper à notre vigilance lors de la conception de ce document sont affichées en magasin. | Tous les produits ne sont pas offerts dans tous les magasins. | Le produit peut ne pas correspondre en toute exactitude à son illustration. | Aucune promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. | Financement sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. | Les taxes sont payables à l'achat ainsi que les écofrais le cas échéant. | Détails en magasin.

GÉNIE MÉCANIQUE AU CAMPUS DE L'UQTR À DRUMMONDVILLE

Nouvelle formule travail-études unique au Canada

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est une première canadienne et c'est l'industrie qui l'a demandée. L'Université du Québec à Trois-Rivières vient de créer une toute nouvelle formule d'alternance travail-études pour son programme de baccalauréat en génie mécanique.

Ce programme dual, inspiré d'un modèle allemand, n'est accessible qu'au campus de l'UQTR à Drummondville, pour l'instant, et permet à l'étudiant, après la fin de la deuxième année de son baccalauréat, de passer trois jours en classe et deux jours en entreprise où il sera rémunéré.

«Au lieu d'un stage de quatre mois, l'étudiant a donc 24 mois de liaisons avec une entreprise», souligne Marc-André Gaudreau, professeur en génie mécanique, campus de Drummondville. Bref, c'est un peu comme décrocher un premier emploi, résume-t-il.

«Toutes les entreprises à qui je parle du dual font: "Wow! Enfin"», raconte le professeur Gaudreau.

C'est en partie parce que cette approche viendra pallier le manque de main-d'œuvre sévissant dans la majorité des secteurs



De gauche à droite: François Gauthier, directeur de l'École d'ingénierie de l'UQTR, Carl Boucher, étudiant en génie mécanique, Marc-André Gaudreau, professeur en génie mécanique au campus de Drummondville et le recteur de l'UQTR, Daniel McMahon. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

économiques, au Québec, que la formule plaît autant aux industries de Drummondville. «Et ça permet à l'entreprise de faire évoluer un individu à l'intérieur de sa structure, de lui donner sa culture d'entreprise», souligne-t-il.

«Il n'y a rien de plus formateur que de travailler deux ans pour une entreprise. Ça permet d'en comprendre la culture. Ça permet de prendre des responsabilités. Ça permet de faire une multitude

de choses qu'un stage de quatre mois ne permettra jamais de faire», plaide le professeur.

Quand on lui demande comment il se fait qu'aucune autre université n'a pensé à cette solution qui fait autant l'affaire des étudiants que des entreprises à la recherche de recrues, le professeur Gaudreau répond: «La solution est trop simple, trop efficace, trop facile. Si ça a eu lieu, c'est parce que c'est l'entreprise qui l'a demandé,

parce que l'entreprise connaissait le dual, parce que moi je connaissais le dual à cause du collégial. Waterville TG est allé voir trois ou quatre universités avant d'arriver chez nous et les autres universités ont toutes dit non. Elles ne comprenaient même pas le besoin», raconte M. Gaudreau.

Il faut voir «Drummondville comme un prototype qu'on va élaborer», dit-il. «Le maillage avec les entreprises de Drummondville est beaucoup plus facile qu'à Trois-Rivières présentement. C'est l'entreprise qui a exigé d'avoir du génie mécanique à Drummondville», rappelle-t-il, «donc le réseau d'action est déjà bien en place, ce qui facilite énormément cette communication entre le programme et l'entreprise. On n'a pas encore ça à Trois-Rivières, mais mes collègues regardent ce qui se fait à Drummondville. Voyez ça comme un laboratoire», explique le professeur.

Pour les étudiants, la formule est alléchante sur le plan financier, car ils iront chercher 2800 heures d'expérience pertinente «à 20 \$ l'heure», indique M. Gaudreau. Dans les circonstances, «faire un bac en génie, ça rapporte», plaide-t-il.

Carl Boucher, originaire de

Drummondville, étudiant en génie mécanique, se dit très enthousiaste face à cette formule. «C'est le programme dual qui m'a fait revenir à l'école», confie-t-il. Le jeune homme possède déjà une technique en génie mécanique. «Après le Cégep, j'ai été travailler en industrie et j'ai toujours eu le goût de revenir, d'acquérir plus de connaissances, mais d'un point de vue financier, ça ne fonctionnait pas», explique-t-il. «La formule 50 % en entreprise, 50 % à l'école, d'un point de vue financier, c'est ce qui me permet de retourner aux études aujourd'hui», dit-il.

La formule permettra d'ajouter plus de 1000 heures de travail rémunéré à la formation des futurs ingénieurs sans allonger la durée habituelle de leur programme de baccalauréat qui est de 3 ans et 8 mois.

Le recteur de l'UQTR, Daniel McMahon, indique que ce projet répond à un autre aspect fondamental de la mission de l'université trifluvienne qui est la pertinence régionale. «L'intégration de futurs ingénieurs chez nos différents partenaires industriels est une illustration éloquente de notre volonté de répondre adéquatement à leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée», dit-il.

«Les gens se sentent intouchables»

L'UQTR invitée à participer à une étude sur la cyberintimidation

LA PRESSE CANADIENNE ET BRIGITTE TRAHAN

TROIS-RIVIÈRES — Ayant lui-même déjà reçu «un courriel agressif et très déplacé de la part d'un étudiant», un enseignant de l'Université du Québec à Montréal lance une vaste enquête pour quantifier la cyberintimidation dont seraient victimes les professeurs de niveau universitaire.

«(C'était pourtant) un étudiant qui en personne était très courtois et agréable», a expliqué Stéphane Villeneuve, qui enseigne au département de didactique de l'UQAM. «L'étudiant a ensuite regretté son geste en m'expliquant qu'il en avait beaucoup sur les épaules avec ses responsabilités et s'est excusé de façon très sincère en personne. (Mais) cela démontre une fois de plus que les gens se sentent intouchables derrière leur écran.»

Une seule étude aurait été

réalisée sur la question dans l'Ouest canadien et cette nouvelle enquête serait la toute première au Québec et dans l'Est du pays. Quelque 1400 enseignants de l'UQAM et de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont reçu un questionnaire pour cette première étape. L'enquête pourrait éventuellement être élargie à toutes les universités francophones du Canada.

Pour un, le professeur Ismaïl Biskri, président du Syndicat des professeur(e)s de l'UQTR, estime qu'il faut prendre cette étude très au sérieux et encourage ses membres à répondre au questionnaire du professeur Villeneuve.

Ce dernier s'intéressera notamment à la relation entre la cyberintimidation, l'appartenance à une minorité visible et le genre. L'étude devrait ainsi permettre de vérifier si les femmes sont davantage cyberharcélées que les hommes et de voir comment hommes et femmes réagissent à ce genre de situation.

«Les attaques peuvent porter sur la personnalité, ça peut être des commentaires concernant l'orientation sexuelle de la personne, ça peut devenir beaucoup plus personnel qu'académique», a expliqué le professeur Villeneuve. «Les professeurs interagissent maintenant

beaucoup par courrier électronique et dans les réseaux sociaux. Nous ne sommes plus à l'abri comme on pouvait l'être à l'époque des rencontres dans les bureaux. Un étudiant qui nous envoie un courriel agressif, c'est certain qu'il ne l'exprimera pas du tout de la même façon en personne.»

Courriels insistants, messages agressifs et répétés, évaluations négatives sur les sites spécialisés... La cyberintimidation peut prendre plusieurs formes entre les mains de jeunes pour qui les communications électroniques n'ont plus de secret.

Ismaïl Biskri cite l'exemple du site *Rate My Teacher*. Il existe un site *Rate My Teacher UQTR* où plusieurs professeurs de cet établissement sont pris à partie. Des internautes critiquent le professeur de leur choix sous le couvert de l'anonymat le plus complet en y allant de commentaires parfois très élogieux envers leur façon d'enseigner, mais souvent très désobligeants, subjectifs et nuisibles aussi.

Le professeur Biskri raconte également qu'avant, les évaluations de professeurs administrées par l'Université se faisaient sur papier par les étudiants. Un représentant de

l'Université se présentait en classe et les étudiants devaient répondre à une série d'énoncés par un chiffre indiquant s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec ces énoncés. Depuis quelque temps, la même évaluation se fait par le biais d'un formulaire électronique administré également par l'Université, dit-il. «Il y a une partie chiffrée, mais il y a une autre partie où les étudiants peuvent formuler des commentaires», dit-il. Le professeur Biskri a vu certains de ces commentaires et les considère carrément «déplacés».

Fort heureusement, une politique encadre tout ça à l'UQTR, dit-il. «Quand on dépasse les limites, la loi peut lever l'anonymat s'il y a des atteintes à l'orientation sexuelle, la religion, l'origine ethnique, le genre, etc.», illustre-t-il. Or, les étudiants n'en sont pas tous conscients.

Évidemment, tout cela n'est pas sur la place publique autant que dans les réseaux sociaux, «mais nous avons des collègues qui peuvent accéder à ce genre de documents, ça peut être au niveau de certains comités institutionnels, par exemple, le comité de promotion», signale-t-il «Ça peut porter préjudice à la carrière d'un

professeur», fait valoir le professeur Biskri.

Fréquemment, il s'agira d'étudiants dont le comportement est tout à fait correct en classe, mais qui, sous le coup de l'émotion ou de la colère, déverseront tout leur fiel dans un message dont ils ne mesurent peut-être pas toute la portée.

«Le professeur peut se poser des questions», a dit M. Villeneuve. «Ça peut entraîner des problèmes d'estime de soi (...). On peut (se remettre en question). Qu'est-ce que j'ai fait de mal en classe? Qu'est-ce que j'ai dit qui a été mal perçu? C'est plutôt rare ce genre de chose, mais parfois c'est la virulence et ça nous marque... Ça nous demande de l'énergie pour réussir à résoudre le problème et ça laisse des traces. Ce sont des écrits qui restent, donc il faut être très prudent dans notre façon de nous adresser (aux étudiants).»

En matière de cyberintimidation, «je pense que la problématique n'est pas suffisamment connue et documentée», estime de son côté Ismaïl Biskri qui voit d'un très bon œil cette étude amorcée par le professeur Villeneuve face à un phénomène de société relativement nouveau.

«Ton crisse de kawish»

ALEXANDRE PRATT
La Presse

CHRONIQUE

Matthew*, 13 ans, joue au hockey pour les Loups de La Tuque. Il est dans le bantam B, un niveau très créatif. Pour vous donner une idée, si votre enfant n'a jamais joué, c'est dans cette catégorie qu'il évoluera.

Samedi, Matthew et ses amis ont fait deux heures de route pour affronter un club de la région de Trois-Rivières. Un match sans conséquence. Toutes les équipes de la ligue participent aux séries, et les places sont attribuées au hasard plutôt qu'au mérite.

N'empêche. Les Loups gardaient un souvenir amer de leur dernier match contre ces adversaires. Ça n'avait pas été un grand moment de «vivre-ensemble». Matthew et la demi-douzaine d'autres joueurs autochtones de son club avaient encaissé des insultes sur leurs origines. Samedi, les entraîneurs des Loups craignaient une récidive. L'entraîneur-chef Patrice Savard et ses adjoints ont pris les devants. «On a averti les gars de ne pas tenir compte de ça, de se faire un blindage», m'a indiqué hier l'entraîneur adjoint Luc Provencher.

Ils avaient vu juste. Les insultes racistes ont repris. Selon le témoignage de Matthew, un joueur l'a harcelé pendant toute la partie, sans conséquence. En troisième période, Matthew a décidé de se rendre justice. Il a servi un double échec à un adversaire. Un coup violent qui lui a valu une expulsion et une suspension de deux matchs.

Alors que Matthew retraitait vers le vestiaire, le ton a monté de plusieurs crans. Sur la patinoire. Dans les gradins. Et surtout, entre les bancs des deux équipes.

Les entraîneurs adverses ont accusé ceux des Loups d'avoir mandaté Matthew pour frapper intentionnellement un joueur. «C'est ridicule, dit Luc Provencher. Il était sur la glace parce qu'on a juste deux lignes.» Puis, selon les témoignages concordants de plusieurs adultes et joueurs, un entraîneur du club adverse a crié vers le banc des Loups: «Ton crisse de kawish lâche pas mon joueur!»

Pause.

«Ton crisse de kawish?»

Un adulte en position d'autorité qualifie un enfant autochtone de 13 ans de «crisse de kawish»?

«C'est la première fois que tu entends ce mot-là? Hé boy. Pas nous autres!» m'a lancé, dépité, Constant Awashish. Grand Chef de la Nation Atikamekw, il connaît

la famille de Matthew, lui aussi un Atikamekw.

Les origines du mot sont imprécises. Des autochtones m'ont indiqué que le terme est surtout employé contre eux en Mauricie et dans certains coins du Saguenay. «Une hypothèse, c'est que ça viendrait de la Deuxième Guerre mondiale. Ce serait une contraction de Canadian Jewish, une référence au traitement des autochtones au Canada à cette époque», avance M. Awashish. Une certitude: c'est loin d'être un compliment.

Les Loups ont déposé une plainte officielle à Hockey Mauricie et Hockey Québec. Dans le document, l'équipe affirme que l'insulte «kawish» a ensuite été répétée par des parents et des joueurs de l'équipe locale envers les joueurs de La Tuque, qu'ils soient autochtones ou non. J'ai

«Kawish, c'est un terme péjoratif envers les autochtones. Ça ne fait pas partie de notre vocabulaire. C'est aussi insultant que de se faire traiter de Sauvage.»

— Constant Awashish, Grand Chef de la Nation Atikamekw

cherché à obtenir la version des adversaires des Loups. Un message laissé à l'organisation est resté sans réponse hier. Selon les Loups, Hockey Mauricie devait tenir une réunion à ce sujet hier soir.

Après l'altercation, la situation a dégénéré. Trois entraîneurs, dont deux de La Tuque, ont été expulsés. Les dirigeants des Loups en avaient assez vu et entendu. Ils ont retiré leurs joueurs de la patinoire et décidé de ne pas terminer la rencontre. Tout le monde a retraité vers le vestiaire.

Matthew s'y trouvait déjà. Sa grande sœur l'accompagnait. «[Matthew] était en grosse crise, m'a-t-elle raconté. Il était très fâché. Il me criait: "Pourquoi les gens me font ça? Pourquoi ils me disent ça?" J'ai essayé de le calmer. Il vivait beaucoup de colère. Je le comprends. C'est difficile d'être autochtone. Le racisme existe encore de nos jours. Pas dans toutes les sphères. Mais à l'aréna, ça arrive.»

À son retour à la maison, Matthew n'avait pas décollé. «Il est arrivé chez nous avec les larmes aux yeux, m'a indiqué sa mère. Il avait le moral à terre. Il me disait qu'il ne voulait plus jouer.

Ils l'ont vraiment atteint dans son identité. On est en 2019. Franchement, je pense qu'un coach devrait montrer l'exemple et le respect.»

Mardi soir, les Loups avaient un entraînement en vue des séries. Matthew s'est présenté à l'aréna, mais ne voulait pas entrer dans le vestiaire, m'a dit un entraîneur. Les incidents de samedi ont sapé son plaisir de jouer au hockey.

.....

Mardi, dans La Presse+, j'ai raconté l'histoire de Jonathan Diaby. Ce joueur noir et sa famille ont été les cibles de gestes racistes à Saint-Jérôme la fin de semaine dernière. Je me désolais que de tels gestes puissent encore survenir ici, en 2019. Ce ne sont malheureusement pas des cas isolés.

Juste pour les Loups, c'était la troisième fois cette saison que leurs joueurs autochtones étaient visés par des insultes racistes. Deux fois contre l'équipe de la région de Trois-Rivières, une fois dans un tournoi au Saguenay.

Ces comportements ne datent pas d'hier. Le Grand Chef Constant Awashish a joué pour les clubs de La Tuque dans les années 90. «Déjà, les spectateurs nous appelaient les kawish. Quand j'étais au banc des punitions, les parents me criaient un paquet de bêtises, comme "retourne dans le bois, mon estie de sauvage". Je pensais que c'était un peu moins pire aujourd'hui.»

Le printemps dernier, une équipe bantam composée de joueurs des Premières Nations avait été victime d'attaques verbales semblables dans un tournoi

de hockey à L'Ancienne-Lorette. Dans un reportage de Radio-Canada, on pouvait entendre un spectateur crier «gang de sauvages» à des enfants autochtones assis au banc des pénalités. L'entraîneur rapportait que des adversaires «faisaient des cris d'Indiens en avant de l'arbitre. Je l'ai vu rire avec nos jeunes. Ils se moquaient de nos garçons».

.....

Au cours des 10 dernières années, j'ai passé environ 2000 jours dans les arénas de la province. Presque toutes les fois, ce fut une expérience positive. Voir son enfant se relever, se dépasser, réussir, apprendre la valeur de l'effort, se faire des amis, ce sont autant de bonnes raisons de renouveler l'inscription chaque automne.

J'ai aussi assisté à une vingtaine de dérapages. Des situations lamentables dans lesquelles le QI de la salle est celui du plus nono du groupe, divisé par le nombre de spectateurs. Des incidents qui font très mal paraître le Québec, comme ça a été le cas

cette semaine avec l'affaire Diaby, reprise au Canada anglais et à l'étranger.

Nous pensons que le racisme dans le sport, ça ne se passe qu'ailleurs. Dans les stades de soccer en Angleterre, en Italie, en France. Dans les arénas en Russie. Sur les terrains de football aux États-Unis. Au Canada anglais, envers les athlètes francophones.

Malheureusement, des incidents racistes, il y en a aussi au Québec. Pas plus qu'ailleurs.

Quand on se tait devant ces injustices, notre silence ne profite qu'aux racistes. Aux hooligans. Aux harceleurs. Elle leur laisse la voie libre. Elle leur permet d'imposer leur loi dans les gradins, sur la patinoire, dans les vestiaires.

Il faut avoir le courage de dénoncer. Haut et fort. Pour éviter que d'autres enfants comme Matthew ne perdent eux aussi le goût de pratiquer leur sport.

* Matthew est un prénom fictif pour protéger l'identité de l'enfant. C'est aussi la raison pour laquelle sa mère et sa sœur ne sont pas nommées.




Fdd

Fabrication et réparation
de prothèse dentaire amovible

JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste

1410, 3^e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières

 Rampe d'accès aux handicapés



DITES-VOUS SOUVENT QUOI? COMMENT?

NOUS POUVONS VOUS AIDER À MIEUX ENTENDRE

TEST AUDITIF DE DÉPISTAGE SANS FRAIS*

NE NÉCESSITE AUCUNE RÉFÉRENCE MÉDICALE

*Valide jusqu'au 31 décembre 2019

Pierre Vallée
Audioprothésiste

Sarah Désilets
Audioprothésiste

Le Réseau Vos Oreilles
PARENT-SASSEVILLE ap.

Trois-Rivières 669 Rue Lavolette
Shawinigan 1264 105^e ave.
Nicolet 2031 Boul. Louis Fréchette

819 379-5715

Pression et «menaces voilées»

Jody Wilson-Raybould livre un témoignage explosif

La Presse canadienne

OTTAWA — Son témoignage était attendu, et il a été explosif. L'ex-ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould a déclaré mercredi avoir fait l'objet de pressions «constantes et soutenues» — y compris des «menaces voilées» — de la part du bureau du premier ministre, du bureau du Conseil privé et du bureau du ministre des Finances pour éviter un procès à SNC-Lavalin.

«Pendant environ quatre mois entre septembre et décembre 2018, des efforts constants et soutenus ont été déployés par plusieurs personnes au gouvernement pour s'ingérer politiquement [...] dans un effort inapproprié visant à obtenir un accord de poursuite suspendue [APS] avec SNC-Lavalin», a-t-elle lâché dès la première minute de son témoignage.

«Il y a eu environ 10 appels téléphoniques et 10 rencontres spécifiquement sur SNC-Lavalin. [...] Et

au cours de ces conversations, des déclarations explicites concernant le dossier SNC-Lavalin, les conséquences potentielles [d'un procès], et des menaces voilées si on n'obtenait pas d'APS pour SNC», a enchaîné M^{me} Wilson-Raybould.

Le ton était donné. Et au fil de cette longue comparution devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne, qui aura duré près de quatre heures, elle a dit «sa vérité», celle qu'elle se montrait impatiente de livrer depuis que cette affaire a éclaté, il y a maintenant près de trois semaines.

Dans son récit des événements, elle s'est notamment attardée à un échange qu'elle a eu avec le premier ministre le 17 septembre dernier. La rencontre au sommet devait porter sur d'autres enjeux, mais rapidement, Justin Trudeau a soulevé le dossier de la firme d'ingénierie québécoise, a-t-elle relaté.

Il a évoqué les conséquences négatives que pourrait avoir un procès sur l'entreprise, dont les pertes de milliers d'emplois et les impacts sur les fournisseurs, et a expliqué que si SNC-Lavalin n'obtenait pas d'accord de poursuite suspendue (ASP), elle quitterait Montréal, où se trouve son siège social.

«DÉCONTENANCÉE»

Mais c'est lorsque Justin Trudeau s'est aventuré sur un terrain politique que Jody Wilson-Raybould a



L'ex-ministre Jody Wilson-Raybould a témoigné durant près de quatre heures devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne, mercredi, pour exposer «sa vérité». — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

dit avoir été secouée. Selon elle, il aurait évoqué l'élection provinciale qui s'en venait au Québec, puis le premier ministre lui aurait dit ceci : «Je suis un député québécois», ce qui l'a «décontenancée».

C'est alors que, toujours selon sa version des faits, elle a regardé son patron dans les yeux et lui a demandé : «Êtes-vous en train de vous ingérer politiquement dans mon rôle [de procureure générale]?» — ce à quoi le premier

ministre aurait répondu «non, non, on veut juste trouver une solution» au problème de SNC-Lavalin.

Celle qui est redevenue simple députée depuis sa démission du cabinet, le 12 février dernier, a affirmé que les pressions sur elle et sur son personnel se sont poursuivies. En octobre, Mathieu Bouchard, conseiller au bureau du premier ministre, a plaidé auprès de sa chef de cabinet que le dossier devait impérativement se régler.

«Si SNC annonce qu'il quitte [le Québec] six mois avant l'élection [fédérale], ce serait mauvais. Nous pouvons avoir les meilleurs politiques au monde, mais nous devons nous faire réélire», a-t-il fait valoir, a raconté l'ancienne ministre.

Ensuite sont intervenus l'ancien secrétaire principal Gerald Butts, qui a démissionné de ses fonctions dans la foulée de cette affaire, et la chef de cabinet Katie Telford — sans doute les deux personnes les plus influentes au bureau de Justin Trudeau. Ils ont convoqué d'urgence Jessica Prince, l'ex-chef de cabinet de Jody Wilson-Raybould, au Château Laurier, le 18 décembre.

«Ils voulaient savoir si j'en étais venue à une solution. Ils ont dit que la situation se corsait», a soutenu M^{me} Wilson-Raybould. Puis, elle a partagé le contenu d'un texto que sa proche collaboratrice lui a envoyé à l'issue de la rencontre : «Essentiellement, ils veulent une solution, savoir si tu peux revoir la décision de la DPP [directrice des poursuites pénales]».

En guise de conclusion, elle a souhaité que «les Canadiens comprennent très bien que ces événements [son récit des échanges sur SNC-Lavalin] représentaient une ingérence politique» qui n'a pas sa place dans un système de droit. «Je suis une personne qui dit la vérité. C'est qui je suis, et c'est qui je serai toujours», a-t-elle lancé.

Scheer exige la démission de Trudeau

La Presse canadienne

OTTAWA — Le chef du Parti conservateur, Andrew Scheer,

somme le premier ministre Justin Trudeau de démissionner à la suite du témoignage de l'ex-ministre Jody Wilson-Raybould.

«Justin Trudeau ne peut simplement pas continuer de gouverner cette grande nation maintenant que les Canadiens savent ce qu'il a fait, a lancé M. Scheer mercredi soir. C'est pourquoi je demande à Justin Trudeau de démissionner.»

Il suggère aussi à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) d'ouvrir une enquête sur l'affaire SNC-Lavalin, si ce n'est déjà fait.

Selon M. Scheer, le premier ministre Trudeau a perdu la confiance des Canadiens en raison de son ingérence auprès de l'ex-ministre de la Justice.

«Le témoignage que nous venons d'entendre de l'ancienne procureure générale Jody Wilson-Raybould nous a raconté l'histoire d'un premier ministre qui a perdu l'autorité morale de gouverner, a ajouté le chef Conservateur. Un premier

ministre qui laisse ses motivations politiques partisanes passer devant son devoir de faire respecter la loi.»

M^{me} Wilson-Raybould a déclaré un peu plus tôt mercredi avoir fait l'objet de pressions «constantes et soutenues» de la part du bureau du premier ministre, du bureau du Conseil privé et du bureau du ministre des Finances pour éviter un procès pour fraude à SNC-Lavalin.

Le chef néo-démocrate, Jagmeet Singh, exige pour sa part une enquête publique nationale à la suite du témoignage «crédible» de l'ancienne procureure générale du Canada.

Celui qui a été élu plus tôt cette semaine affirme que le premier ministre devrait «peut-être» démissionner, mais que le plus important est de savoir ce qui s'est véritablement passé.

Le député du Bloc québécois, Rhéal Fortin, a aussi demandé une enquête publique dans cette affaire.

Trudeau «en désaccord» avec le témoignage

La Presse canadienne

Le premier ministre Justin Trudeau se dit «en désaccord» avec le témoignage de l'ex-ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould. M. Trudeau avoue avoir discuté du dossier de SNC-Lavalin avec son ancienne procureure générale étant donné les 9000 emplois en jeu. Il dit toutefois qu'il revenait à l'ancienne procureure générale du Canada de trancher dans ce dossier.

«La décision lui revenait à elle seule. [...] Je continue de maintenir que moi et mon personnel avons agi de manière appropriée et professionnelle», a déclaré M. Trudeau en point de presse à Montréal, mercredi soir. «Je ne suis absolument pas d'accord avec les conclusions de M^{me} Wilson-Raybould», a affirmé le premier ministre.

RÉSULTATS DU : MARDI 26 FÉVRIER 2019

TOUT-ORNIEN 02 05 08 11 13 15
16 17 18 19 22 24

Sprinto 08 09 22 29 30

Quotidienne 5 R R R A | 2 39 3 433 4 5738

Triplex 08 16
22 25 38

Lotto 6/49 6309674

Extra 1 6 5 2 1 5 1 6

banco 04 06 12 15 23
28 32 41 44 48
50 52 54 55 61
63 64 66 68 70

Astro Jour - Mois - Année - Signe
27 SEPTEMBRE 58 SAGITTAIRE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

14 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE

Une jeune femme du Saguenay assassinée

La Presse

Le matin du 23 septembre 2016, un peu avant 6h, des automobilistes qui roulent dans la rue Sauvé, près du boulevard Saint-Laurent, croient avoir la berlue.

Un jeune homme nu, recouvert d'un drap, ensanglanté de la tête au pied, le visage tuméfié, les yeux bouffis et fermés à cause des coups, tente de les intercepter, cherchant désespérément de l'aide.

Durant la nuit, le jeune homme a vécu un enfer dont il gardera des séquelles: il a été battu à répétition à coups de tringles à rideau et tailladé de coups de couteau. Un individu l'a forcé à lui faire une fellation et a tenté de le sodomiser.

Ce jeune homme a été victime d'un trio parmi lequel se trouvait Ali

Mahamat Mahadi, 23 ans, accusé hier du meurtre de la Laterroise Noémie Lavoie, commis mardi soir dans un appartement de l'Allée Sauriol, dans le secteur Ahuntsic-Cartierville.

La Presse a écouté une partie des procédures liées à l'agression sordide d'il y a deux ans, hier, dont le témoignage d'une enquêteuse des Crimes majeurs du Service de police de la Ville de Montréal.

En septembre 2016, Mahadi et Noémie Lavoie, qui formaient un couple tout neuf, ont quitté le Saguenay en voiture. À L'Étape, ils ont pris en autostop la victime, un jeune homme de 19 ans qui allait visiter sa soeur à Québec. Mais en chemin, le trio a fraternisé et le couple a convaincu son passager de passer quelques jours avec lui, dans son nouveau logement de la rue Sauvé, à Montréal.

Le soir du 22 septembre, le couple

est allé chercher à Laval un ami qui s'est joint à la fête. L'alcool a coulé à flots et la soirée a dégénéré. L'autostoppeur a d'abord été frappé sans raison, déshabillé, ligoté aux mains et aux pieds, puis agressé sexuellement. Il a dû son salut à sa fuite en courant par la porte de devant, durant un moment d'inattention de l'un des agresseurs. La suite est racontée plus haut.

CRIMINALITÉ PRÉCOCE

Noémie Lavoie a été condamnée à 105 jours de détention préventive pour complicité après le fait dans cette affaire. Son conjoint, Ali Mahamat Mahadi, a été déclaré coupable d'agression armée, voies de fait graves et complicité après le fait, et condamné à 24 mois de prison en novembre 2017.

Selon les témoignages entendus, Mahadi est arrivé au Canada à l'âge

de 12 ans. En 2016, à l'âge de 20 ans, il avait déjà 27 antécédents judiciaires, en matière d'agression armée et de vol qualifié notamment.

«Avez-vous un problème de gestion de la colère?», lui a demandé la procureure, M^e France Duhamel.

«Je suis jeune», a répondu l'accusé. À 12 reprises, Mahadi aurait échappé à sa garde légale. Il a admis un problème de drogue et d'alcool, et est allé en thérapie à au moins une reprise au Centre Dollard-Cormier.

Dans l'affaire du jeune autostoppeur battu et violé en septembre 2016, il aurait fait disparaître les traces et lavé le logement. Son sang-froid et la violence de ses antécédents ont fait tenir à la procureure Duhamel des propos que l'on pourrait presque qualifier aujourd'hui de prémonitoires.

«C'est un danger pour la société, cet individu-là», a-t-elle dit.

POIGNARDÉE AU COU

Vers 21 h 10 mardi soir, Mahadi attendait les policiers dans le logement du couple, Allée Sauriol, lorsque les patrouilleurs s'y sont présentés, répondant à un appel pour une dispute.

Sur place, ils ont trouvé sa conjointe, Noémie Lavoie, au sol, inanimée. Les techniciens paramédicaux ont tenté des manoeuvres de réanimation, en vain, et un médecin a constaté le décès sur place. Selon nos informations, la victime de 24 ans aurait été égorgée ou poignardée au cou.

Mahadi a été arrêté et accusé de meurtre au deuxième degré, hier, au Palais de justice de Montréal.

Vêtu d'un kangourou gris, il est resté impassible. Son avocat a demandé à ce qu'il soit vu à l'infirmierie de la prison. Il doit revenir en cour le 4 mars.

Noémie devait prendre le train pour revenir chez sa mère mercredi

PATRICIA RAINVILLE

Le Quotidien

« Il n'avait pas le droit de me l'enlever. Elle devait revenir vivre avec nous, à la maison. » La mère de Noémie Lavoie, Kathy Guay, a appris que sa fille avait été assassinée lorsqu'elle a reçu un appel des enquêteurs, au petit matin, mercredi. La veille, elle avait discuté au téléphone avec sa fille et elle devait prendre le train mercredi matin pour revenir à la maison familiale, à Laterrière.

Kathy Guay se doutait bien qu'il était arrivé quelque chose de grave à sa fille lorsqu'elle a reçu un appel des enquêteurs, très tôt, mercredi. « La police est passée chez moi, mais j'étais chez ma marraine, puisque je n'avais pas pu retourner à la maison en raison de la tempête. Lorsque les enquêteurs m'ont jointe, ils m'ont dit qu'ils voulaient me rencontrer, qu'ils ne voulaient pas faire ça par téléphone. J'ai tout de suite demandé ce qui était arrivé à ma fille », raconte Kathy Guay, qui a généreusement accepté d'accorder une entrevue au *Quotidien*, malgré le drame qui secoue sa famille.

Lors de l'entrevue, la mère endeuillée était accompagnée par des proches, par son conjoint, de même que par la jeune demi-sœur de Noémie.

Les enquêteurs se sont finalement déplacés jusqu'à M^{me} Guay pour éviter d'annoncer la nouvelle par téléphone. « L'enquêteur m'a tendu une chaise pour que je m'assoie et il m'a dit que Noémie avait été retrouvée morte dans un appartement de Montréal. Et il a ajouté que c'était un meurtre. J'ai demandé si ma fille avait souffert, mais je n'ai pas encore eu les détails. Je dois parler

au coroner demain matin (jeudi) », a expliqué Kathy Guay.

Cette dernière avait discuté avec sa fille par téléphone la veille, en soirée. Les deux femmes avaient convenu que Noémie rentrerait à la maison, puisque ça ne se déroulait pas comme prévu à Montréal. « Elle était repartie pour Montréal il y a un mois et demi. Ma fille aimait la grande ville, le métro, les activités nocturnes. Elle n'était pas bien ici, elle était repartie pour se trouver un emploi à Montréal, mais ça ne fonctionnait pas, alors elle avait dit qu'elle reviendrait ici », explique M^{me} Guay, qui a aussitôt fait un virement bancaire à sa fille pour l'achat d'un billet de train. Noémie devait le prendre mercredi matin. « Il n'avait pas le

droit de me l'enlever comme ça », a laissé tomber Kathy Guay, les larmes aux yeux.

La mère n'avait pas senti d'inquiétude dans la voix de sa fille, la dernière fois qu'elles se sont parlées. « Elle était de bonne humeur, elle riait. Tout semblait bien aller. Mais c'est certain que ma fille était une personne qui bougeait beaucoup, elle avait eu des démêlés avec la justice, alors lorsque la police m'a appelée, j'ai su que c'était pour elle. Mais je n'aurais jamais pensé qu'elle partirait de cette façon », raconte la dame, qui surnommait affectueusement Noémie « son oiseau de nuit ».

Kathy Guay prévoit suivre la suite des procédures judiciaires du présumé meurtrier de sa fille et celui qui

était son copain, Ali Mahamat Mahamat, accusé de meurtre au deuxième degré. « S'il y a un procès, c'est certain que je vais me déplacer à Montréal. J'ai des choses à lui dire », a affirmé la mère, qui connaissait assez bien l'accusé, puisqu'il avait passé quelques jours chez elle, il y a quelque temps. « Ils se chicanaient beaucoup et j'étais un peu craintive pour ma fille, mais Noémie ne se laissait pas faire. Elle avait un fort caractère, comme sa mère », a laissé entendre Kathy Guay.

Le père de la victime, qui n'est plus en couple avec M^{me} Guay, a également été informé de la tragédie. Le grand-père, qui se trouvait au Mexique, doit également rentrer au pays.



Noémie Lavoie—REPRODUCTION LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

CONSULTEZ NOTRE INVENTAIRE COMPLET SUR NOTRE SITE WEB

LIQUIDATION - DE NOS DÉMOS !

<p>2018 GMC ACADIA</p> <p>Moteur 2.5L, Apple Car Play, Android Auto, 7 places, caméra de recul, écran tactile 7 pouces, entrée sans clé. Stock 18712.</p> <p>PDSF : 36 250\$ 26 500\$</p>	<p>2019 CHEVROLET CRUZE LT</p> <p>Goupe RF, démarreur à distance, phares anti-brouillard, Bluetooth, Apple Car Play, Android Auto, Wi-Fi intégré, mags 18 pouces, sièges chauffants. Stock 19405.</p> <p>PDSF : 28 460\$ 23 995\$</p> <p>Financement à partir de 0% / 24 mois</p>	<p>2018 GMC SIERRA 1500 DENALI 4WD</p> <p>V8, 6.2 litres, cuir, roues 22 po, marche-pied électrique, toit ouvrant, navigation. Stock 18813-13. 9 257 km.</p> <p>PDSF : 79 590\$ 64 595\$</p> <p>Financement à partir de 0% / 84 mois</p>
<p>36 995\$ PDSF : 39 995\$ -rabais: 3 000\$</p> <p>0% d'intérêt</p> <p>2019 BUICK ENVISION TRACTION INTÉGRALE</p> <p>Moteur 2.5 litres, Argent galaxie, intérieur neutre clair, jantes en aluminium, 5 passagers, démarreur, sièges électriques et chauffants, gr. électrique, et plus encore. Stock 19602.</p> <p>PDSF : 46 485\$ 32 500\$</p>	<p>2018 GMC SAVANA CARGO 2500 COURTE DIESEL</p> <p>Moteur Duramax TurboDiesel, seulement 4819 km, transmission automatique, caméra de recul au niveau du retroviseur, vitres électriques, Doorlock. Stock 18913</p>	

AUGER AUTOMOBILE 40 ANS

3725, boul. Louis-Frédéric Nicolet
SANS FRAIS : 1 866 826-1596 • 819 293-2121
www.augerautomobile.com

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Le «grand débat» du bulletin chiffré

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



On est quand même chanceux au Québec. Nos débats les plus passionnés, par les temps qui courent, portent sur le retour des trop-perçus d'une société d'État qui vend de l'électricité, sur le port de signes religieux par des fonctionnaires en situation d'autorité et sur l'utilisation de notes chiffrées sur le bulletin des élèves du primaire et du secondaire.

Ce dernier sujet a une fois de plus rebondi dans l'actualité avec l'intervention du Conseil supérieur de l'éducation qui, dans un récent rapport, recommande d'éliminer le bulletin chiffré actuel qui est remis aux écoliers du Québec et à leurs parents. On recommande aussi de ne plus faire de moyenne du groupe, au primaire et possiblement au premier cycle du secondaire.

Il n'est pas question, ici, d'abandonner le bulletin lui-même, insiste-t-on dans le rapport, mais de remplacer les notes chiffrées par des cotes, des tableaux ou des graphiques. La raison? Les notes chiffrées permettent trop les comparaisons et causent de l'anxiété aux élèves.

On ne sait pas si on doit se pincer, rire ou pleurer.

Le Conseil supérieur de l'éducation estime que la «course aux notes» décourage les élèves les plus faibles et les empêche d'accéder aux programmes contingentés au cégep et à l'université.

On peut être pour ou contre les bulletins chiffrés. Des experts ont produit des tas de rapports sur le sujet et les positions s'équivalent sans doute. Chaque option a ses bons et ses mauvais côtés.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a eu le bon réflexe en faisant un arrosage préventif avant que le feu prenne. Réagissant rapidement au rapport du Conseil supérieur de l'Éducation, il a indiqué que les bulletins chiffrés étaient là pour rester, notamment parce qu'ils constituent un outil de communication efficace entre l'école et la famille.

Il est quand même utile de rappeler, ici, que le Québec a fait l'essai des bulletins non chiffrés. Dans la

foulée de la réforme pédagogique lancée par le Parti québécois dans les années 90, les bulletins de format différent, notamment avec des mentions reliées à l'atteinte des compétences. Les bulletins chiffrés étaient revenus en 2007 et ont été uniformisés en 2012, après un persistant constat de confusion.

Ce n'est pas pour rien qu'on est revenu aux résultats chiffrés. Les parents veulent que le bulletin indique de façon claire le niveau de connaissances de leur enfant, son progrès et le niveau où il se situe par rapport à ses camarades du même âge. Il est intéressant, pour un parent, de savoir si son enfant est dans la fourchette supérieure ou inférieure des élèves de sa classe en ce qui a trait à la réussite.

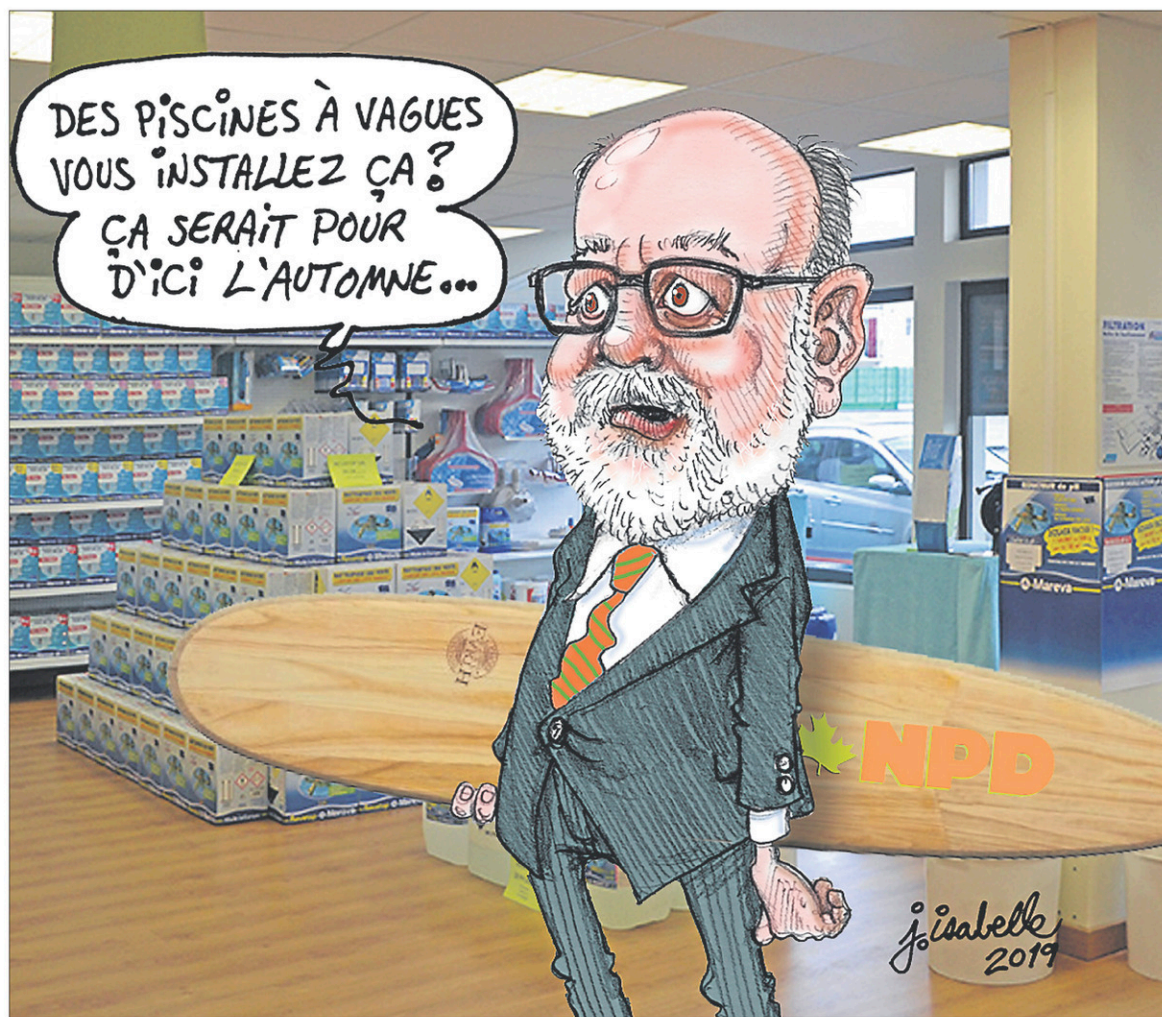
Mais ces mêmes parents qui ont réclamé le retour du bulletin chiffré se basaient surtout sur leur propre vécu. Ils n'avaient pas connu l'apprentissage par compétences, que certains voient comme un subterfuge pour faire disparaître les échecs et la comparaison. Et peut-être qu'il est vrai que cela se mesure autrement.

En revenant au bulletin chiffré, le Québec est peut-être allé à contre-courant de certaines tendances qui se dessinent ailleurs en Occident en matière d'évaluation des compétences. Mais il a fait son choix. Et même si le débat est sain et qu'une remise en question périodique est pertinente, on ne doit pas faire marche arrière tous les dix ans.

Un tel changement, s'il doit un jour se produire à nouveau, doit impérativement reposer sur de bonnes raisons. Pas sur le fait de dire que les notes ouvrent trop la porte aux comparaisons ou créent de l'anxiété chez l'enfant.

Il vaut peut-être mieux apprendre aux plus jeunes ce qu'est l'anxiété et surtout, ne pas leur laisser croire qu'ils sont qualifiés si, dans les faits, ils ne le sont pas. Le choc sera alors beaucoup plus brutal aux études supérieures. Et dans la vie en général.

Il faut certainement se remettre en question, bonifier ce qui existe, changer ce qui doit l'être. Mais évitons, surtout, de niveler par le bas.



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«Moi aussi, j'ai subi de la pression pour SNC-Lavalin, surtout dans le dos durant les massages.» – le fils de Kadhafi

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

J'ai aimé J'aime Hydro!

Pour créer, ça prend du talent, de la documentation, de la persévérance, de l'audace, une petite dose d'humilité bien assumée et enfin de la confiance.

La confiance en soi, Christine Beaulieu l'a acquise à la dure si nous nous référons au cheminement qu'elle a emprunté et qu'elle nous livre avec une honnêteté remarquable et une candeur spontanée pour arriver à *J'aime Hydro*.

De prime abord, on se demande comment peut-on susciter l'intérêt du public durant un si long moment avec un sujet qui, en soi, n'est pas nécessairement le plus excitant avouons-le.

Ce tour de force, Christine Beaulieu et ses comparses Mathieu Gosselin et Mathieu Doyon l'ont réussi avec aisance, classe et brio.

Le sujet traité porte à une grande réflexion mais je m'attarde davantage à la prestation scénique, au

talent extraordinaire de Christine Beaulieu et son habileté à écrire. Les réparties fort pertinentes qui truffent la présentation avec quelques digressions rafraîchissantes et souvent même hilarantes sont à point et très habilement livrées.

La spontanéité et la candeur avec lesquelles Christine nous confesse ses «petites maladrotes» dans ses interventions nous font ressortir sa grande humilité. Elle avoue elle-même qu'elle ne connaissait rien du sujet avant de le creuser.

À partir du moment où elle a eu cet «éclair» de projet, jusqu'à sa rencontre avec le premier ministre Legault, elle raconte le chemin sinueux franchi, parsemé d'embûches, de moments désespérants, de frustrations, d'impuissance, tout cela a fait qu'elle a souffert tout le long du processus d'écriture.

On sent, dans sa prestation théâtrale qu'elle est fière d'être passée à travers bien des difficultés.

L'écriture qu'elle s'est imposée, fruit de beaucoup de réflexions, de recherches et de documentation,

prouve que la méconnaissance du sujet au départ a fait place à la maîtrise de toutes les données sur le thème qui porte toujours à réflexion.

Merci Christine et à tes amis pour ces beaux moments que tu as partagés avec nous en ta terre natale.

J'encourage tous les intéressés à aller voir *J'aime Hydro* à Shawinigan le 9 mars prochain à la salle Philippe-Filion à 19 h.

Louis Beaudet
Bécancour

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web lenouvelliste.ca/opinions votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

politique

SURPLUS D'HYDRO-QUÉBEC NON REMBOURSÉS

Legault défend sa décision

La Presse canadienne

Le premier ministre François Legault a laissé entendre, mercredi, que les Québécois ne jugent pas prioritaire le remboursement des trop-perçus d'Hydro-Québec.

De toute façon, a-t-il fait valoir, ils vont bénéficier de la réduction de la taxe scolaire et de la hausse des crédits d'impôt pour les familles. Ces deux mesures totalisent ensemble 1,5 milliard \$ par année.

De plus, son gouvernement s'assurera que les tarifs d'hydro-électricité n'excéderont pas l'inflation.

«C'est ça que les gens veulent», a-t-il tranché mercredi, lors d'une mêlée de presse où il réagissait à la signature par quelque 24 000 personnes d'une nouvelle pétition exigeant le remboursement de la totalité des trop-perçus d'Hydro-Québec.

«Leurs salaires n'augmentent pas plus que l'inflation, donc les tarifs d'électricité ne doivent pas augmenter plus que l'inflation», a-t-il insisté.

Lorsqu'elle formait le deuxième groupe d'opposition à l'Assemblée nationale, la Coalition avenir Québec (CAQ) a calculé qu'environ 1,5 milliard \$ en trop-perçus avait été détourné depuis 2008, et que cet argent devait être retourné aux Québécois.

L'enjeu était devenu un véritable cheval de bataille pour la CAQ, qui revenait à la charge jour après jour en Chambre pour demander au ministre responsable de rembourser les Québécois.

M. Legault avait ainsi qualifié les trop-perçus d'Hydro-Québec de taxe déguisée et sournoise, tandis que sa porte-parole en matière d'énergie, Chantal Soucy, concluait que «le temps est donc venu de rembourser les Québécois».

Celle-ci avait même déposé une



Mercredi, François Legault a rappelé qu'il ne s'était jamais engagé en campagne électorale à rembourser les trop-perçus d'Hydro-Québec, qui s'élèvent à 1,5 milliard \$. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

pétition de près de 50 000 noms exigeant un tel remboursement.

Mercredi, M. Legault a rappelé qu'il ne s'était jamais engagé en campagne électorale à rembourser les trop-perçus.

Questionné à savoir s'il comprenait néanmoins la déception des

Québécois qui croyaient que la CAQ le ferait, il a invité les médias à mieux faire leur travail et à dire «la vérité». «Il faudrait que vous leur disiez la vérité, il faudrait que vous leur disiez que nous [...] on a dit qu'on était pour rembourser les 1,5 milliard \$ en réduisant les

taxes scolaires, en augmentant les crédits d'impôts pour le deuxième et le troisième enfant.

«Je suis surpris que ce ne soit pas clair pour vous. Je vous invite, s'il le faut demain je vous amènerai le cadre financier», a-t-il déclaré, d'un ton combatif.

LE PM «BAISSE LES BRAS»

Le premier ministre ne semble pas saisir la grogne de la population dans ce dossier, croit le Parti québécois (PQ).

«Il évalue très, très mal l'opinion publique, parce qu'en deux jours, 24 000 noms sur une pétition, c'est quand même exceptionnel, a lancé le député péquiste Sylvain Gaudreault en point de presse, mercredi. C'est la moitié de ce que lui a récolté en deux mois.»

Selon lui, M. Legault «baisse les bras» devant Hydro-Québec, une société d'État qu'il faut «surveiller» car elle est un «État dans un État».

ÉLIMINATION DU BULLETIN CHIFFRÉ

Le ministre Roberge écarte la proposition

La Presse canadienne

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, estime que le rapport du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est «une belle contribution», mais n'a aucune intention d'en suivre la recommandation principale.

Dans un rapport intitulé «Évaluer pour que ça compte vraiment», le Conseil recommande notamment d'éliminer le bulletin chiffré actuel qui est remis aux écoliers du Québec et à leurs parents et de ne plus faire de moyenne du groupe, au primaire et possiblement au premier cycle du secondaire.

Le Conseil ne recommande pas l'abolition du bulletin mais suggère que les notes chiffrées, qui permettent trop les comparaisons, puissent par exemple prendre la forme de cotes, de tableaux ou même de graphiques.

«Il n'est pas question pour notre gouvernement d'éliminer les pourcentages, les moyennes de groupe et de retourner à ce qu'on a eu au milieu des années 2000, des

bulletins avec des symboles ou des émoticônes», a tranché le ministre, mercredi matin, aussitôt après en avoir pris connaissance.

Le bref passage du Québec aux bulletins non chiffrés «n'était pas très clair pour les parents», a fait valoir le ministre lors d'une mêlée de presse à l'Assemblée nationale.

«Il faut bien considérer le bulletin comme un outil de communication famille-école. Ce doit être facilement compréhensible et je pense que les notes et les pourcentages sont facilement compréhensibles pour les parents.»

Le Conseil estime de son côté que le phénomène qu'il qualifie de course aux notes décourage les élèves les plus faibles et les empêche d'accéder aux programmes contingents au cégep et à l'université. Il ajoute que les notes créent aussi de l'anxiété.

Le ministre rétorque que le bulletin «aide les parents à comprendre le niveau de difficulté, le niveau d'exigence des enseignants», rappelant au passage que tous les enseignants n'ont pas le même niveau d'exigence.

SOINS BUCCODENTAIRES DANS LES CHSLD

Un programme réaliste?

Le Soleil

S'ils sont d'accord avec les objectifs visés par le programme de soins buccodentaires et d'hygiène quotidiens annoncé mardi par la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, des syndicats se demandent comment, dans un contexte de pénurie de personnel, les préposés aux bénéficiaires pourront réaliser ce qui est attendu d'eux avec les ressources sur le terrain.

Le cadre de référence du programme, qui fait plus de 150 pages, distingue cinq profils de résidents (avec ou sans dents naturelles, avec ou sans prothèses dentaires partielles ou complètes, etc.) À chaque profil est associée une carte de rappel détaillant les soins d'hygiène à apporter. De façon générale, ces soins, qui incluent le brossage de la langue et des muqueuses, doivent être donnés deux fois par jour. À chaque carte s'ajoute par ailleurs une fiche d'information portant sur les précautions à prendre auprès des résidents souffrant de dysphasie. Le programme prévoit une formation du personnel sur ces meilleures pratiques.

Le Syndicat (CSN) des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS de la Capitale-Nationale n'avait pas été informé des détails du programme lorsque joint par *Le Soleil*, mercredi. «Tout ce qu'on sait, c'est ce que les médias ont rapporté [mardi]. On n'a pas encore été rencontré», a indiqué son président, Richard Boissinot. Selon lui, les soins d'hygiène des dents et des prothèses ont toujours fait partie des tâches des préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD. «La majorité des résidents a un dentier, ce qui est rapide à laver», mentionne-t-il.

Mais les différentes mesures incluses dans le programme risquent d'accentuer la pression sur du personnel déjà surchargé. «On est mercredi, en pleine semaine, et il manque à l'Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré trois des six préposés aux bénéficiaires prévus» sur un étage de soins de longue durée, illustre-t-il. «L'intention [derrière le programme] est très bonne, mais est-ce qu'on est capable de mettre ça en pratique avec les forces qu'on a sur le terrain? Est-ce que les préposés auront le temps de tout faire? Aujourd'hui, ce serait difficile à Sainte-Anne-de-Beaupré.»

«PAS LE TEMPS»

Au Syndicat québécois des employées et employés de service (FTQ), on affirme que les soins d'hygiène de la bouche doivent déjà être donnés deux fois par jour normalement, mais qu'en réalité, «ce n'est pas ça qui se passe». «Souvent, le soir, les préposés n'ont pas le temps. Ils y vont avec les priorités, qui sont les changements de couches», nous a expliqué un représentant du syndicat.

En conférence de presse, mardi, la ministre Marguerite Blais soulignait que l'offre de soins buccodentaires dans les CHSLD était «inégale, parfois insuffisante, même inexistante». Elle se disait d'avis que «ce n'est pas parce qu'il manque de personnel qu'on ne peut pas commencer à s'occuper de la bouche de nos aînés», que le premier budget de son gouvernement prévoyait l'embauche de personnel et que «c'est en se donnant une vision à long terme que nous allons être en mesure de réussir». Le programme, pour lequel un budget de 10 millions \$ par année est prévu, devrait avoir été déployé dans tous les CHSLD d'ici un an, a-t-on indiqué mardi.

COURSE À LA MAIRIE

Le transport collectif, une priorité pour Aubin

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Des autobus qui passent aux 15 minutes sur les grands trajets urbains, l'implantation de stationnements incitatifs, la création d'un système d'autopartage. Voilà quelques-unes des propositions faites par le candidat à la mairie de Trois-Rivières, Jean-François Aubin, qui dévoilait ce mercredi ses engagements en matière de transport collectif.



Le candidat à la mairie de Trois-Rivières, Jean-François Aubin.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Bien qu'il reconnaisse que beaucoup ait déjà été fait, notamment en ce qui concerne le transport en commun au niveau de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR), Jean-François Aubin croit que désormais, c'est un positionnement clair venant du politique qui permettra de faire un pas de plus et d'améliorer l'offre en transport collectif à Trois-Rivières.

«Souvent, quand il est question

de transport en commun, c'est l'œuf ou la poule. Moi, je fais le pari qu'en améliorant davantage le service, les gens seront beaucoup plus portés à l'utiliser», indique-t-il.

Ainsi, M. Aubin croit qu'il est temps de remettre l'autobus au goût du jour. «La demande la plus importante des citoyens est d'augmenter la fréquence des autobus.

Les gens trouvent que c'est encore trop long de se déplacer d'un point à l'autre dans la ville. Nous devons, à terme, mettre en place des horaires d'autobus aux 15 minutes sur les grands trajets urbains et augmenter la fréquence sur les autres. Cela deviendra de plus en plus intéressant et convivial de prendre l'autobus. Surtout

qu'on sait que c'est un moyen de transport privilégié par les étudiants, les aînés et plusieurs travailleurs. C'est d'ailleurs une demande non seulement de la population mais des entreprises trifluviennes qui croient que ce sera un facteur facilitant pour le recrutement de main-d'œuvre», indique le candidat.

M. Aubin insiste pour dire que cette amélioration se fera sans entraîner d'augmentation de taxes, étant donné qu'il compte pouvoir aller chercher davantage de fonds du côté des autres paliers gouvernementaux, qui subventionnent le transport en commun des villes comme Montréal et Québec à un niveau vraiment supérieur au prorata de la population, est-il d'avis. La STTR, présentement financée à environ le tiers par les subventions gouvernementales, devrait pouvoir compter sur la moitié de son financement de ces paliers, estime M. Aubin.

Pour encourager l'utilisation de l'autobus et du covoiturage, le

candidat propose de mettre en place des stationnements incitatifs à différents endroits stratégiques de la ville.

Il souhaite également implanter un système d'autopartage, tel Communauto à Montréal. «Il y a des modèles dans les grandes villes, mais également dans les plus petites, comme Victoriaville. Moi je dis, pourquoi pas à Trois-Rivières? Et pour bien des familles, ça viendrait souvent régler la question de l'achat d'une deuxième voiture, en plus d'aider dans la lutte aux changements climatiques», martèle le candidat.

En tenant compte de l'achalandage augmenté par cette nouvelle offre, Jean-François Aubin calcule qu'entre 3 et 5 millions \$ seront nécessaires pour la réalisation de cet engagement, qui se fera par étape. De l'argent qu'il compte aller chercher vers les paliers supérieurs, en travaillant de concert avec les trois députés provinciaux dont les comtés touchent à Trois-Rivières.

Nemaska Lithium lance un examen de ses alternatives stratégiques

MONTRÉAL (PC) — Aux prises avec un litige commercial et un problème de dépassement de coûts pour ses installations, Nemaska Lithium a annoncé mercredi que son conseil d'administration avait mis sur pied un comité spécial chargé d'examiner toutes les alternatives stratégiques dont elle dispose.

La société espère ainsi pouvoir identifier des solutions qui lui permettraient d'obtenir le financement supplémentaire requis pour achever la mine Whabouchi et son usine de Shawinigan. Ces solutions pourraient comprendre l'émission de divers titres de dettes, mais aussi d'autres sources de fonds ou la conclusion d'une entente en vue de la fusion ou de la vente de l'entreprise.

Les services de conseillers financiers de Financière Banque Nationale et de PricewaterhouseCoopers ont été retenus pour aider le comité spécial dans son examen, tandis que le cabinet McCarthy Tétrault lui offrira ses conseils juridiques.

Nemaska Lithium avait annoncé, plus tôt en février, avoir besoin de 375 millions \$ de plus afin de terminer la commercialisation de la mine de Whabouchi - à quelque 300 kilomètres au nord de Chibougamau - ainsi que son usine

électrochimique de Shawinigan.

Le minerai de spodumène extrait de la mine Whabouchi doit être transformé en sels de lithium à valeur ajoutée, pour ensuite être vendu principalement à des fabricants de matériaux de cathodes destinés aux batteries rechargeables lithium-ion pour véhicules électriques. Ce projet, dont la valeur était initialement estimée à 1,1 milliard \$, avait été annoncé en mai dernier.

Québec a injecté 130 millions \$ dans l'aventure jusqu'à maintenant, dont 80 millions \$ dans le capital-actions de la société par l'entremise du fonds Capital Mines Hydrocarbures. De plus, Ressources Québec a souscrit 50 millions \$ en obligations. Cette filiale d'Investissement Québec est le plus important actionnaire de la compagnie, avec une participation d'environ 13 pour cent.

En plus des dépassements de coûts de ses installations, Nemaska Lithium s'est retrouvée impliquée dans un litige commercial après qu'elle eut mis fin à un contrat d'approvisionnement de carbonate de lithium qui devait débuter en avril. Mécontent de la tournure des événements, son client, Livent Corporation, a décidé de relancer le processus d'arbitrage.

VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les collèges ont leur politique

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Collège Shawinigan et le Cégep de Trois-Rivières ont adopté cette dernière semaine leur nouvelle politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Ces deux institutions d'enseignement supérieur se sont donc, à l'instar de l'UQTR et du Collège Lafleche, conformées à la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles.

Le conseil d'administration du Collège Shawinigan a adopté cette nouvelle politique lors de sa séance du 25 février dernier. «Cela permettra la mise en place graduelle de mesures de formation, de sensibilisation et d'accompagnement prévues dans un plan d'action triennal», écrit dans un communiqué de presse Karine Lord, conseillère en communication au Collège Shawinigan.

Cette politique créée pour offrir un milieu de vie sain et sécuritaire aux usagers du Collège Shawinigan a été élaborée par un comité composé de représentants des étudiants et de tous les corps d'emploi présents dans l'institution d'enseignement. Lors de ses travaux, ce comité a même consulté la communauté collégiale.

«Collectivement, nous sommes préoccupés par les violences à caractère sexuel. Il était primordial pour



Le directeur général du Collège Shawinigan, Éric Milette.

— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

nous d'écouter ce que les étudiants et employés avaient à dire sur le sujet et de bien leur expliquer les objectifs de la loi afin de favoriser l'adhésion de tous et de faire de cette problématique un enjeu connu et commun», soutient Éric Milette, le directeur général du Collège Shawinigan.

La politique prévoit notamment la mise en place d'un service d'accompagnement des victimes, en plus d'une procédure de signalement et de traitement des plaintes. De plus, des formations annuelles sont prévues et la section Je veux en parler sera créée sur le site web du Collège pour que l'information sur cette politique soit facilement accessible.

Le lancement de cette politique au

Collège Shawinigan concorde avec le coup d'envoi d'une nouvelle activité destinée à l'ensemble de la communauté collégiale organisée avec le CALACS Entraid'action et l'organisme Sans oui, c'est non! D'ailleurs, la campagne de sensibilisation Ni viande, ni objet, qui aborde la culture du viol et le consentement, est affichée partout dans le collège.

De son côté, le Cégep de Trois-Rivières a aussi adopté dernièrement sa nouvelle politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Entérinée le 20 février par le conseil d'administration de l'établissement d'enseignement, cette nouvelle politique vise l'ensemble de la communauté collégiale.

Cette politique prévoit entre autres la création d'un bureau d'accueil en matière de violence à caractère sexuel (Bureau d'accueil - VACS). Loin de vouloir se subtiliser aux autorités policières, ce bureau permettra d'accompagner les victimes dans les démarches et leurs recherches d'aide. De plus, un comité permanent sera créé afin de garantir l'application de la politique.

Bianca Langlais du service des communications du Cégep de Trois-Rivières précise que de la sensibilisation à l'égard des violences sexuelles existe déjà et que cette politique entraînera d'autres campagnes de sensibilisation.

«Raciste», «escroc» et «sans-cœur»

Donald Trump raconté par son ancien lieutenant Michael Cohen

INÈS BEL AIBA
Agence France-Presse

WASHINGTON — Un homme volontiers menaçant et sans scrupules, qui ne s'est porté candidat à la présidence que pour mieux faire connaître sa marque, et un entourage aux ordres : l'ex-avocat personnel du président américain a brossé mercredi un sombre portrait de la galaxie Trump.

Michael Cohen, qui a travaillé dix ans durant pour la Trump Organization, l'a répété pendant une audition retentissante au Congrès : il connaît «très bien» Donald Trump. Et pendant plusieurs heures, en direct à la télévision, il a raconté sa version de l'homme qu'il a longtemps admiré et auquel il a été, de son propre aveu, «aveuglé» loyal.

D'abord, a-t-il affirmé, Donald Trump est un «raciste».

«Le pays a vu M. Trump courtiser les suprémacistes blancs et les sectaires. Vous l'avez entendu qualifier des pays plus pauvres de «pays de merde». En privé, il est encore pire», a-t-il lancé.

«On était un jour en voiture et on traversait un quartier difficile de Chicago, il a dit que seuls des Noirs pouvaient vivre ainsi», a-t-il ajouté. «Et il m'a dit que les Noirs ne voteraient jamais pour lui parce qu'ils étaient trop stupides.»

Autre caractéristique du milliardaire républicain, selon la description au vitriol faite par Michael Cohen : le manque d'empathie.

«Tout en me disant en 2008 qu'il allait réduire de moitié le salaire de ses employés — y compris le mien —, il m'a montré ce qu'il a présenté comme étant un remboursement d'impôts de la part du fisc, et il a dit qu'il n'en revenait pas de la stupidité du gouvernement qui rendait autant d'argent à quelqu'un comme lui».

MENSONGES ET MENACES

M. Trump «est capable de se comporter avec bonté, mais il n'est pas bon. Il est capable de gestes généreux, mais il n'est pas généreux. Il est capable d'être loyal, mais il est fondamentalement déloyal», a martelé Michael Cohen.

Et alors que l'actuel président a fait sa campagne sur «rendre à l'Amérique à sa grandeur», le jeune Trump a évité d'aller combattre au Vietnam en prétextant une fausse excuse médicale — une pseudo excroissance osseuse au pied — a assuré son ancien confident.



L'ex-avocat du président Trump, Michael Cohen, a longuement témoigné devant les membres du Congrès américain, mercredi. — PHOTO AFP, JIM WATSON

«Tu penses que je suis idiot? Je n'allais quand même pas aller au Vietnam», aurait déclaré M. Trump à son homme de confiance d'alors.

Et M. Trump n'hésitait pas à demander à son avocat de l'époque de menacer des individus ou des entités en son nom. C'est arrivé à des centaines de reprises en dix ans, peut-être 500 fois, a reconnu

M. Cohen.

Le New-Yorkais a aussi affirmé que le milliardaire avait une éthique plutôt... élastique en termes de déclaration de revenus.

«M. Trump gonflait la valeur de ses biens quand ça l'arrangeait, comme quand il essayait d'être listé parmi les personnes les plus riches par *Forbes*, et la dégonflait pour réduire ses taxes

immobilières».

«Quand je dis que c'est un escroc, je parle d'un homme qui se dit brillant, mais m'a ordonné de menacer son lycée et les universités qu'il a fréquentées pour qu'ils ne publient jamais les notes qu'il a eues», a raconté M. Cohen.

Autre anecdote : M. Trump aurait demandé à M. Cohen «de trouver un faux enchérisseur pour qu'il achète un portrait de lui vendu aux enchères», à un prix plus élevé que les autres biens proposés à la vente ce jour-là.

«Le portrait a été acheté par le faux enchérisseur pour 60 000 dollars. M. Trump a [ensuite] demandé à la Fondation Trump, qui est censée être une organisation caritative, de rendre l'argent au faux enchérisseur», a expliqué Michael Cohen.

LA COURSE À LA PRÉSIDENTIE? UN «PUBLIREPORTAGE»

«Tout ça pour son ego», a-t-il dit à une élue qui lui demandait pourquoi le magnat avait demandé une chose pareille.

Quant à la course à la présidentielle, il n'a jamais été question de patriotisme, selon M. Cohen : c'était «une opportunité marketing».

«M. Trump disait souvent : «cette campagne va être le plus grand publireportage de l'histoire politique»».

Une présidentielle qu'il n'avait d'ailleurs jamais envisagé de gagner, selon son ancien avocat.

Trump et Kim Jong-un affichent leur optimisme

HANOÏ (AFP) — Donald Trump et Kim Jong-un ont affiché leur optimisme mercredi au début de leur deuxième sommet à Hanoï, huit mois après leur rencontre historique de Singapour. «Je pense que ce sera un succès», a lancé le président américain, espérant que ce sommet centré sur la dénucléarisation de la Corée du Nord soit «équivalent ou meilleur» que le premier. Jeudi, les deux chefs d'État doivent se retrouver en tête-à-tête.

Portant son traditionnel costume de style Mao, l'homme fort de Pyongyang s'est quant à lui engagé, après une longue poignée de main, à faire de son mieux pour aboutir à de «grands résultats qui seront salués par tous».

Donald Trump, qui rêve de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué, est sous pression depuis la rencontre de Singapour. Celle-ci

a accouché d'une déclaration aux termes vagues sur «la dénucléarisation de la péninsule» coréenne, mais rien de concret sur le désarmement du pays dirigé d'une main de fer par la dynastie Kim.

DIVERSION

Une percée diplomatique lui permettrait aussi de détourner l'attention de ce qui se passe à Washington où son ex-avocat Michael Cohen a livré devant le Congrès un témoignage aussi explosif qu'accablant.

Interrogé, en présence de Kim Jong-un, sur cette audition, M. Trump a tourné la tête, manifestement contrarié.

Les deux dirigeants se retrouveront en tête-à-tête jeudi, deuxième et dernier jour de ce sommet dans la capitale vietnamienne, avant de poursuivre les discussions

avec leurs conseillers, a précisé la Maison-Blanche. Sont ensuite prévues une «cérémonie de signature d'un accord conjoint», sans autre détail, et une conférence de presse avant le départ de M. Trump pour Washington.

Aucun des deux dirigeants n'a donné d'indications précises sur les avancées concrètes qui pourraient être annoncées jeudi.

«MON AMI KIM JONG-UN»

À l'issue d'un bref tête-à-tête mercredi, les deux dirigeants ont participé à un dîner en petit comité au Sofitel Legend Metropole, mythique palace colonial situé en plein cœur de Hanoï.

Quelques heures avant la rencontre, Donald Trump avait une nouvelle fois promis à son «ami Kim Jong-un», de plus de 30 ans son cadet, un spectaculaire



Donald Trump et Kim Jong-un ont fait quelques pas côte à côte à Hanoï, jeudi matin. — PHOTO FOURNIE PAR AFP

développement économique si la Corée du Nord acceptait enfin de renoncer à son arsenal nucléaire.

Il avait longuement mis en avant l'exemple du Vietnam, un pays communiste qui a embrassé l'économie de marché et tourné la page de la confrontation avec les États-Unis.

«Le Vietnam se développe

comme peu d'autres endroits au monde. La Corée du Nord ferait la même chose — et très rapidement — si elle décidait de dénucléariser», avait tweeté le président américain, évoquant la possibilité d'un avenir «GÉNIAL» pour ce pays, aujourd'hui sous le coup de nombreuses sanctions internationales.

L'EXPO HABITAT MAURICIE AURA LIEU DU 14 AU 17 MARS

Le repère de filles signé Anouk Meunier

La She Shed représente une nouvelle tendance



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — «Je suis emballée. On sent que le mois de mars s'en vient avec l'Expo Habitat Mauricie. Les visiteurs donnent le coup d'envoi à leurs projets.» Voilà comment Anouk Meunier traduit son enthousiasme envers cet événement dont elle est la porte-parole pour une seconde année, à l'invitation de l'APCHQ-Mauricie-Lanaudière, en collaboration avec Desjardins, Barrette Structural et RE/MAX de Francheville.

Et l'animatrice bien connue est d'autant plus emballée qu'elle verra les équipes de Construction Acra et de Home Depot Trois-Rivières lui créer un véritable repère de filles en s'inspirant de ses idées et de ses goûts. Car lors de cette 37^e édition qui aura lieu du 14 au 17 mars à la bâtisse industrielle et l'aréna Claude-Mongrain de Trois-Rivières, on y présentera une nouvelle tendance au féminin: la She Shed, une riposte à la légendaire Man Cave. Ce cabanon design sera installé dans un aménagement extérieur moderne, chic et gourmand de 1800 pieds carrés grâce au travail de Jardin du coin. Au menu: un cabanon, un gazebo, une cuisine extérieure, un potager, une boutique gourmande et bien plus, se plaît à décrire celle qui sera sur place les jeudi, vendredi et samedi.

Pour le président de l'APCHQ-Mauricie-Lanaudière, Gilles Matteau, Expo habitat Mauricie se veut un événement pratique et inspirant qui permet aux visiteurs de trouver de bons outils pour réaliser leurs projets.

«Les rencontres, les discussions et le lien de confiance qui s'établit entre un entrepreneur et un client peuvent faire toute la différence dans les projets de construction



Ginette Bellemare, mairesse, Gilles Matteau, président de l'APCHQ, Anouk Meunier, porte-parole, Pierre Couture, de Barrette Structural, Michel Côté, de RE/MAX, et David Bélanger, de Desjardins.—PHOTO: FRANÇOIS PILON - BUZZ PHOTO

et de rénovation, qui représentent souvent des investissements importants», a-t-il souligné.

Ainsi, dit-il, Expo habitat Mauricie reste un incontournable pour toutes personnes ayant un projet de petite ou de grande envergure puisqu'elles pourront être en contact avec plus d'une centaine d'exposants.

«Les visiteurs donnent le coup d'envoi à leurs projets»

— Anouk Meunier

«Nul besoin de chercher ailleurs puisque tous ces experts seront réunis sous un même toit pour prodiguer de judicieux conseils. Les 12 000 visiteurs attendus pourront constater toute l'expertise, le savoir-faire et le professionnalisme des entrepreneurs d'ici», renchérit M. Matteau.

La population sera aussi invitée à découvrir un bungalow design du style Boho chic: une tendance déco qui s'inspire de l'esprit bohémien auquel on accole un petit côté élégant. De l'intérieur jusqu'à la majestueuse terrasse de ce projet, les matières naturelles évoquent le voyage et la nature.

«Orchestrée de main de maître par la designer Nancy Gagné, cette construction est née d'une collaboration entre plusieurs entrepreneurs de la région et démontre avec brio tout le savoir-faire qu'on retrouve en Mauricie», a-t-on fait valoir en plus de signaler l'apport de Signé Garneau pour la conception et l'aménagement de la terrasse extérieure.

Les exposants profitent souvent du Salon pour proposer des offres «incroyables» aux visiteurs et cette année ne fera pas exception. Parmi la liste, on compte des escomptes de 5 %, 10 % à 1 % de rabais et plus de 15 000 \$ en prix à gagner. Tous les détails et conditions seront disponibles sur place.

Et Expo habitat Mauricie étant l'endroit idéal pour rencontrer des experts de l'habitation, c'est pourquoi l'Espace-conseil Desjardins accueille des spécialistes et leurs judicieux conseils. En effet, cinq ateliers-conférences auront lieu tout au long du Salon sur divers sujets tels que: les couvre-planchers, la cuisine, le design et la décoration. La porte-parole Anouk Meunier a également préparé un contenu exclusif qu'elle présentera seulement le samedi, à 14 h. C'est un rendez-vous à ne pas manquer, dit-on, pour repartir inspiré et outillé. Il est possible de consulter l'horaire complet au

expohabitatmauricie.com.

«Pour une troisième année consécutive, il sera possible de visiter sur place la caisse mobile Desjardins. Sa présence permet à nos membres et clients d'effectuer les mêmes transactions qu'en caisse, comme, par exemple, obtenir un prêt hypothécaire. Également, les conseillers Desjardins pourront fournir aux visiteurs du salon des conseils financiers pour la réalisation de leur projet d'habitation et de rénovation», a expliqué le représentant Desjardins, David Bélanger.

Les heures d'ouverture sont de 18 h à 21 h le jeudi, 12 h à 21 h le vendredi, 10 h à 18 h le samedi et 10 h à 17 h le dimanche. Le prix régulier pour un adulte est de 12 dollars et de dix dollars pour un étudiant et les personnes âgées de 65 ans et plus. Pour un jeune de 16 ans et moins qui est accompagné d'un adulte, c'est gratuit, tout comme pour l'accompagnateur d'une personne handicapée. Billetterie en ligne disponible au expohabitatmauricie.com.

«Expo habitat Mauricie constitue le rendez-vous par excellence de la région pour tous les projets de construction, de rénovation, de décoration ou d'aménagement extérieur. La saison idéale pour entamer ses projets arrive à grands pas», conclut le président Matteau.

↑ TORONTO
16 074,30
+ 6,39

↓ NEW YORK
25 985,16
- 72,82

↓ S&P 500
2792,38
- 1,52

↑ PÉTROLE
\$US 56,94
\$US + 1,44

↑ DOLLAR
cUS 76,07
cUS + 0,28

↓ EURO
\$CAN 1,4954
cCAN - 0,53

GLV est vendu à Valmet

La transaction s'élève à 113 millions d'euros

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une page d'histoire se tourne dans le monde industriel de Trois-Rivières avec la vente de GLV à Valmet, au coût de 113 millions d'euros. La transaction sera finalisée au plus tôt le 1^{er} avril prochain.



On ne connaît pas encore les impacts de cette transaction sur les installations trifluviennes de GLV.

—PHOTO: STÉPHANE LESSARD

En 2014, le fondateur de GLV Laurent Verreault et son fils Richard avaient décidé d'acquiescer et de privatiser la division des pâtes et papiers du Groupe GLV. À Trois-Rivières, une centaine de personnes travaillent dans les vastes installations du parc industriel des Hautes-Forges pour y faire la conception et la production des équipements. Un an auparavant, un groupe de gestionnaires locaux s'était porté acquiesceur de l'usine GLV Fabrication, devenue FAB 3R, ce qui semblait alors marquer la fin de la présence de la famille Verreault à Trois-Rivières.

GLV, c'était aussi trois sites aux États-Unis et un même nombre en Suède. Et en Inde, une deuxième usine moderne avait été inaugurée en 2017. À ce

déploiement viennent s'ajouter des bureaux de vente au Brésil et en Russie.

Le groupe conçoit et met en marché des équipements utilisés à diverses étapes de la production de pâtes et papiers, soit de la préparation de la pâte jusqu'à la formation de la feuille et de sa finition. GLV est un fournisseur mondial de pièces de rechange et offre des services de remise à neuf, de modernisation et d'optimisation pour des équipements nouveaux et existants.

Le chiffre d'affaires net des activités acquises s'élevait à environ 160 millions d'euros et la marge EBITA était d'environ 11 % pour l'année 2018. Les

activités acquises comptent 630 employés, dont 65 % sont situés en Amérique du Nord et le reste principalement en Europe, en Amérique du Sud et en Inde.

La transaction n'inclut pas les opérations de lavage, de délignification à l'oxygène et de blanchiment de GLV avec Compact Press, la technologie des pompes et des mélangeurs pour la fabrication de pâtes chimiques, ainsi que le centre de produits associé de Karlstad en Suède.

«L'acquisition présente un excellent ajustement stratégique. Elle renforce l'activité mondiale de services de Valmet, complète notre offre technologique et renforce notre présence et nos

capacités locales, en particulier en Amérique du Nord», a déclaré par voie de communiqué le président et chef de la direction de Valmet, Pasi Laine.

Le chiffre d'affaires de Valmet en 2018 était d'environ 3,3 milliards d'euros. La société, dont le siège social est en Finlande, emploie plus de 12 000 professionnels dans le monde entier.

Il n'a pas été possible d'obtenir des commentaires sur l'avenir des installations trifluviennes. Mais selon certaines sources à l'interne, la transaction pourrait être prometteuse en raison de la renommée de Valmet dans le domaine des pâtes et papiers et de l'énergie.

LES ATTITUDES D'ENTREPRENEUR SELON SYLVIE DESLAURIERS

«Votre plus grande réussite?»

Faire de l'argent n'est pas une raison suffisante

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — «Lorsqu'on demande à quelqu'un pourquoi il désire devenir entrepreneur, plusieurs vont répondre que c'est pour faire de l'argent. Or, cela ne suffit pas pour passer au travers. Et quand on demande aux entrepreneurs de longue date quelle est leur plus grande réussite, ce n'est pas d'avoir fait des profits.»

Voilà le genre de constats que Sylvie Deslauriers a partagé mercredi aux membres de la Chambre de commerce et d'industries de



La conférencière au déjeuner de la CCI3R, Sylvie Deslauriers.

—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Trois-Rivières dans le cadre de sa conférence sur les attitudes d'entrepreneur, un sujet qu'elle vient d'aborder sous la forme d'un volume, et ce, «pour parler de l'être

humain qu'est l'entrepreneur».

Selon elle, le chemin de l'entrepreneuriat est parsemé de défis et d'obstacles qui rendent la route à la fois motivante et angoissante. D'où son but d'identifier les attitudes qui vont aider l'entrepreneur à réussir et à être satisfait de son parcours.

À son avis, il faut d'abord être conscient de ses forces et faiblesses. «Qu'est-ce que tu n'aimes pas faire? Qu'est-ce qui te fait peur?», demande l'auteure.

En plus d'être responsable, Mme Deslauriers croit que l'entrepreneur devrait être honnête, en donnant l'heure juste, et conséquent. «Il est faux de dire que tous les moyens sont bons pour atteindre son but», souligne l'invitée du jour.

Autre thème: être chef. «De mon point de vue, le chef d'entreprise a une influence déterminante sur son entourage. Par

ses actions, gestes et paroles, ou par son inaction, l'entrepreneur donne l'exemple. Il détermine la culture de son entreprise. Est-ce qu'il accepte qu'un employé manque de respect à l'un de ses collègues? Aux clients? Il m'apparaît important que l'entrepreneur se questionne sur les valeurs qui sont importantes pour lui, car il influence, parfois sans le savoir, l'atmosphère de l'entreprise», fait-elle remarquer.

Invitant l'entrepreneur à être équilibré en veillant à son bien-être personnel, celle-ci trouve également important qu'il soit vigilant «en ayant des yeux tout le tour de la tête et ne prenant rien pour acquis».

«Que répondrez-vous lorsqu'on vous demandera quelle est votre plus grande réussite?» a-t-elle lancé comme question à la fin de son allocution.

MOUVEMENT DESJARDINS

La ristourne atteint un sommet en six ans

La Presse canadienne

MONTREAL — Le Mouvement Desjardins a généré un excédent net avant ristournes record de 2,33 milliards \$ l'an dernier, ce qui lui permettra de retourner 253 millions \$ à ses membres – soit la somme la plus élevée en six ans.

Cette hausse de 8,4 pour cent de la rentabilité a été réalisée par la coopérative en dépit d'une baisse marquée des excédents dans son secteur de l'assurance de dommages, qui subit les contrecoups d'un contexte plus difficile.

«Nous avons pris la décision, considérant les très bons résultats, de retourner plus d'argent à nos membres, a expliqué mercredi le président et chef de la direction de Desjardins, Guy Cormier, au cours d'une conférence téléphonique. C'est un signal que le mouvement va bien.»

La somme versée aux membres de la coopérative établie à Lévis sera plus élevée de 25 pour cent par rapport à celle de 2017.

Depuis qu'il a pris les commandes de la coopérative, M. Cormier a répété à plus d'une reprise qu'il désirait que la ristourne ne soit pas simplement liée au volume de placement et que son calcul devait évoluer.

Il a expliqué que les membres devraient commencer à observer les changements apportés à compter du mois d'avril.

«Nous allons amener une plus grande uniformité sur la ristourne, a dit M. Cormier. Peu importe la caisse où vous faites des affaires, avec un taux de ristourne sur l'épargne, sur les prêts et le nombre de produits que vous détenez.»

Il s'est aussi réjoui d'un ajout net de 50 000 nouveaux membres l'an dernier, ce qui constitue la plus forte augmentation des dix dernières années.

En excluant les éléments non récurrents, qui tiennent notamment compte d'un gain net d'impôts de 129 millions \$, l'excédent net avant ristournes aux membres a grimpé de 15,8 pour cent, pour atteindre 2,2 milliards \$, tandis que les revenus ont été de 16,56 milliards \$, en hausse de 7,2 pour cent.

Pour sa part, le rendement des capitaux propres a atteint 9,3 pour cent l'an dernier, contre 9,1 pour cent en 2017.

Une bière pour Bears of Legend

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Ce n'est pas nouveau; la bière et la musique font bon ménage. À l'instar de grands noms du rock, le groupe Bears of Legend a maintenant une bière associée à son nom. Brassée par la microbrasserie À la fût de Saint-Tite, la Beer of Legend est une gose houblonnée qui suivra la formation musicale en tournée.

Le chanteur de la formation originaire de la région avoue en entrevue que les membres de Bears of Legend apprécient, lorsqu'ils sont sur la route, les bières de microbrasseries québécoises, particulièrement celles d'À la fût. David Lavergne mentionne justement que plusieurs approches avaient été réalisées auprès de la microbrasserie de Saint-Tite pour leur proposer un partenariat, mais qu'aucun projet n'avait abouti, jusqu'à tout dernièrement.

«La gang d'À la fût est tellement professionnelle et créative. Ça bouillonne dans cette place. Ça n'a pas été long qu'ils arrivent à concevoir et à créer de toutes pièces une bière pour nous», soutient le chanteur de la formation, David Lavergne.

«On est fan de bières de micros depuis toujours. Même qu'on a été associé avec les années à cette bière artisanale un peu malgré nous. Surtout par le fait qu'on a commencé nos tournées de spectacles dans les microbrasseries québécoises. Elles ont été les premières à acheter notre spectacle.»

Ces premiers spectacles dans les microbrasseries ont été marquants pour le groupe, pour les bonnes et les mauvaises raisons. «Je me rappelle à l'époque la



La microbrasserie À la fût lance la bière Beer of Legend en partenariat avec le groupe folk de la région Bears of Legend.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

première tournée qu'on avait faite, on appelait ça une tournée et on partait pour quatre shows, puis on a annulé le dernier parce qu'on n'avait pas réussi à passer au travers parce qu'on avait pris trop de bières», se souvient en riant David Lavergne.

Le mariage entre Bears of Legend et la microbrasserie était tout naturel, surtout que le batteur de la formation, Francis Perron, est originaire de Saint-Tite. La formation musicale affirme aussi entretenir les mêmes valeurs que la microbrasserie, notamment en ce qui a trait à l'importance de la production locale. Il s'agit également du premier projet du genre pour À la fût.

«Ça va être tout naturel de représenter cette microbrasserie», précise David Lavergne.

Le nom de la bière Beer of Legend s'est imposé rapidement

comme incontournable. Cela provient de l'erreur très fréquente de prononciation que bien des francophones commettent en disant «beer» au lieu de «bear» lorsqu'ils parlent du groupe. Plus qu'une simple boutade, ce nom rappelle inévitablement celui de la formation folk.

La Beer of Legend est disponible dès maintenant auprès des bons distributeurs de bières de microbrasseries. Cette bière sera aussi disponible au pub de la microbrasserie de Saint-Tite. Le lancement de la gose survient alors que Bears of Legend amorce jeudi une série de deux spectacles au cabaret de l'amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières où ils feront découvrir leur nouvel album *A million lives*. D'ailleurs, la chanson *Only You* de ce nouvel album se fraie tranquillement un chemin dans les radios commerciales.

En tournée un peu partout au Québec au cours des prochains mois, les membres du groupe seront en quelque sorte précédés de leur bière. Bien qu'il sera souvent impossible de la vendre lors des spectacles, car la plupart des scènes ont des contrats d'exclusivité avec les grands brasseurs, il sera tout de même possible de trouver cette gose de la microbrasserie dans la ville où le groupe se produit.

«Nous voulons nous assurer que la bière soit disponible dans les villes où les Bears of Legend vont se produire», explique Marie-Claude Thiffeault, responsable des communications d'À la fût.

Pour l'instant, la production de la Beer of Legend est modeste. Si la demande est au rendez-vous, la microbrasserie augmentera sa production.



AVANT QU'ON EXPLOSE

Une partie de l'équipe de la toute nouvelle comédie québécoise *Avant qu'on explose* était de passage à Trois-Rivières mercredi pour y rencontrer la presse et assister à une première trifluvienne au Cinéma du Cap. On retrouve, de gauche à droite sur cette photo, quelques-uns des artisans du film: les comédiens Antoine-Olivier Pilon et Étienne Galloy, le scénariste Éric K. Boulianne, la comédienne Julianne Côté, le réalisateur Rémi St-Michel ainsi que le comédien Will Murphy. Le film prendra officiellement l'affiche le vendredi 1^{er} mars. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

AU ROND COIN DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON EN MAI

100% David Portelance

MARIE-ÈVE LAMBERT

La Voix de l'Est

Il ne faudrait pas s'étonner d'apprendre qu'un certain conteur de Saint-Élie-de-Caxton soit tombé sous le charme de sa poésie juste et profonde et de ses mélodies folk existentialistes lors de son passage au Festival de la chanson de Granby, en 2003. Au point de lui commander des chansons.

C'est toutefois sa propre signature que David Portelance viendra présenter au public le 25 mai prochain, au Rond Coin de Saint-Élie-de-Caxton, lui qui nous a servi un deuxième album qui lui a valu des critiques dithyrambiques, il y a un an.

Unabri contre le vent fait suite au bien acclamé *Tenir la route* (2014). Teinté de blues, bluegrass, folk et country du Sud des États-Unis, ce second opus est formé de ses propres compositions ainsi que de reprises de grands classiques cajuns que l'auteur-compositeur-interprète quadragénaire viendra nous livrer en toute intimité en formule full band. Il sera accompagné en images par les œuvres de l'artiste visuel Andrée-Anne Laberge et du photographe Olivier Samson, tantôt en projection, tantôt



David Portelance sera à Saint-Élie-de-Caxton en mai pour présenter son deuxième album qui lui a valu des critiques dithyrambiques, il y a un an : *Unabri contre le vent*. Il sera accompagné en images par les œuvres de l'artiste visuel Andrée-Anne Laberge et du photographe Olivier Samson. — PHOTO FOURNIE

en réalité augmentée.

Il s'agira pour lui d'un premier retour là où tout a commencé, il y a 10 ans... sans qu'il ne s'en doute.

AU COMMENCEMENT D'UNE CARRIÈRE

2003. Année où David Portelance participe pour la première

fois au Festival de la chanson de Granby – il y reviendra en 2005. Fred Pellerin agit à titre d'animateur. En coulisses, les deux font connaissance. Ça clique fort. «Comme une rencontre de voyages», image Portelance. «Dont on se souvient longtemps.»

Pendant des années, les deux

gars ne se sont pas revus. Jusqu'à ce que Pellerin téléphone à Portelance pour lui demander s'il acceptait qu'il utilise *Au commencement du monde* et *Tenir debout* pour son premier disque musical, *Silence* (2009). Deux des trois chansons qu'il avait interprétées au FICG. Pas mal...

Depuis, les mots de l'auteur-compositeur-interprète ne sont jamais bien loin de ceux du conteur. David Portelance a participé aux trois albums de Fred Pellerin, en plus de ponctuer ses contes de ses mélodies.

«Un jour, [Pellerin] m'a pris par le d'sous du bras et m'a dit 'viens-t-en par chez nous'. Il m'a présenté à sa gérante, à son réalisateur Jeannot Bournival, et c'est là que ma carrière personnelle a pris son envol», raconte le principal concerné. Si ce n'était pas de lui, son premier disque n'aurait probablement jamais vu le jour...

Sous l'étiquette La Tribu est né *Tenir la route*, puis, moins dans l'urgence, *Unabri contre le vent*, duquel Portelance a davantage pris en main la direction artistique de l'ensemble, question de lui donner une direction claire, une facture intimiste.

Questionné à savoir si ça commence à lui peser de sans cesse se trouver dans l'ombre de Fred Pellerin, Portelance réplique : «je suis tellement reconnaissant pour tout ce qu'il a fait pour moi, je ne peux et ne suis pas fatigué d'être associé à lui. Mais j'aime l'idée d'avoir ma propre personnalité et de la faire découvrir au grand public.»

Mini-tournée pour les 20 ans de métier de Vincent Vallières

STEVE BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Vincent Vallières a annoncé mercredi une courte tournée de concerts de seulement huit dates (dont le 26 avril au Trou du Diable de Shawinigan) pour souligner 20 ans de métier ainsi que la réédition limitée, en format vinyle, de ses opus 3 et 4, *Chacun dans son espace* et *Le repère tranquille*.

Justement, le programme de ce concert spécial, intitulé *Face A / Face B*, sera consacré à l'interprétation intégrale des chansons de ces deux disques, parus respectivement en 2003 et en 2006. Ce sera l'occasion de réentendre certains des succès de cette période pré-*On va s'aimer encore*, tels *Le temps passe*, *OK on part*, *Manu* et *Je pars à pied*.

Pour cette tournée, le musicien



Vincent Vallières — PHOTO LE SOLEIL

retrouvera également son groupe de l'époque, composé du bassiste Michel-Olivier Gasse, du batteur Simon Blouin et du guitariste André Papanicolaou.

Les billets sont déjà en vente.

LE JOURNALISTE PORTE PLAINE À LA POLICE

Léché en direct à la télé

TORONTO (PC) — Un journaliste du réseau anglais de Radio-Canada qui a été léché par un homme en direct à la télévision s'est plaint à la police de l'incident.

Chris Glover a déclaré à La Presse canadienne que l'incident survenu dans un club de comédie de Toronto l'avait profondément troublé. Il dit qu'il veut essayer d'empêcher que de tels incidents ne se reproduisent. L'incident a également provoqué l'indignation des téléspectateurs, beaucoup affirmant que le journaliste avait été agressé.

L'homme a été largement identifié comme étant l'acteur comique Boyd Banks, que le journaliste ne connaissait pas. Le comédien de 54 ans n'a pas commenté. «J'ai pris la décision d'aller à la police parce que j'espère que cette personne pourra assumer la responsabilité de ce qui s'est passé», a expliqué Chris Glover.

Dans un clip largement partagé, M. Glover parle à son collègue en studio lorsqu'un homme, vêtu d'un chandail vert des Roughriders de la Saskatchewan, s'approche



Le journaliste de Radio-Canada du réseau Chris Glover.

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

derrière lui. L'acteur, qui a participé à des émissions de CBC, lèche alors l'oreille du journaliste de façon démonstrative et l'embrasse dans le cou pendant qu'il continue de parler. Le reporter cède ensuite l'antenne aux gens en studio avec la réplique suivante : «Les choses

deviennent un peu gênantes ici, je vais donc vous céder la parole», a lancé Chris Glover en provenance du Comedy Bar de Toronto.

«Ouais, c'est un peu étrange. Ce n'est vraiment pas nécessaire, a répondu l'animateur Dwight Drummond. Éloignez-vous de ce monsieur.»

Chris Glover a conservé son sourire pendant le segment. Dwight Drummond n'a pas répondu à une demande de commentaire. Cependant, un porte-parole de CBC a dénoncé les actes de cet homme et loué le journaliste. «Chris Glover a fait preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme remarquables dans une situation très délicate, a déclaré Chuck Thompson. Malheureusement, la tendance à harceler les journalistes se poursuit et nous la prenons très au sérieux.»

Boyd Banks est né en Saskatchewan et a fait de nombreuses apparitions au cinéma et à la télévision, notamment dans la série canadienne *La petite mosquée dans la prairie*, diffusée sur CBC.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE BOURSES 2018-2019



FONDATION
UQTR
Le don du Savoir

PLUS DE
1 000 000 \$
REMIS LORS DE LA CÉRÉMONIE
FÉLICITATIONS
À NOS BOURSIERS



Fondation J. Armand Bombardier – pour l'accessibilité étudiante, 2 bourses de soutien d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Alexanne Beaudry et Marianne Homier.

Fondation J. Armand Bombardier – pour l'engagement communautaire, 4 bourses d'implication d'un montant de 2 000 \$ chacune, attribuées à Audrey Baillargeon, Fabienne Lavoie, Ingrid Morin et Jason Rivest. Ces bourses sont remises par M. Ghislain Samson, doyen de la gestion académique des affaires professorales à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR et M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR.



Ville de Trois-Rivières – 1^{er} cycle, 5 bourses de soutien d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Adréanne Brunelle, Maude Crête, Étienne Desfossés, Joliane Dufresne (représentée sur la photo par Renée Marchand) et Émilie Lefebvre.

Ville de Trois-Rivières – 2^e cycle, 2 bourses d'excellence d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Mathieu Cloutier et Stéphanie Paré.
Ville de Trois-Rivières – 3^e cycle, une bourse d'excellence d'un montant de 5 000 \$, attribuée à François Olivier Fabi. Ces bourses sont remises par M. Robert Ricard, président du conseil d'administration de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Power Corporation du Canada, une bourse d'excellence de 3^e cycle d'un montant de 10 000 \$, attribuée à Marie-Claude Blais. Cette bourse est remise par Mme Catherine Parissier, vice-rectrice aux études et à la formation à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Raymond Chabot Grant Thornton, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Jean-Pierre Fodjo Wafeu. Cette bourse est remise par Mme Magali Lebel-Lemire, associée CPA, CA, M. Robert Larose, premier directeur principal, CPA auditeur, CA, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Administration portuaire de Trois-Rivières, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 000 \$, attribuée à Véronique Roy-Blais. Cette bourse est remise par Mme Sara Dubé, directrice aux affaires publiques chez Administration portuaire de Trois-Rivières, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Antirouille Métropolitain, une bourse d'excellence de 2^e cycle d'un montant de 4 000 \$, attribuée à Alexandre Camiré. Cette bourse est remise par M. Martin Rousseau, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Deloitte, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Ariane Villemure. Cette bourse est remise par Mme Vickie Desaulniers et Mme Catherine Lamy, CPA-CA toutes deux directrices adjointes en audit et certification chez Deloitte, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Association des cadres de l'UQTR, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Karyn Bédard et Caroline Guénette. Ces bourses sont remises par M. Denis Deschênes, président de l'Association des cadres de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Banque Scotia, 2 bourses de soutien de 2^e cycle d'un montant de 1 500 \$ chacune, attribuées à Jacinthe Dumaine et Martino Vidot. Ces bourses sont remises par Mme Jocelyne Gosselin, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fednav, 2 bourses de recherche de 2^e cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Lisane Arseneault-Boucher et Claudie Lachance. Ces bourses sont remises par Mme Chanie Perreault-Arseneau, coordonnatrice au Service aux étudiants à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Association des professeurs réguliers retraités de l'UQTR, une bourse d'excellence de cycles supérieurs d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Jimmy Beaulieu (représenté sur la photo par François Fabi). Cette bourse est remise par M. Jean Roy, président de l'Association des professeurs réguliers retraités de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Lavery, De Billy, 4 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Antoine Bergeron, Marylène Dussault, Nathalie Gagné et Élise Morin. Ces bourses sont remises par Mme Marie-Josée Héту, avocate associée et Mme Andrée-Anne Perras-Fortin, avocate chez Lavery, De Billy, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Association des retraités de l'UQTR, 3 bourses d'excellence d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Nicolas Germain-Marchand, Aude-Marie Poirier et Vincent Chalifour. Ces bourses sont remises par M. Jean-Claude Montplaisir et Mme Suzanne Camirand, respectivement président et vice-présidente de l'Association des retraités de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Enfoui-Bec, une bourse de soutien de cycles supérieurs d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Roxanne Giguère-Tremblay. Cette bourse est remise par M. Sylvain Benoit, directeur du bureau de l'internationale et du recrutement à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Gilles-de-la-Fontaine, 2 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 5 000 \$ chacune, attribuées à Benjamin Gagnon et Dannick Rivest. Ces bourses sont remises par M. Ghislain Samson, doyen de la gestion académique des affaires professorales à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



PriceWaterHouse Coopers, 2 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Pascal Jetté-Beauchamp et Amélie Mongeau. Ces bourses sont remises par Mme Amélie Trotier-Lacombe, présidente de l'Association générale des étudiants à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Cantin-Roy, 2 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Marie-Eve Guillemette et Mélodie Nicole. Ces bourses sont remises par M. Jean Poliquin, vice-président et directeur de la Financière Banque Nationale-Gestion de Patrimoine, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Caisse Desjardins de Trois-Rivières, 2 bourses d'excellence d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Roxanne Gaudet et Christopher Smith. Ces bourses sont remises par Mme Mélanie Hamel, directrice communications et ressources humaines, Caisse Desjardins de Trois-Rivières, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Hydro-Québec - excellence génie, 11 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Érik Bergeron, Gabriel Brunet-Filion, Jolène Buisson, Olivier Codère, Bastien Côté, William Flynn, Marilie Olsen-Allard, Samuel Paul, Jérémy Poupard, Ilary Tanguay-Morin et Lory Thibodeau.
Hydro-Québec - excellence 2^e cycle, une bourse d'excellence d'un montant de 2 775 \$, attribuée à Ahmed Melki.
Hydro-Québec - étudiants internationaux 2^e cycle, une bourse d'excellence d'un montant de 2 775 \$, attribuée à Saber Salmi.
Hydro-Québec - excellence 3^e cycle, une bourse d'excellence d'un montant de 1 300 \$, attribuée à Sébastien Gamache.
Hydro-Québec - excellence - énergie et matériaux, 3 bourses d'excellence d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à William Gauthier, Benoit Laurent et Alexis Paquin.
Hydro-Québec - projets, une bourse d'excellence d'un montant de 20 500 \$, attribuée à Abdoul Wahab Dante.
Hydro-Québec - projets, une bourse d'excellence d'un montant de 16 250 \$, attribuée à Ibrahima Diallo.
Hydro-Québec - projets, 2 bourses d'excellence d'un montant de 9 100 \$ chacune, attribuées à Sara Cherifi et Éloïse Breton. Ces bourses sont remises par M. Philippe Gervais, conseiller, dons et commandites chez Hydro-Québec, Mme Isabelle Perreault, Chef-Relation avec le milieu, Mauricie/Centre-du-Québec chez Hydro-Québec, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Duchesne et fils - 1^{er} cycle, une bourse d'excellence d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Florence Blouin.
Duchesne et fils - 2^e cycle, 2 bourses d'excellence d'un montant de 4 000 \$ chacune, attribuées à Catherine Gagné et Blaise Pascal Ntumba Kalunde N'fio. Ces bourses sont remises par Mme Mireille Gagnon, directrice des ressources humaines chez Duchesne et fils, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Pluritec, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Crispin Buamba Ngalamulume. Cette bourse est remise par M. Jonathan Duguay, directeur général de Pluritec, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Daneault-Leduc, 2 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Samuel Daviau et Ariane Durand-Guévin. Ces bourses sont remises par Mme Céline Leduc, généreuse donatrice, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Banque Nationale du Canada, 4 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 000 \$ chacune, attribuées à Benjamin Corbeil, Félix Gélinas-Gascon, Sarah Morency-Lemieux et Noémie Trottier. Ces bourses sont remises par Zineb Norry, vice-présidente Mauricie/Portneuf chez Banque Nationale du Canada, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



BMO Groupe financier, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 500 \$, attribuée à Pierre-Alexandre Tellier. Cette bourse est remise par Mme Chantal Bouchard, directrice de la succursale BMO à Trois-Rivières Ouest, M. Claude St-Pierre, directeur de la succursale BMO du Centre les Rivières, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Céline Plourde et René Bérubé, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Audrey Côté-Allard. Cette bourse est remise par Mme Céline Plourde, généreuse donatrice, M. René Bérubé, généreux donateur, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Corina Reischer, une bourse d'excellence de 2^e cycle d'un montant de 2 500 \$, attribuée à André Vallière. Cette bourse est remise par Mme Danielle St-Amant, directrice du Service du développement institutionnel et affaires publiques à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Professeurs en communication sociale à l'UQTR, une bourse d'implication de 1^{er} cycle d'un montant de 500 \$, attribuée à Sébastien Houle. Cette bourse est remise par M. Stéphane Perreault, professeur en communication sociale et membre du Comité de programme de cycles supérieurs à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Département d'orthophonie de l'UQTR, une bourse d'accueil de 3^e cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Cindy Levesque-Boissonneault. Cette bourse est remise par Mme Dima Safi, directrice du Département d'orthophonie à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Gosselin-Grondin, 5 bourses de soutien de 2^e cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Marilou Bernier, Marie-Jeanne Decoste, Laurence Gauthier, Christine Ouellet et Olivier Ricard. Ces bourses sont remises par Mme France Joyal, professeure au Département de philosophie et des arts de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fondation Hélène et Jean-Louis Tassé, 23 bourses de soutien de 1^{er} et 2^e cycles d'un montant de 2 000 \$ chacune, attribuées à Cynthia-Ann Aubut-Brassard (représentée sur la photo par Esther Cloutier-Thomas), Pascal Baril-Sabourin, Nicole Bernard, Marie-Christine Blanchette, Laurie Campbell, Benjamin Corbeil, Sabrina Côté, Audrey Côté-Allard, Mélissa Côté-Bisaillon, Marie-Carmen Dallaire, Ariane Dauphinais, Steve Desautels, Sébastien Dugas, Patrick Foucault, Josianne Gagnon-Robichaud, Catherine Gagné, Vincent Gauthier, Karine Gosselin, Vanessa Larose-Desjardins, Amélie Lemire, Nicolas Parent, Grégoire Silvy, François St-Amant et Étienne Viau-Royer (représenté sur la photo par Christopher Smith). Ces bourses sont remises par Mme Chanie Perreault-Arseneau, coordonnatrice au Service aux étudiants à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Rollande-Charron, 2 bourses de soutien de 1^{er} et 2^e cycle d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Alda Carole Bepe et Martino Vidot. Ces bourses sont remises par M. Charles Nadeau, vice-recteur à l'administration et aux finances à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Département de génie mécanique, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 500 \$, attribuée à Kevin Beaudry. Cette bourse est remise par M. Vincent François, directeur du programme de génie mécanique à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Ordre des chiropraticiens du Québec, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Jeanne Boulay. Cette bourse est remise par Mme Nancy Mayrand, chiropraticienne et administratrice à l'Ordre des chiropraticiens du Québec pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Département des sciences comptables - Éric Chartier, une bourse de persévérance de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Mélanie Mainville.

Département des sciences comptables - Sylvain Beaudry,

2 bourses d'accueil de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$ chacune, attribuées à Vincent Thériault et Fanny Zaccaria.

Département des sciences comptables - accueil, 2 bourses de 2^e cycle d'un montant de 1 500 \$ chacune, attribuées à Stéphanie Lacharité et Adrienne Vincent.

Département des sciences comptables - soutien, une bourse de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Anthony Gélinas. Ces bourses sont remises par M. Sylvain Beaudry, professeur au Département des sciences comptables et directeur du comité de programme de 1^{er} cycle en sciences comptable à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Ganotec, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 000 \$, attribuée à Joël Beaulieu Lampron. Cette bourse est remise par M. Richard Robitaille, gestionnaire en estimation chez Ganotec, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Financière Banque nationale-Gestion de patrimoine, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 000 \$, attribuée à Jean-Pierre Schneider. Cette bourse est remise par M. Jean Poliquin, vice-président et directeur chez Financière Banque Nationale - gestion de patrimoine, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



G3 Canada limited, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Alexandre Duguay. Cette bourse est remise par M. Simon Lamy de G3 Canada à Trois-Rivières, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Mouvement Desjardins, 3 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Étienne Beaulac, Chloé Bourgault-Bourassa (représentée sur la photo par Christopher Smith) et Caroline Landry. Ces bourses sont remises par Mme Mélanie Hamel, directrice communications et ressources humaines, Caisse Desjardins de Trois-Rivières, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Bourses d'excellence à l'admission au 1^{er} cycle, 36 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant allant de 2 000 \$ à 3 500 \$, attribuées à Frédérique Aubin, Louis-Philippe Bertin, Shirine Bessette, Laurent Bournival, Simon Brabant, Noémie Carter, Britany Cochrane, Camille Comtois (représentée sur la photo par Stéphane Comtois), Laurianne Cossette, Gabrielle Darveau, Vincent Désilets, Mélina Dorval, Éizabeth Duguay, Pier-Olivier Dumont, Jade Fleurant, Lyssa Fournier, Laura Lachance, Emilie Lamarre-Bouchard, Sarah Landry, Guillaume Laviolette, Samantha Leclerc, Éloïse Maltais, Anne Massicotte, Simon Martel, Élodie Marullo, Myriam Michaud, Stéphanie Noël, William O'Sullivan-Dargis, Jean-Simon Richard, Jonathan Rivard, Johannie Roy, Camille St-Georges, Raphaël Tétreault, Audrey Tremblay, Magali Verville et Samuel Vincent. Ces bourses sont remises par Mme Catherine Lazure, registraire à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fonds C.E.U., 3 bourses d'excellence de 2^e et 3^e cycles d'un montant de 5 000 \$ chacune, attribuées à Isabelle Morin, Sébastien Poirier et Samuel Sirois. Ces bourses sont remises par M. Martin Rousseau, représentant du fonds C.E.U. et membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Bourses d'excellence à l'admission aux cycles supérieurs, 26 bourses d'excellence au 2^e et 3^e cycles d'un montant allant de 2 500 \$ à 16 000 \$, attribuées à Kekeli Agbouhou, Marie-Claude Ayotte, Teura Barff, Sabrina Beaulieu-Rodrigue, Marilyne Boisvert, Michelle Boivin, Miriam Brunelle, Nour Dissem, Sandrine Gagné-Trudel, Abigaëlle Gascon, Rosalie Genois, Marie Goulet, Louis Hamel, Kevin Lajoie, Alvaro Omar Macias Fernandez, Benoit Miron, Isabelle Morin, Leïla Mostefa-Kara, Caroline Motais, Éliane Nadeau, Nancy Passemerd, Émily Pecszi, Loick Pichon, Anaïs Riera, Annie-Claude Rivest, Samuel Sirois, Souad Tab, Charles-Antoine Tardif et François Thiffault. Ces bourses sont remises par M. Adel Omar Dahmane, doyen des études à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Excellence 1^{er} cycle, 8 bourses d'excellence d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Joël Boivin, Michelle Carroll, Joël Forget, Marie-Carmen Galli, Stéphanie Lavoie, Marie-Pier Martins, Lilian Skokan et William White. Ces bourses sont remises par M. Charles Nadeau, vice-recteur à l'administration et aux finances à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Étudiants étrangers, 4 bourses de soutien d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Haythem Bouallag (représenté par Ammar Aoudia), Stéphanie Diazola, Emmanuella Muteba et Soukeyna Niodogo. Ces bourses sont remises par M. Sylvain Benoit, directeur du bureau de l'international et du recrutement à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Excellence 2^e cycle, 3 bourses d'excellence d'un montant de 2 000 \$ chacune, attribuées à Salma Grich, Camille Durand-Plourde et Lysandre Lauzon. Ces bourses sont remises par Mme Catherine Parissier, vice-rectrice aux études et à la formation à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Famille J.-Oscar Nolet, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Thomas Morin. Cette bourse est remise par Mme Catherine Therrien, directrice adjointe au Service aux étudiants de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Paul Desaulniers (Fondation communautaire du Saint-Maurice), 7 bourses de soutien de 1^{er} et 2^e cycle d'un montant de 3 000 \$ chacune, attribuées à William Bacon, Kevin Desaulniers, Jacinthe Dumaine, Naomie Fontaine, Karen Pronovost Durand et Anik Samson. Ces bourses sont remises par mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain, respectivement vice-présidente et administratrice de la Fondation communautaire du Saint-Maurice, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fédération du personnel professionnel des Universités et de la Recherche, une bourse d'implication de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Candide Germain-Duval. Cette bourse est remise par mesdames Carole Mallette et Emma-Émilie Gélinas, respectivement déléguée syndicale et vice-présidente du Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, 4 bourses d'excellence d'un montant allant de 500 \$ à 1 000 \$, attribuées à Marie-Jeanne Decoste, Priscilla Flynn, Nicolas Lelièvre et Sophie Rioux. Ces bourses sont remises par M. Roger Kemp, secrétaire-trésorier de la Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Sœurs de la congrégation de Notre-Dame, 10 bourses de soutien d'un montant de 2 000 \$ chacune, attribuées à Caroline Allard, Marjolaine Berthiaume, Pascale Gauthier, Jonathan Goupil, Jade Guilbert, Sarah Larochelle, Caroline Motais, Marie-Élaine Rheault, Véronique Saumure et Syla Tifoun. Ces bourses sont remises par M. Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fondation Michaud, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Sara Cherifi et Sophie Povin-Drapeau. Ces bourses sont remises par Mme Kathleen Bélanger, directrice du service de la formation continue et de la formation hors campus à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



KP Management, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Marie-Carmen Dallaire et Fanny Zaccaria. Ces bourses sont remises par M. Kevin Pepin, président de KP Management, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fonds boursier Arthabaska et de l'Érable, 4 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Samuel Blier, Sabrina Chauvette-Hamel, Lysanne Guérin et Marco Lizotte. Ces bourses sont remises par M. Sébastien Charles, vice-recteur à la recherche et au développement à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fonds boursier Drummond, 2 bourses de soutien d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Jessica Auger-Desjardins et Anne St-Cyr. Ces bourses sont remises par Mme Catherine Therrien, directrice adjointe du Service aux étudiants à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Costco Wholesale Canada, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Fassony Noël. Cette bourse est remise par M. Jean-François Ricard, gérant ressources humaines et administration chez Costco, M. Réal Berridge, directeur de l'entrepôt Costco à Trois-Rivières, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Fonds boursier les Maskoutains, une bourse de soutien d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Kevin Despaties. Cette bourse est remise par Mme Marylène Drouin, secrétaire générale à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Kongsberg Automotive, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Laurie Béliveau. Cette bourse est remise par M. Éric Lussier, gestionnaire de l'ingénierie électronique chez Kongsberg Automotive, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Les ingénieurs de la Mauricie, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Olivier Fortin. Cette bourse est remise par Mme Kathleen Bélanger, directrice du Service de la formation continue et de la formation hors campus à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Marmen, 2 bourses d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 3 000 \$ chacune, attribuées à Marianne Boyer et Marc-Antoine Roy. Ces bourses sont remises par M. Pierre Leduc, conseiller aux communications chez Marmen, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Syndicat des employés de soutien de l'UQTR, une bourse de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Jeanne Couture. Cette bourse est remise par M. Sylvain Blais, président du Syndicat des employés de soutien de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Roy-Denommé, 5 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 3 000 \$ chacune, attribuées à Eugénie Champagne-Gilbert, Véronique Gingras, Véronique Houle, Audrey Jacques et Josée Lambert. Ces bourses sont remises par M. Adel Omar Dahmane, doyen des études à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Innovation et développement économique Trois-Rivières - 1^{er} cycle, une bourse de soutien d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Salim Bouraima.

Innovation et développement économique Trois-Rivières - 2^e cycle, une bourse de soutien d'un montant de 2 000 \$, attribuée à Firas Manai.

Innovation et développement économique Trois-Rivières - 3^e cycle, une bourse de soutien d'un montant de 3 000 \$, attribuée à Rodrigue Mbakop. Ces bourses sont remises par Mme Catherine Parissier, vice-rectrice aux études et à la formation à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Intragaz - in memoriam Jacinthe Dauphin, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 2 250 \$, attribuée à Stéphanie Bouchard. Cette bourse est remise par Mme Jocelyne Gosselin, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



J. Claude Laine, une bourse d'excellence de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Cloé Poulin-Collins. Cette bourse est remise par M. Lionel Berthou, professeur au Département de biologie médicale et doyen de la recherche et de la création par intérim à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Syndicat des chargés de cours de l'UQTR - Joseph-Labrech, une bourse de 2^e cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Véronique Primeau.

Syndicat des chargés de cours de l'UQTR - Thérèse-Therrien, 3 bourses de 1^{er} cycle d'excellence et d'implication d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Alice Berthe, Clémence Bideaux et Sébastien Houle. Ces bourses sont remises par Mme Carole Neill, présidente du Syndicat des chargés de cours de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



La Capitale groupe financier, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Julie Giroux et Rebecca Houle. Ces bourses sont remises par Mme Chanie Perreault-Arseneau, coordonnatrice au Service aux étudiants de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Léopold-Gagnon – soutien 1^{er} cycle, 2 bourses d'un montant de 5 000 \$ chacune, attribuées à Mélanie Arseneault et Catherine René-Milette.
Léopold-Gagnon – mère/enfant, 2 bourses de soutien d'un montant de 5 000 \$ chacune, attribuées à Amélie Beaulieu et Nadia Esbérard.
Léopold-Gagnon – étudiant athlète, 2 bourses d'excellence d'un montant de 2 500 \$ chacune, attribuées à Olivier Larouche et Louis-Étienne Villeneuve.
Léopold-Gagnon – excellence 2^e cycle, une bourse d'un montant de 5 000 \$ attribuée à Étienne Drouin-Provençal. Ces bourses sont remises par Mme Lise Guy, conjointe de feu Léopold-Gagnon, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Richard Béliveau, une bourse de recherche de 2^e cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Sarah Villeneuve. Cette bourse est remise par M. Sébastien Charles, vice-recteur à la recherche et au développement à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



La Personnelle, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Ariane Frigon. Cette bourse est remise par M. Adel Omar Dahmane, doyen des études à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Louise-Michel-Lafortune, une bourse d'implication de cycles supérieurs d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Maude Lamarche. Cette bourse est remise par M. Paul Lafrance, représentant du fonds et chargé de cours au Département de chimie, biochimie et physique à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Métro, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Alpha Diallo. Cette bourse est remise par M. Robert Ricard, président du conseil d'administration de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Molson-Boulet – accueil, 2 bourses d'accueil de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Nomaan Mukhtar et Jae Taek Kim.
Molson-Boulet – étudiant parent, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Jungin Yun et Hee Jeong Kang.
Molson-Boulet – langues secondes, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Marie-Carmen Galli et Sarah Laroche.
Molson-Boulet – persévérance, 2 bourses de persévérance de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Lei Wang et Massoud Saadatmand. Ces bourses sont remises par M. Marc Viger, chef de secteur Mauricie chez Molson Coors Canada, François Trouvé, représentant des ventes secteur Mauricie chez Molson Coors Canada, M. Daniel Lavoie, directeur de l'École internationale de français de l'UQTR, Mme Mariane Gazeille, directrice des programmes de langues à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – 3^e cycle, une bourse de soutien d'un montant de 2 500 \$, attribuée à Mélanie Foucault.
Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – élite sportive ou artistique, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Marie Charbonneau-Genest.
Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – étudiants étrangers, une bourse de soutien de cycles supérieurs d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Maad Chaara.
Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – étudiants parents, 3 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Sophie Papineau, Mélissa Perron et Katy Pouliot.
Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – situation de handicap, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Karine Gauthier.
Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – retour aux études, 2 bourses de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$ chacune, attribuées à Jessica Bernard (représentée sur la photo par Marylène Dussault) et Stéphanie Levesque.
Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR – Ram Lakshmanan, une bourse de soutien de 2^e cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Claudie Lachance. Ces bourses sont remises par Mme France Joyal, vice-présidente des services à la collectivité du Syndicat des professeurs et des professeuses de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour, une bourse d'excellence de 2^e cycle, attribuée à Geneviève Laflamme. Cette bourse est remise par M. Jean Poliquin, président du conseil d'administration de la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Michel et Claire de la Durantaye, une bourse d'excellence de 2^e cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Camille Trudel. Cette bourse est remise par M. Robert Ricard, président du conseil d'administration de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Roxanne-Boisvert, une bourse d'implication de 1^{er} cycle d'un montant de 1 000 \$, attribuée à Katleen Leduc. Cette bourse est remise par M. Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines à l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.

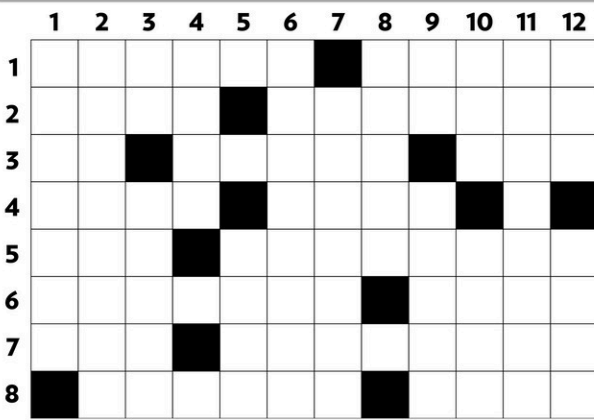


Ville de La Tuque, une bourse de soutien d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Chantale Provencher. Cette bourse est remise par Mme Nathalie Marchand, conseillère à l'aide financière au Service aux étudiants de l'UQTR, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.



Ville de Shawinigan, une bourse de soutien de 1^{er} cycle d'un montant de 1 500 \$, attribuée à Laurence Jacob. Cette bourse est remise par Mme Nancy Déziel, conseillère du district de la Rivière à la Ville de Shawinigan, M. André St-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQTR, M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et M. Daniel Milot, directeur général de la Fondation de l'UQTR.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- Bouteille élargie à sa base dans laquelle on met de l'eau ou du vin pour les servir - Appareil qui sert à aspirer.
- Qui concerne les moutons - Ensembles d'objets précieux.
- Suit ré - Lieux où arrivent et partent les trains - De bonne heure.
- Qui appartient au sexe qui féconde les organismes femelles - Enlevée.
- Saison chaude - Qui vont droit au but.
- Amène quelqu'un à faire partie d'un groupe

- Représentation graphique d'une marque commerciale.

- Interjection qui marque l'hésitation - Demander avec insistance.

- Exécuté avec succès - Peut permettre d'évaluer la force de quelqu'un.

VERTICALEMENT

- Personne bavarde, qui colporte les cancans.
- Pilote d'avion.
- Participe passé du verbe rire - Passe la langue sur quelque chose.

- Être spirituel représenté avec des ailes et une auréole.
- Qui ne sont pas tendres.
- Pas larges.
- Rendu moins large.
- Effort fait sur un levier.
- Au milieu d'un gigot - Petit morceau d'un objet cassé.
- Il y en a plus d'un dans une phrase - Division d'une encyclopédie, qui correspond à un volume complet.
- Défendus contre une agression, un danger.
- Point cardinal - Maléfice jeté par une sorcière.

SOLUTION du dernier numéro



MOTS CROISÉS

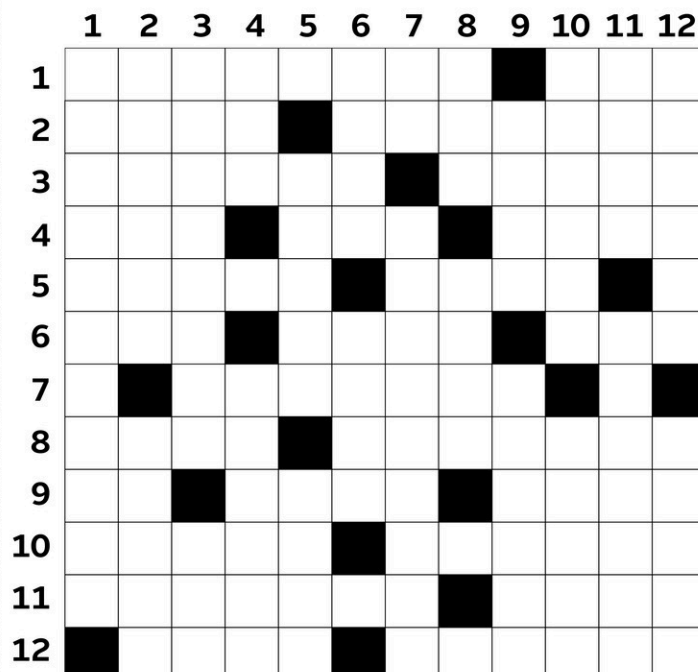
HORIZONTALEMENT

- Mélange de choses très différentes - Base d'un art.
- Mauvais penchant - Regarder avec envie.
- Est obtenu par distillation - Hautbois indien.
- S'inscrit en faux - On lui doit: les Histoires Extraordinaires - On en fait du ouzo.
- Met à l'épreuve - Gratifié.
- Se forme à la suite d'une inflammation - Poisson cartilagineux - On y roule et on y marche.
- Idiotie.
- Fait un choix - Auteur de Anna Karenine.
- Fleuve d'Italie - (Se) jeter avec violence - Pointes de terre.
- Matière à paniers - Île grecque de la mer Égée.
- Arbuste fleuri - Ficeler.
- Démoli - Joie collective.

VERTICALEMENT

- Préface.
- Centre - Se pavaner.
- Distinction accordée à ceux qui, sans avoir obtenu de prix, s'en sont approché - D'aller.
- Prénom masculin - Ver marin carnassier.
- Agit d'une certaine méthode - Son couvercle est fendu.
- Se dit au téléphone - Capable de.

- Symbole chimique - Article qui exprime l'opinion de la direction d'un journal.
- Obtenus - Judas optique.
- Persan - Permet de se ravitailler.
- Respirer avec peine - Mis à sec.
- Consacré - Conceptions imaginaires.
- Saleté - Arrose Albertville.



SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



MOT MYSTÈRE

- ABERDEEN
- ADEN
- AGADIR
- ALMERIA
- AMSTERDAM
- ANZIO
- AUSSIERE
- BALE
- BEIRA
- BEJAIA
- BURGAS
- CORK
- DIGUE
- DJEDDA
- DUBLIN
- ESCALE
- ESMERALDAS
- FRET
- GALLE
- GELA
- GRUE
- ILOILO
- IRAQLION
- IZMIR
- KOBE
- LAGOS
- MALMO
- MAPUTO
- MOLE
- NAVIRE
- NETANYA

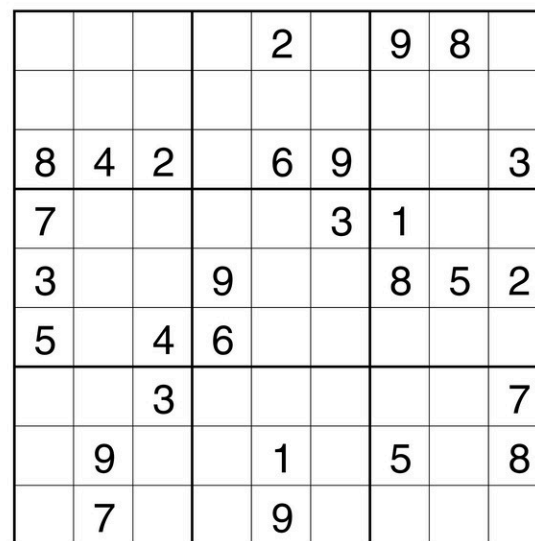
PORTS - Un mot de 8 lettres



Solution du dernier numéro : EXECUTION 28-02-2019

- NICE
- NOUMEA
- ORAN
- PITEA
- POOLE
- PUSAN
- QUAI
- QUELIMANE
- RABAT
- RADOUB
- RIJEKA
- RUFISQUE
- SETE
- SPLIT
- STARIE
- TARRAGONE
- TEMA
- TIANJIN
- ULSAN
- VAASA
- YANTAI

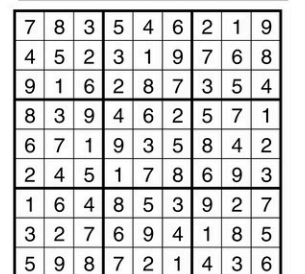
SUDOKU



Niveau de difficulté : moyen 4684

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

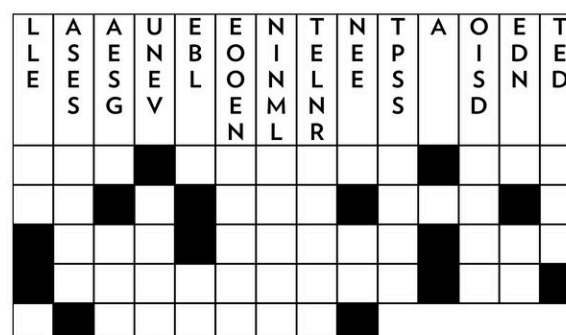
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4684

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



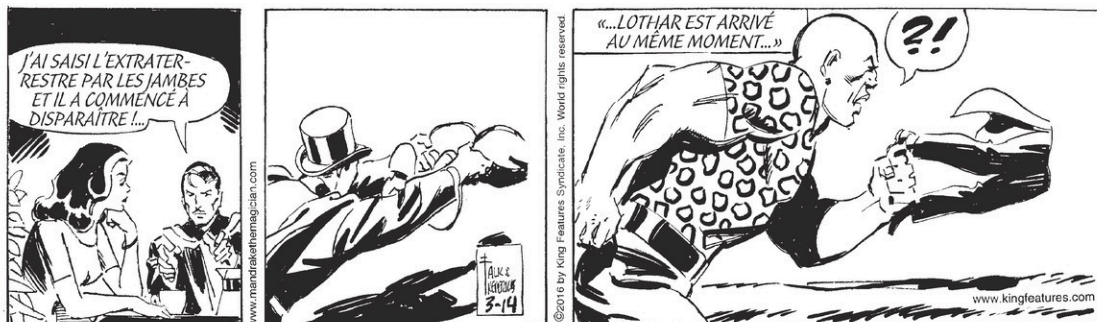
Thème : Citation de Robert Mallet

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Robert Heinlein: La suprême ironie de la vie c'est que nul n'en sort vivant.

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

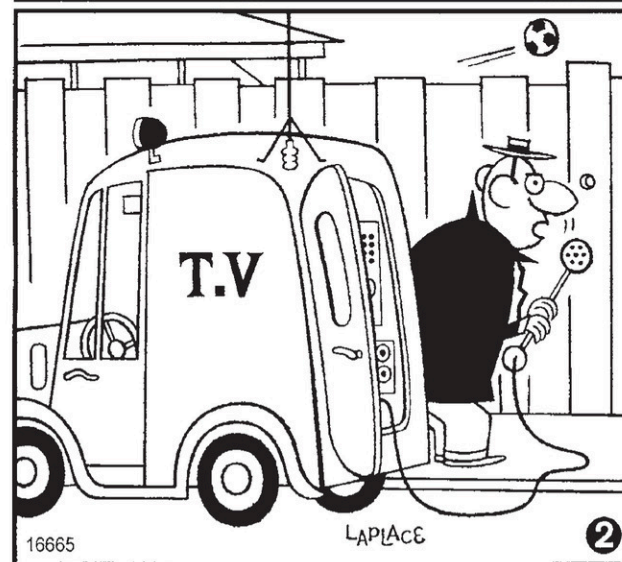
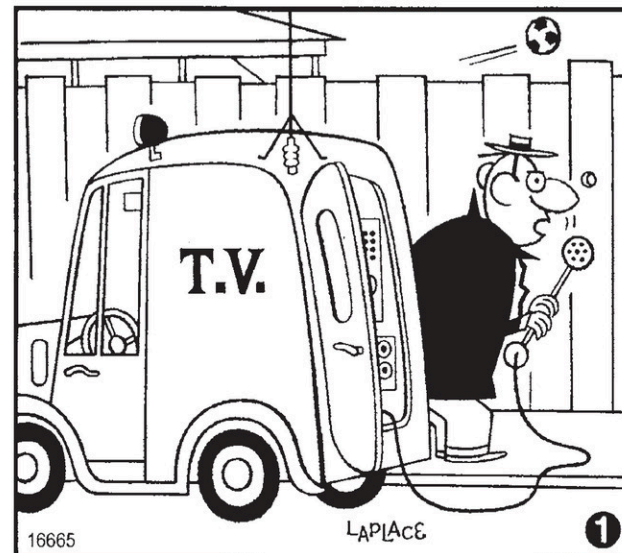


BEN



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
 1 Chevalure derrière le chapeau du reporter. 2 Bas de la palissade complète devant la reporter. 3 Le fil du micro est plus long à l'intérieur de la voiture. 4 Pas de point derrière le V de T.V. 5 Tableau de bord de la voiture incomplète. 6 Le toit de la cabine est incomplet sous le phare. 7 La fixation de l'antenne du toit incomplète. 8 Le pilier d'extrême droite de la tribune n'est pas à sa place.

28 février 2019

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)
 En ce dernier jour de février, la Lune en Capricorne n'est peut-être pas la meilleure pour un Bélier - dans les généralités -, mais si vous avez envie de vous rapprocher de certaines personnes ou de vous introduire dans un nouveau cercle d'individus, n'hésitez pas à faire les premiers pas. Toutefois, n'agissez pas à l'encontre de vos principes pour vous mériter la sympathie de quelqu'un qui n'en vaut pas la peine...

Taureau (20 avril au 20 mai)
 Laissez-vous guider par votre flair en ce qui concerne une question d'affaires. La première impression qu'a suscité un projet n'est peut-être pas trompeuse. L'essentiel consistera à ne pas vous éparpiller en dispersant vos efforts. Sur le plan personnel, l'autre apprécie peut-être les caractéristiques que vous considérez susceptibles de lui déplaire. Ne changez rien sur un coup de tête, on vous aime tel que vous êtes.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
 Même si la Lune est en Capricorne, évitez les attentes prédéfinies. Une occasion passée pourrait se répéter, mais peut-être pas exactement de la même façon. Plus vous accorderez de place à l'improvisation, moins vous serez susceptible de connaître une déception. Sachez vous adapter au flot des circonstances. Vu que Jupiter vous appuie du Signe d'en face, ce sera peut-être encore mieux cette fois-ci.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
 Tandis que la Lune se trouve en Capricorne, juste en face du Cancer, les tâches et les contraintes de la vie pourraient sembler moins rébarbatives. Méfiez-vous quand même des raccourcis qui promettent de sauver du temps, car ils risquent d'être contre-productifs ou de contribuer à bâcler le travail. Le Soleil en Poissons peut toutefois apporter un soulagement inattendu, et un de vos pressentiments se confirmera.

Lion (23 juillet au 22 août)
 On dit que pain défendu réveille l'appétit. Ainsi, davantage de permissivité pourrait rendre une situation plus facile à gérer. Et le cycle Lunaire en Capricorne risque de vous donner l'envie d'avoir la haute main sur toutes vos affaires, mais vous obtiendrez probablement une meilleure paix d'esprit si vous consentez à relâcher le contrôle que vous exercez sur un contexte donné. Vénus arrive en face de votre Signe!

Vierge (23 août au 22 septembre)
 Compte tenu du Soleil, de Neptune et de Mercure qui parcourent votre Signe opposé, cette étape semble parfaitement indiqué pour faire de nouvelles rencontres et approfondir des liens récemment tissés. Il est également possible de sympathiser avec des gens que vous considérez jadis difficiles d'approche. Et vous ne devriez pas avoir peur d'obtenir la réponse à une question qui vous tracasse...

Balance (23 septembre au 23 octobre)
 Une disposition positive exerce toujours une influence déterminante sur les résultats que vous pouvez obtenir. Pour autant que vous y mettiez toute votre bonne volonté, il deviendra désormais possible de recevoir plus facilement ce qui requerrait jadis un effort soutenu. Et malgré la Lune de passage en Capricorne, vous devriez profiter du bon regard de Jupiter pour prendre une bonne initiative.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)
 Si vous êtes capable de flairer dès le départ une situation qui finirait par troubler votre paix d'esprit, écoutez votre intuition. Ne compromettez pas votre bien-être à long terme pour satisfaire un caprice de courte durée. La sagesse et le bonheur vont main dans la main. Et de savourer pleinement le moment présent ne sous-entend pas qu'il faille hypothéquer l'avenir pour autant.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)
 Le Soleil des Poissons est au carré de votre Signe, mais l'appui de Jupiter en Sagittaire n'exclut pas que vous puissiez effectuer une percée significative relatif à un objectif de taille. Profitez de ce dernier jour de février pour prendre de l'avance ou pour dépasser un adversaire qui ne s'occupe pas de ses affaires. Une déclaration pourrait même vous aider à prendre une décision importante.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)
 La Lune en Capricorne est susceptible de vous encourager et de vous inciter à aller de l'avant! Il serait dommage de baisser les bras après avoir parcouru autant de chemin. N'abandonnez donc pas une résolution, sinon vous risquez de devoir fournir les mêmes efforts dans un avenir indéterminé. N'oubliez jamais l'état d'âme qui vous avait initialement amené à considérer cette démarche.

Verseau (20 janvier au 18 février)
 Pourquoi ne pas faire l'essai de quelque chose d'entièrement nouveau maintenant? Vénus arrive pour presque un mois en Verseau, et annonce une étape exceptionnelle, notamment si vous consentez à sortir des sentiers battus. Une opportunité intéressante pourrait même résulter des modifications apportées à la façon habituelle de procéder. Quelqu'un vous emboîtera peut-être le pas...

Poissons (19 février au 20 mars)
 L'influence du Soleil en Poissons de votre étape anniversaire alimente votre motivation à l'endroit de vos réalisations personnelles. Le résultat des projets que vous entreprendrez devrait dépasser vos attentes. N'hésitez pas à émettre des propositions et à lancer des invitations. Et avec la Lune en Capricorne, les autres seront probablement beaucoup plus réceptifs que vous ne l'aviez supposé...

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30
 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
 TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
 COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉS.

IMMOBILIER LOCATION

8736 À partager ou recherché

MAISON à partager, 290\$/mois, secteur Cap, non-fumeur, tranquille, stat., propre, idéal personne sociable, 819 373-7110

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½-3½-4½,

Trois-Rivières et secteur Cap, libre imm et juillet, stat. pas de chien, 819-374-0917

3½ 4½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

3½, 4½, 5½ PRÈS LES RIVIÈRES

rénovés, rangement, entrée lav. séch., stationnement 819 386-8116

3½, 4½, AIRE OUVERTE

CALME, sécuritaire, pl. béton, intercom, stat., 819-609-0425.

4½, 1^{er} juillet (Ste-Marthe), beau, grand, pl. flottant et céramique, 2e étage et rez-de-ch., 480\$ et 484\$, 819 609-4758.

4½ 470\$/MOIS

bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, CHATEAU LAVIOLETTE

ASCENSEUR, stat., int., climatisé, chute à déchet, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

ARRIÈRE GALERIES DU CAP

3½-4½-5½, remise, très propre, et 2½ Des forges 819 691-7020, 819 692-3117.

ARRIÈRE GALERIES DU CAP

4½, non ch. ni écl., stat., 495\$, 819 448-5964

BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

SHAWINIGAN-SUD, 105^e Avenue, grand 3½, 2^e. Entrée lav./séch. Magnifique, style condo. Constr. récente, près de tous les services. Stat. déneigé 440\$. 1^{er} juillet. 819-731-9488.

TRÈS GRAND 4½, BORD DU FLEUVE CLIMATISÉ, stat., int., remise, aire ouverte, 819-609-0425

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN

3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8766 Résidences et centres d'accueil

FAMILLE d'accueil privée, peut accueillir personne autonome ou semi-autonome, située au lac à la Tortue. 850\$/mois. Informations: 819-852-1044, 819-852-4440

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014, MURIELLE

massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

698-7014, MURIELLE

massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
 Un bon massage.
 Johanne

Vivez une expérience unique en massothérapie.
 Dès 8 heures, 819 698-8084

8786 Services financiers et impôts

RECEVEZ votre remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Rapports d'impôt provincial et fédéral à partir de 60\$ (aide-social 30\$), Comptable professionnel CPA 37 ans d'exp. 819 378-8951

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
 www.creditcourtage.ca
 1-866-482-0454

8798 Déneigement

DÉNEIGEMENT DE TOITURES
 Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, travail bien fait, prix compétitif, 819 448-3776

Service professionnel de déneigement de toiture, le moins cher en ville. Contacter Jonathan au (819) 944-7016

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

ASSISTANT(E) DENTAIRE

Clinique dentaire du Dr Jean-François Lemelin, est à la recherche d'un(e) assistant(e) dentaire, temps plein. Certificat en assistance dentaire, expérience ou intérêt pour le secrétariat. La connaissance du logiciel dentaire Progident serait un atout. C.V. à: info@centredentairelemelin.com

Avant le 6 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada) www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CHAUFFEUR CLASSE 1

Terminal Trois-Rivières
 4 postes de jour
 4 postes de soir
 Horaires flexibles
 Travail permanent à l'année
 Environnement stimulant!
 20\$/h à 24\$/h
 Yannick Archambault au
 514-788-0599 #120
 ou 438 833-3144
 yarchambault@globalrh.ca

DÉNEIGEMENT TROIS-RIVIÈRES OUEST

DÉNEIGEMENT TROIS-RIVIÈRES OUEST
 Est à la recherche de chauffeur de tracteur pour la saison 2018-19.
 Permis de conduire obligatoire. Salaire compétitif.
 Viens te joindre à une équipe dynamique!
 Communique avec Manuel Proulx :
 819 693-1168
 ou par courriel :
 denegement-tro@hotmail.com

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

Planeur Dewalt 13", 2 vitesses avec déposeur 1½ hp; autres outils; laveuse frontale 24". Le tout en très bon état. 819-532-2192

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 236 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Marc-André LÉVESQUE de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de St-Maurice, situé au 212, 6^e rue de la Pointe à Shawinigan (Québec), dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale incluant l'avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 410-04-004696-186.

À défaut de répondre dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Signé à Shawinigan, ce 27 février 2019

M^e Nathalie Newberry
 Avocate de la demanderesse

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 236 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à DAVID BIZIER de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de St-Maurice, situé au 212, 6^e Rue de la Pointe à Shawinigan (Québec), dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale incluant l'avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 410-04004695-186.

À défaut de répondre dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Signé à Shawinigan, ce 27 février 2019

M^e Nathalie Newberry, Avocate de la demanderesse

BABILLARD

CONFÉRENCES - ATELIERS

DIABÈTE MAURICIE ET FADOQ

Conférence du Pharmacien La santé; du vrai, du moins vrai et du n'importe quoi!, le 24 avril, 19 h 30 au Pavillon St-Joseph, Trois-Rivières. Réservation: 819 373-8931. Coût: 5 \$

LES CHUTES SONT DES ACCIDENTS ÉVITABLES!

Ateliers gratuits et interactifs de 90 minutes pour les personnes de 50 ans et plus et animés par des bénévoles formés par le CIUSSS MCQ de Trois-Rivières au Pavillon St-Arnaud, salle McConnell, à 9 h 30. Le 5 mars: Un environnement et des habitudes de vie sécuritaires. Le 12 mars: Bienfaits de l'activité physique. Le 19 mars: Une alimentation, en qualité et en quantité suffisante. Info et inscription: Diane Chamberland au 819 376-9999.



STÉRILISER POUR RÉDUIRE LES ABANDONS D'ANIMAUX

L'Hôpital vétérinaire de l'Énergie, située à Shawinigan, prenait part mardi pour une sixième année consécutive à la Journée nationale de stérilisation du Québec. Bien sûr, cette journée n'existe pas pour offrir des stérilisations gratuites. Elle a été initiée pour sensibiliser les propriétaires d'animaux par rapport à l'importance de la stérilisation et de ses impacts sur la diminution des chats errants et des abandons. On reconnaît sur la photo la Dre Olivia Naud et la Dre Valérie Dubuc. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Consultation publique du BAPE

TROIS-RIVIÈRES (GD) — La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) invite la population à prendre part à la première partie de la consultation publique sur les projets de douze réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique dans la région de la Mauricie le 12 mars prochain. L'audience aura lieu à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan dès 19 h et elle sera retransmise par visioconférence au Club de golf de

La Tuque.

De plus, la séance sera retransmise sur le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca. Il est possible d'obtenir de l'information sur ces projets directement sur le site Internet du BAPE sous la rubrique «Mandat en cours». De plus, les documents sont aussi accessibles aux bibliothèques Annie-St-Arneault de La Tuque et Fabien-LaRochelle de Shawinigan ainsi qu'au Conseil des Atikamekw d'Opitciwan.

ACTIVITÉS

FIBROMYALGIE MAURICIE/ CENTRE-DU-QUÉBEC

Aquaforme à Louiseville du 21 mars au 23 mai de 15 h 30 à 16 h 25 (10 semaines). Coût: 60 \$ pour les membres. Au Centre aquatique Martine Masson, 160, rue St-Aimé à Louiseville. Inscription: 819 371-1458

FEMMES DE MÉKINAC

Le 28 février de 11 h 30 à 14 h: Assemblée de cuisine «Sujets libres». Dîner au Centre de femmes: 5\$. Réservations et infos: 418 289-2588

COLLECTE DE SANG

DAVELUYVILLE

Le 28 février, à la salle communautaire de Daveluyville, 1, 9^e Avenue E de 14 h à 20 h.

PLESSISVILLE

Au Motel Le Phare au 745, avenue Saint-Louis. Le 28 février de 13 h 30 à 20 h.

ENTRAIDE

HOMMES QUÉBEC

Rencontre d'information et de partage le 28 février à la salle Félix-Leclerc 1001 Rg. St-Malo à Trois-Rivières à 19 h. La réunion a lieu au sous-sol et le stationnement est à l'arrière.

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

BINGO SAINTE-GERTRUDE

Le 2 mars à 13 h 30 à la salle de Villers de Ste-Gertrude: bingo chantant et bingo pour enfants 12 ans et moins accompagné d'un adulte. Souper spaghetti: 12\$/adulte, 6\$/enfant de 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. Les profits seront versés à la Fabrique.



MONSIEUR JACQUES BEAUCHESNE

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 18 février 2019, est décédé à l'âge de 78 ans, monsieur Jacques Beauchesne demeurant à Sainte-Julienne.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, le samedi, jour des funérailles, de 9 h 30 à 10 h 55. Les funérailles auront lieu, le samedi 2 mars 2019, en l'église de Bécancour à 11 h suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

L'ont précédé ses soeurs et ses frères : Jacqueline, Mariette, Lise, René, Yvon et Michel. Il laisse dans le deuil ses soeurs et son frère : Rollande (feu Benoit Doucet), Bibiane (feu Hervé Montplaisir), André (Lise Cloutier), Clémence; son beau-frère et ses belles-soeurs : Julien, Suzanne, Diane; son ami Germain Landry, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



MME ALINE BÉDARD MOREAU

1940-2019

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 25 février 2019 est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Aline Bédard, épouse de M. Armand Moreau, fille de feu Honorat Bédard et de feu Belzémire Piché, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque. Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 10 h 30, en l'église St-Zéphirin de La Tuque.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Thècle à une date ultérieure.

Mme Bédard laisse dans le deuil outre son époux, sa fille Mélanie Moreau (Eric Tremblay); ses frères : Emilio Bédard (Jacqueline Périgny) et Noël-Aimé Bédard; ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Denis Vandal (feu Reine-Marie Bédard), Colette Moreau (André Hudon), Michel Moreau (feu Louise St-Amand), Pierre Moreau (Danielle Guimond), Rémi Moreau, Sylvio Moreau (Édith Béland), Lucette Moreau (Alain Massicotte) et Lise Moreau (Richard Hudon), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2e étage du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués.

Des dons à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice seraient appréciés.

Renseignements : téléphone : 819 523-3566, télécopieur : 819 523-2701, courriel : info@residencecaron.com, site web : www.residencecaron.com



Résidence funéraire Caron

819.523.3566
www.residencecaron.com



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler

Région de la Mauricie

www.cavac.qc.ca

819 373-0337 • 1 888 552-2822

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.

Les services sont **gratuits et confidentiels**.

Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :

- l'intervention post-traumatique;
- l'assistance technique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'orientation vers les services spécialisés.



GISÈLE ALLIE

1925 - 2019

À Nicolet le 22 février 2019, est décédée à l'âge de 93 ans et 10 mois Mme Gisèle Allie, épouse de M. Octave Lemire, demeurant à Saint-Zéphirin-de-Courval. Elle était la fille de feu Rodolphe Allie et de feu Véronique Morissette.

Mme Allie repose au Centre Funéraire Yves Houle 981, rue St-Pierre Saint-Zéphirin-de-Courval. Heures d'accueil : le vendredi 1er mars de 19 h à 22 h, le samedi 2 mars dès 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars à 11 h au centre communautaire de Saint-Zéphirin-de-Courval et de là au crématorium Yves Houle.

Mme Allie laisse dans le deuil outre son époux, M. Octave Lemire, ses enfants : Nicole (Raymond Cardinal), feu Jean, Michel (Line Leclerc), Lise (Mario Crépeau), Danielle (Vital Longval); ses petits-enfants : Geneviève, Stéphanie, Caroline, Audrey, Kim, Chloé, Amélie, Mickael, Nicolas, Marie-Eve, Yan, Marc-Antoine, Jessica et Jason; ses arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et ami(e)s.

Lui ont précédée ses soeurs : Gilberte (feu Léo-Paul Vigneault) et Rollande (feu Clément Lépine); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Marcelle (feu Gérard Vallée), Simone (feu Jean-Marc Précourt), Angèle (feu Simon Lemire), Madeleine (Roma-Paul Gouin), feu Gisèle (feu Jules-André Fréchette), Gabrielle (Léandre Fréchette) et Charles-Auguste (Colette Belcourt).

Un grand merci au personnel et aux médecins de la Résidence Saint-Joseph et de l'hôpital Christ-Roi de Nicolet pour les bons soins auprès d'elle. Un merci très spécial à Christine Léger, pharmacienne à la Pharmacie Jean-Coutu de Nicolet pour tout ce qu'elle a fait pour notre mère.

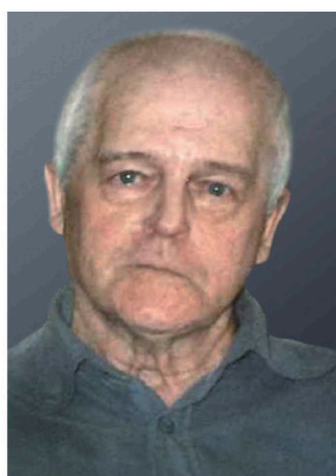
Des dons à la Société québécoise du cancer seraient appréciés.

**Direction funéraire
Centre Funéraire Yves Houle
Tél. : 819-478-0222 / 1-800-561-2881
Télec. : 819-477-4289
www.yveshoule.com**



Centre funéraire Yves Houle

819.478.0222
www.yveshoule.com



M. RICHARD AYOTTE

1925 - 2019

Aux soins palliatifs du CIUSSS MCQ Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 12 février 2019, est décédé à l'âge de 94 ans, monsieur Richard Ayotte, époux de feu madame Anita Ayotte, demeurant à St-Adelphe.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles à partir de 10h30. Les funérailles auront lieu samedi 2 mars 2019 à 14h en l'église d'Hérouxville 82 rang St-Pierre, Hérouxville G0X 1J0 L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hérouxville à une date ultérieure.

L'ont précédé dans la mort son épouse Anita Ayotte et sa fille Carmen. Il laisse dans le deuil ses enfants : Léon (Priscillia Bolduc), Jeannine (Yves Gauthier), Doris (Michel Magny), Rita (Michel Gamelin), Luc (Isabelle Lesage) et Lyne (Lucien Jr Langlois); ses petits-enfants : Annick, Annie et Stéphanie, Alexandre et Mélissa, Émile et Nizhang, Samuel et Simon, Allison et Toby; ses arrière-petits-enfants : Mélodie et Zachary, Emily; sa soeur Gabrielle Ayotte (feu Louis-Philippe Ayotte); son frère Louis-Georges Ayotte (Simone Campeau); ses belles-soeurs: Monique Brouillette (feu Jean-Denis Ayotte) et Jeanne d'Arc Ayotte (feu Martin Ayotte); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines de même que ses ami(e)s et le personnel de la Résidence Villa Marie-Ange de St-Adelphe. La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du 5e étage et celui des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons aux soins palliatifs (Unité Dr Gaston Brunelle) à la Fondation de la SSS de l'Énergie.

Renseignements: (819) 538-8555 Télécopieur: (819) 537-8829 Courriel: mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au:
www.cooperativefunerairémauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairémauricie.com

MONUMENTS
BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LÉTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca



M. GERMAIN BERGERON

1925 - 2019

Au Centre l'Assomption de St-Léonard d'Aston, le 21 février 2019, est décédé à l'âge de 93 ans, M. Germain Bergeron, demeurant à St-Léonard d'Aston, autrefois de Nicolet. Il est allé rejoindre son épouse bien-aimée, Lucille Joubert et embrasser tendrement Céline, Richard, Gilles et Eve.

Il était un homme travaillant, résilient devant les épreuves de la vie, dévoué au bonheur des siens avec beaucoup d'humour.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre funéraire J.N. Rousseau
770, boul. Louis-Frêchette, Nicolet, J3T 1V5
Heures d'accueil : le samedi 2 mars, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée le samedi 2 mars 2019
au Mémorial du Centre funéraire à 14 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : feu Richard Chalifoux (Françoise Chabot), feu Céline Bergeron, François Bergeron (Carole Dumas), Maryse Bergeron (Jean Dubuc), Sylvain Bergeron (Diane Gagnon), Andrée Bergeron (feu Gilles Drouin), Luc Bergeron (Joanne Hamelin), France Bergeron (Yvon Béland), Francine Bergeron (François Robert Clément) et Julie Bergeron (Jean Gagnon); ses soeurs et frères : Thérèse (feu Gilles Turcotte), Bertrand (feu Madeleine Joubert), feu Madeleine (feu Patrick Hébert), feu Isabelle (feu Charles Fleury), Gabrielle (feu Hubert Vincent), Marie (Michel Girouard), Jocelyn (Madeleine Milot) et René (Micheline Gamelin); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Paul Joubert (Noëlla Martin), Yvette Joubert (feu Jean-Paul Lauzière), feu Thérèse Joubert (Paul Hébert), feu Madeleine Joubert (Bertrand Bergeron), feu Jeannine Joubert (Charles Désilets), Jean Joubert (Sylvie Nault), Françoise Joubert (feu Donat Campeau), Jacqueline Joubert (feu Gérard Boucher), Pierrette Joubert (Claude Montreuil), Cécile Joubert, feu Louise Joubert (André Boislard) et André Joubert (Wanda Richard) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel dévoué du Centre l'Assomption pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons au Centre l'Assomption.



Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : jn_rousseau@sogetel.net

Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com



BERTHE BERGERON PARENT

1921 - 2019

Au Centre d'hébergement Roland-Leclerc de Trois-Rivières, le 16 février 2019, est décédée à l'âge de 97 ans et 8 mois, Mme Berthe Bergeron, épouse de feu Georges Parent, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 2 mars à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis à une date ultérieure.**

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : René (Pauline Dufresne), Thérèse, Carmen (Louis Gagnon), ainsi que Joan; ses petits-enfants : Sharon Parent (Paul Chamberland), Kate Parent, Nancy Morrisette (Michel Morand), Patrick Morrisette (Karine Préfontaine), Christine Gagnon (Martin Evoy) et Suzie Gagnon (Daniel Vincent); ses arrière-petits-enfants : Zack et Emy Morrisette, William Loranger, Maïka, Noémie et Éloïse Chamberland, Pierre-Olivier et Stella Gourdeau, Loïc Vincent, Lili Parent; ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CHSLD Roland-Leclerc pour les bons soins au cours des 8 dernières années et surtout à la toute fin de vie de notre chère mère.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation RSTR, Résidence Roland-Leclerc, (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1) ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (137, rue Radisson, Trois-Rivières, QC G9A 2C5).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



M. MICHEL BLAIS

1957 - 2019

Paisiblement entouré des siens au CIUSSS MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 16 février 2019 est décédé à l'âge de 61 ans et 8 mois, M. Michel Blais, fils de feu M. Louis-Georges Blais et de feu Mme Yolande Bouchard, demeurant à Shawinigan (secteur Grand-Mère).

**La famille accueillera parents et amis
le samedi 2 mars 2019 à partir de 10 h
en l'église St-Jean-Baptiste,
1251, 5e Avenue, Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2N7.
Les funérailles seront célébrées à 11 h
en l'église St-Jean-Baptiste ce samedi 2 mars.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure au cimetière Ste-Flore.**

À son départ, Michel laisse dans le deuil sa soeur Nancy Blais (Michel Lachance); son neveu Patrice Boisvert (Catherine Garand); sa nièce Christine Boisvert (Jean-Sébastien Dion) et leurs enfants : Jacob, Mélodie, Cédric Lessard (et leur père Jonathan), Anthony et Lily-Rose Boisvert et Louam Dion, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Les dons à la Société de recherche sur le cancer, 402-625 avenue du Président Kennedy, Montréal, Qc H3A 3S5 serait appréciés.

Direction des funérailles :

André Trudel Béland,

2845, Thibeau, Trois-Rivières G8T 1G1

Renseignements : 819 372-0407

Courriel : rfatb@hotmail.com Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



M. ROLLAND BOISVERT

1927 - 2019

Paisiblement, entouré des siens, au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 15 février 2019, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Rolland Boisvert, époux de feu Mme Armande Montplaisir, demeurant à Champlain.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau,
274, rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.
Heures d'accueil : le vendredi 1^{er} mars 2019 de 19h à 22h
et le samedi 2 mars, jour de la cérémonie à partir de 12h30.
Un service religieux suivra en l'église
Notre-Dame-de-la-Visitation à 15h.
L'inhumation aura lieu au cimetière Champlain,
à une date ultérieure.**

L'ont précédé : son épouse Armande, son fils Jean et ses frères : Marcel et Robert.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : France (Yves Turcotte), Denis (Michelle Ghielen), Lucie, Claude (Manon Mercier), Céline (Bertrand Daigle), André, Lorraine (Alain Vézina), Normand (Guylaine Bellemare) et Josée; ses 13 petits-enfants : Marie-Christine, Pascale, Joanie, Audrey, Justine, Pierre-Étienne, Sarah-Jeanne, Louis-Philippe, Marc-Antoine, Félix, Alex Samuel et Jérémie; 6 arrière-petits-enfants : Lucas, Léa, Olivier, Romy, Jean-Sam et William; son frère et ses soeurs : Dinora (feu Bernard Trudel), Constant (Denise Boucher), Noëlline (feu Victorin Trudel) et soeur Carmen; ses belles-soeurs : Huguette Nadeau (feu Robert Boisvert) et Liliane Montplaisir (feu Laurent Bégin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance pour leur dévouement et leur professionnalisme aux préposés du Soutien à domicile des Chenaux, au Dre Michelle Cloutier et aux infirmières du CLSC Vallée-de-la-Batiscan ainsi qu'au personnel de la Résidence Quatre Saisons. Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ou à l'Association pulmonaire du Québec seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731. Condolances par télécopieur : (819) 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



MME RAYMONDE BOUCHARD FORTIN

1933 - 2019

Au CIUSSS MCQ Centre d'hébergement de Sainte-Thècle, le 22 février 2019, est décédée à l'âge de 85 ans, madame Raymonde Bouchard, épouse de feu Robert Fortin, demeurant à Sainte-Thècle.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Funéraire St-Amand et Fils Liée, 281, rue Dupont, Sainte-Thècle,
G0X 3G0. Heures d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de
12 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er mars 2019 en l'église de
Sainte-Thècle à 15 h. L'inhumation des cendres aura lieu au
cimetière paroissial à une date ultérieure.**

La précédée son fils Raymond Fortin.

Madame Bouchard laisse dans le deuil sa fille Sylvie Fortin (Guy Marcotte); ses petits-enfants : Samuel Marcotte (Louis Rémi Laplante), Josianne Marcotte (Keven Lynch) et Alexandre Marcotte (Joanie Chalifour); son arrière-petite-fille Mélody Lynch; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel soignant du Centre d'hébergement de Sainte-Thècle ainsi qu'au Dr Cossette pour leurs bons soins.

Des dons à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle ou à la Maison Carpe Diem seraient appréciés.

Renseignements : 418-289-2411 Télécopieur : 418-289-3963 Courriel : stamandefils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandefils@globetrotter.net



MME LOUISE BOUCHER

1954 - 2019

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de notre soeur Louise, le 7 février 2019 à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, à l'âge de 64 ans. Fille de feu Barnabé Boucher et de feu Angèle Michel, elle est décédée des suites de la sclérose en plaques tout comme son père à l'âge de 60 ans.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard de Shawinigan-Sud
Shawinigan (Québec) G9P 0G8**

Heures d'accueil : le samedi 20 avril à compter de 12 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée à 15 h.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de La Tuque à une date ultérieure, auprès de ses défunts parents.

La précédée sa soeur Claudette (Jean). Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Yvan (Lise), Pierre (Marie-Josée), Carole, Marguerite et Jacques (Lyzbeth); également ses neveux et nièces : Éric, Patrice, Marc-André, Leticia, Guillaume, Félix-Antoine et Anne-Marie, ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société de la sclérose en plaques seraient appréciés.

Des remerciements au personnel de la Maison Laviolette pour les bons soins apportés à Louise tout au long de son hébergement.

REPOSE EN PAIX, NOTRE CHÈRE TI-LOU

Renseignements : 819 536-0010 Télécopieur : 819 536-0800 Courriel : mescondoleances@hotmail.com



Centre funéraire Sylvie Picard

819.536.0010
www.sylviepicard.com



M. JEAN-LOUIS CADORETTE

1938 - 2019

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS-MCQ, le 22 février 2019, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Jean-Louis Cadorette, époux de Mme Louise Lesieur, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Il a été confié au :

**Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard de Shawinigan-Sud,
Shawinigan.**

**Selon ses dernières volontés,
il n'y aura pas d'exposition, ni cérémonie.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Jean-des-Piles
à une date ultérieure dans la plus stricte intimité.**

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Sylvie (Larry Dunlop) et Pierre; sa petite-fille Vicky; sa soeur Lise Cadorette; ses belles-soeurs et beaux-frères : Françoise Lesieur (Robert Lampron), Colette Lesieur (Robert Davidson), Guylaine Lesieur (Michel Blais) et Louison Lesieur; deux cousins proches : Michel et Yvon Gélinas, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

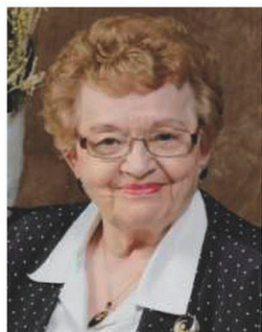
Des remerciements au personnel de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

Renseignements : 819 536-0010. Télécopieur : 819 536-0800. Courriel : mescondoleances@hotmail.com



Centre funéraire Sylvie Picard

819.536.0010
www.sylviepicard.com



MME MONIQUE BOURASSA

1933 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 22 février 2019 est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Monique Bourassa fille de feu Arthona Bourassa et de feu Donald Garceau, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Saint Boniface.

La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Salon Funéraire Oscar St-Ours,
2203, av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.**

Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le dimanche 3 mars 2019 à 15 h au salon funéraire.

L'inhumation des cendres aura lieu

au cimetière de Saint-Boniface à une date ultérieure.

L'ont précédée outre ses parents, ses frères et soeurs : Jacques (feu Estelle Giguère), Jules, Jacqueline (feu Roger Giguère) et Angèle.

La défunte laisse dans le deuil ses frères et sa soeur : Bernard (Georgette Leclerc), Yvon (Marguerite St-Hilaire), Raymond (Georgette Martin) et Solange (Robert Grenier), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Le Saint-Laurent pour leur compréhension et leur soutien.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, lequel serait apprécié par la famille.



salonoscars-tours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



MME HÉLÈNE CHARLAND

À son domicile, le 23 février 2019, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Hélène Charland, fille de feu Hélène et de feu Ronaldo Charland, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille recevra les condoléances en l'église Ste-Marguerite,
1325, rue Brébeuf à Trois-Rivières
le samedi 9 mars, jour des funérailles, à partir de 13 h.
La cérémonie des funérailles suivra à 14 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.**

Elle est allée rejoindre sa soeur Fernande (feu Henri Doucet), ses parents et ami(e)s; elle laisse dans le deuil ses frères : Jean-Paul (Yvette Bélanger) et Jacques (Nicole Sévigny); ses nièces : Johanne Doucet (René Bergeron), France Doucet (Jean Cormier), Annie Charland, Manon Charland (Raymond Parent), Patricia et Mélanie Charland (Pascal Marcouiller); ses petits-neveux et petites-nièces : Ariane (Guillaume Côté), Xavier, Olivier et Maëly, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'église Ste-Marguerite de Trois-Rivières.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME JEANNE D'ARC BOURQUE GÉLINAS

Au Cénacle St-Pierre de Pointe-du-Lac, le 25 février 2019, s'est éteinte à l'âge de 99 ans et 7 mois, Mme Jeanne D'Arc Bourque de Yamachiche, épouse de feu Rosaire Gélinas.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison funéraire St-Louis, 160, rue de Carufel, Yamachiche.

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h;

samedi 2 mars 2019, jour des funérailles, à partir de 11 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 14 h en l'église de Yamachiche.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lucille (Claude Lysight), Jean-Paul (Michelle Perron), Réjean (feu Hélène Morin), Roger (Jocelyne Gagnon), Denis (Jeannine Doucet), Diane (Nicole Valiquette), Guy (Van-Anh), Gérard (Carole Benoit), Sylvain (Céline Vincent); de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant; ses belles-soeurs et son beau-frère : Pauline Falardeau (feu Joseph-Arsène Gélinas), Marcelle Bourque (feu Fernand Bellemare), Thérèse Parent (feu Raymond Bourque), Avelin Boulay (feu Jacqueline Bourque, Jeannine Bastien), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le Cénacle St-Pierre de Pointe-du-Lac pour les bons soins prodigués durant les trois dernières années.



Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca



MME YVETTE CLÉMENT ROY

1918-2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice, le 14 février 2019, est décédée à l'âge de 100 ans et 4 mois, madame Yvette Clément, épouse de feu M. Maurice Roy, fille de feu M. Arsène Clément et de feu Mme Annie Ducharme. Elle demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie, 4620, boul. Royal, Shawinigan, G9N 7X9.

Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie à partir de 12 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 3 mars 2019 à 15 h 30 à la Chapelle de la Coopérative. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

La précédée son fils Normand (Rita Marcotte). Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Maurice (Louise Côté); ses petits-enfants : François, Laurent (Roxanne Beaudoin), Lauriane (Tommy Tremblay), Céline Buisson (mère de Laurent et Lauriane) et Catherine (Nicolas Lemoigne); sa soeur Cécile Clément (feu Jean-Paul L'Heureux); ses belles-soeurs: Claudette Boisvert (feu Jean-Guy Roy), Lucille Paradis (feu Gérard Clément) et Jeanine Gauthier (feu Lionel Clément), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille désire remercier le personnel soignant de l'Unité 2 du Centre d'hébergement St-Maurice, plus spécifiquement France, Alice et les deux Julie, Caroline, Lyne et toutes les personnes qui l'ont aimée, pour les bons soins prodigués. En sa mémoire, des dons à la fondation de votre choix seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 539-5000 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME JACQUELINE COSSETTE TRUDEL

1944 - 2019

Au Centre d'hébergement Mgr Paquin du CIUSSS MCQ de Saint-Tite, le 21 février 2019, est décédée à l'âge de 74 ans Madame Jacqueline Cossette épouse de monsieur Alain Trudel, fille de feu Émile Cossette et de feu Gertrude Rivard, demeurant à Saint-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre funéraire J. M. Lacoursière et fils inc.

**341, rue du Moulin
Saint-Tite G0X 3H0**

Heures d'accueil :

**vendredi 1^{er} mars 2019 de 19 h à 21 h 30
et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019
en l'église de Sainte-Thècle à 11 h.**

**L'inhumation aura lieu au
cimetière paroissial de Sainte-Thècle.**

Madame Trudel laisse dans le deuil son époux Alain Trudel; ses filles : Julie Trudel (Robert Rivard), Sonia Trudel (Gilles Lahaie) et Valérie Trudel; ses petits-enfants : Jordan et Élodie Rivard, Gabrielle et François Lahaie, Zachary et Raphael Guimond; son frère, sa soeur et sa belle-soeur : Marcel Cossette (Murielle Bédard), Pauline Cossette (Hubert Morin), Hélène Cossette (feu Normand Cossette, Mario Morasse); ses belles-soeurs : Clothilde Trudel (feu Rosaire St-Gelais), Lucette Lefebvre (feu Armand Trudel), Claudette Dontigny (feu Paul Trudel); sa filleule Josiane Cossette, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines dont Micheline Lahaie, ses ami(e)s plus particulièrement Nicole Leclair, Murielle Trudel et Nicole Clément.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Mgr Paquin pour toutes leurs attentions et les bons soins prodigués.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

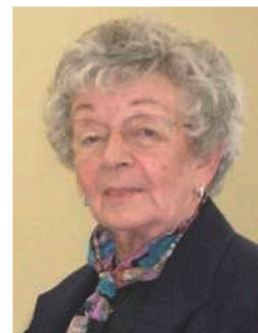
Renseignements : 418 365-6322. Courriel : salonlac@cgocable.ca



Lacoursière

Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils Inc.

418.365.6322
salonlac@cgocable



MME FLORENCE DOYON

1929 - 2019

Au CSSS-IUGS, Pavillon Argyll à Sherbrooke, le 21 février 2019 à l'âge de 89 ans, est décédée Madame Florence Doyon (née Florence Petit) entourée de ses proches, elle était l'épouse de feu Tancrede Doyon et la fille de feu Alphonse Petit et de feu Marie-Anne Gosselin. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre-Simon (Élisabeth Mathieu) et Ginette (Pierre Lemay); ses petits-enfants : Élyse (Alexandre Rodrigue), Érik et Raphaële (Jimmy Dumont); ses arrière-petits-enfants : Sara-Maude, Samuel et Layla. Elle laisse également dans le deuil sa soeur Denise (Roger Drapeau) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

À la demande de Madame Doyon, il n'y aura pas d'exposition et la famille accueillera parents et amis à l'église St-Jean-Baptiste (280, rue du Conseil, Sherbrooke, Qc, J1G 1J4), le samedi 2 mars 2019 à compter de 10 h, une cérémonie religieuse suivra à 11 h.

La famille remercie la docteure Catherine Vanasse et le personnel du 5^e étage du CSSS-IUGS, Pavillon Argyll pour l'attention et les bons soins prodigués à leur mère.

Vous pouvez offrir vos condoléances sur le site web de la **Maison funéraire Elkas** de Sherbrooke à compter du jeudi 28 février 2019 (**Florence Petit**) : <http://www.steveelkas.com/>

Vos témoignages de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la **Fondation VITAE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke, Qc, J1J 3H5. (**Florence Petit**)
<http://fondationvitae.csss-iugs.ca/>



M. FERNAND DUBÉ

Au Centre Lafèche du CIUSSS MCQ, le 22 février 2019, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Fernand Dubé, époux de Mme Réjeanne Deschamps, fils de feu Raoul Dubé et de feu Léonie Lévesque, demeurant à Grand-Mère.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe Funéraire Pellerin,
599, Avenue De Grand-Mère, Shawinigan**

Heures d'accueil :

**samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h 15.
Une cérémonie commémorative sera célébrée,
le samedi 2 mars à 15 h en la chapelle du complexe.**

**Les cendres seront déposées au
cimetière St-Paul de Grand-Mère à une date ultérieure.**

M. Dubé laisse dans le deuil son épouse Réjeanne Deschamps; ses filles : Nancy (Yves Bilong) et Joyce (Dominic Trudel et ses enfants : Mathieu, Thomas et Chloé); ses petits-enfants : Jacob et Alice, Simon et Molly; son frère René (Henriette); ses beaux-frères et belles-soeurs : Victorin Deschamps (Louise Baril), Charles-Arthur Deschamps (Pauline Lafrenière), Gaétane Deschamps (Émile Gélinas) et Louise (feu Yvon Lafrenière), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier ses amis qui ont été présents tout au long de sa maladie et à tous ceux qui lui ont prodigué de bons soins.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem (Alzheimer).



COMPLEXE FUNÉRAIRE
PPELLERIN
Lacoste & McGraw inc.

Complexe funéraire
Pellerin

819.538.3388
www.complexefunerairepellerin.com



M. JEAN-PIERRE VILLEMURE

1953-2019

Au CIUSSS MCQ – Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 19 février 2019, est décédé à l'âge de 65 ans, monsieur Jean-Pierre Villemure, époux de madame Rita Lachapelle, il était fils de feu monsieur Léo Paul Villemure et de feu madame Jacqueline Vennes. Il demeurait à Grand-Mère.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère) G9T 2J5**

**Heures d'accueil : dimanche, jour de la célébration,
à partir de 10 h.**

**Une liturgie de la Parole sera célébrée
le dimanche 3 mars 2019 à 15 h 30
à la Coopérative Funéraire.**

Il laisse dans le deuil son épouse Rita Lachapelle; ses enfants : Yannick Villemure et Sandra Villemure (Jérôme Lanoue-LaRue); sa belle-fille Karine Bordeleau; ses petits-enfants : Rose-Marie, Christophe, Éloi, Elisabeth, Rubie et Gabrielle; ses frères et soeurs : Lise-Berthe Villemure (Laurier Ducasse), Louis Villemure (Lise Pellerin), Robert Villemure (Marlène Boivin) et Line Villemure (Michel Massicotte); ses beaux-frères et sa belle-soeur : Paulo Lachapelle et Lucie Lachapelle (Sylvain Roy); plusieurs tantes, oncles, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, ainsi que les employés et la clientèle de Pratte et Laforme inc.

La famille désire remercier sincèrement M. Luc Lefebvre et Mme Cynthia Couture Chrétien pour leur intervention rapide et les premiers soins prodigués, ainsi que les ambulanciers et la Dre Chloée Jodoin pour les bons soins.

Renseignements : 819 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME PIERRETTE FILION (ROCK)

1945 2019

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 20 février 2019, est décédée à l'âge de 73 ans et 3 mois, madame Pierrette Filion (Rock), épouse de feu monsieur Paul-André Filion, fille de feu monsieur Albert Rock et de feu madame Alice Plante. Elle demeurait à Lac-à-la-Tortue.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie**

**2280, 105^e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1.
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 2 mars 2019 à 11 h 30
à la Coopérative Funéraire.**

Les cendres seront déposées au

Columbarium de la Coopérative Funéraire Shawinigan-Sud.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nancy (Stéphane Lafaut), Steve et Josée (Alain Picard); ses petits-enfants : Frédérique et Ariane Lafaut (Keven Grenier), Marie-Laurence et Gabriel Filion, Christophe et Vincent Riverin; son arrière-petit-fils Edward Filion. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs : Nicole, Hélène et Sylvie (Luc A. Dupont) et son frère Sylvain (Céline Trotter); ses beaux-frères, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s, plus particulièrement des ami(e)s chers à son cœur: François Beaulieu, Mylène Lévesque et leur fils Raphaël, ainsi que Hélène Ménard. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de la SSS de l'Énergie, unité de soins palliatifs du Dr Gaston-Brunelle.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME JACQUELINE FORTIN ARBOUR

1932 - 2019

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 18 février 2019 est décédée à l'âge de 86 ans et 3 mois, Mme Jacqueline Fortin, ex-épouse de feu Rodolphe Arbour, et fille de feu Arthur Fortin et de feu Yvette Vézina, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque.

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h, et samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 15 h, en l'église St-Zéphirin de La Tuque.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

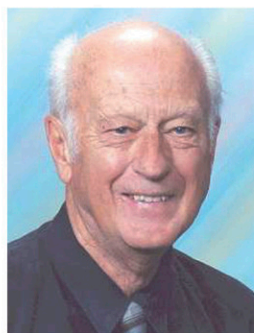
L'ont précédée ses frères : Raymond, Gaston, Jean-Marc et Richard. Elle laisse dans le deuil ses fils : Bruno Arbour (Marxance Wandji Nandjo) et Martin Arbour (Cynthia Martel); ses petits-enfants adorés : Anne-Julie Arbour (Christopher Pileggi), Mathieu Arbour (Ariane Labelle), Marie-Andela Arbour, Pier-Olivier Arbour et Benjamin Arbour; sa soeur Claudette Fortin (feu Claude Brassard); ses beaux-frères et belles-soeurs : Roger Marchand (feu Jeannine Fortin), Lise Lebel (feu Yvan Fortin), soeur Colombe Arbour, Emile Arbour (Bérangère Chevrete), Gilles Arbour (Lucie Tremblay), Marc Arbour (Lorraine Beauchamp), Micheline Arbour (feu André Gauthier) et Gérald Arbour (Carmen Labbé), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements, téléphone : 819 523-3566, télécopieur : 819 523-2701, courriel : info@residencecaron.com, site web : www.residencecaron.com

RÉSIDENCE
FUNÉRAIRE
Caron

Résidence funéraire Caron

819.523.3566
www.residencecaron.com



GABRIEL GASCON

1925 - 2019

Nous ne sommes pas des êtres humains vivant une expérience spirituelle, nous sommes des êtres spirituels vivant une expérience humaine.

- T. de Chardin

À Trois-Rivières, au CIUSSS MCQ – Centre Roland-Leclerc, le 6 février 2019, est décédé paisiblement M. Gabriel Gascon, époux de Mme Suzanne Pelletier. Fils de feu Donat Gascon et de feu Lucille Bourgeois, il était âgé de 94 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne, ses enfants Danielle (Benoît Leblanc), Michelle (Michel Rondeau), Catherine (Linda Leighton), François et Isabelle (Gilles Cinq-Mars). Il laisse également ses 11 petits-enfants: Marie-Laurence (Louis) et Grégoire Brière (Stéphanie), Blaise Bordeleau (Marie), James

Decker, Barthélemy, Ursule (Kevin), Léonie (Kevin), Mathilde (Florian), Aurélie, Justine (Hocine) et Marguerite (Alexandre) Cinq-Mars ainsi que ses 11 arrière-petits-enfants: Olivier, Philippe, Jasmine, Léonard, Romane, Bénédicte, Constance, Anna, Théodore, Jeanne et Rose. Il laisse également sa belle-soeur Carmel Thibodeau (feu Jean Gascon), son beau-frère Jacques Pelletier (Lise Crête), Marie Church (Maurice) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel des résidences La Liberté, Cooke et Roland-Leclerc pour son travail patient et bienveillant auprès de M. Gascon durant les derniers mois de sa vie.

En accord avec ses volontés, la famille a célébré ses funérailles en toute intimité, à l'église Saint-Pie-X, le samedi le 23 février.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7).

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



M. DENIS FOURNIER

27 mars 1963 - 16 février 2019

C'est en pratiquant une de ses passions avec bonheur : le ski-doo, avec ses grands Chums et à l'aube de ses 56 ans, que mon beau Denis est allé rejoindre nos défunts bien-aimés.

Il était l'époux adoré et admiré de Genny Harvey, le fils de feu Stella Tardif et de feu Édouard Fournier. Il était aussi le père de Jessica.

Il laisse dans le deuil ses soeurs, ses frères ainsi que leur famille, en particulier Alain (Lise Larochelle): son grand frère, son authentique ami et son complice de toujours.

Il laisse aussi, pour pleurer sa perte, la famille de Genny, ses chums de pêche, de chasse, de ski-doo, de garage, ses collaborateurs ainsi que les amis de Genny desquels il était si proche.

Denis sera exposé à la Maison funéraire Richard et Philibert située au 69, rue Commerciale à Saint-Boniface, ce vendredi 1^{er} mars 2019 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 2 mars de 9 h à 11 h.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'Église de Saint-Boniface à 11 h.

Il sera ensuite inhumé à une date ultérieure avec les enfants de Genny qui l'aimaient, au cimetière paroissial de St-Boniface.

**Richard
Philibert**
Maison Funéraire

condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



M. DENIS GÉLINAS

1951-2019

« Entre les semailles et la moisson, il y a eu la vie »

À la maison de soins palliatifs Aline-Chrétien et au moment qu'il a souhaité, est décédé le 20 février 2019 à l'âge de 67 ans, Monsieur Denis Gélinas, fils de feu Antoni Gélinas et de feu Marie-Rose St-Louis, ayant passé sa vie à Ste-Flore. Il laisse dans le deuil sa conjointe des 25 dernières années, Claudette Gélinas; ses deux fils : Guillaume Frigon-Gélinas (Chantal Boucher) et Julien Frigon-Gélinas (Jessika Branconnier-Mercier); son petit-fils Théo Gélinas et sa petite-fille à venir Romy Gélinas; ses frères et sa soeur : Jean-Pierre (Céline Nadeau), René (feu

Diane Ayotte), Gilbert (Monique Bédard), Sylvie (Pierre Dupont), Robert (Diane Vincent), ainsi que de nombreuses personnes qui l'ont côtoyé tout au long de sa vie.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie, 4620, boulevard Royal, Shawinigan (Québec) G9N 7X9. Heures d'accueil : le vendredi 1^{er} mars de 19h00 à 21h00 ainsi que le samedi 2 mars à partir de 13h00, où une liturgie sera célébrée sur place à 16h00. L'inhumation se tiendra à une date ultérieure.

La famille du défunt est reconnaissante envers toutes les personnes qui l'ont accompagné au cours des deux dernières années. Elle souhaite adresser un remerciement particulier au Dr Gaétan Bégin et au personnel de la Maison Aline-Chrétien qui furent au côté du défunt au moment de sa mort. Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Corporation des Trois Colombes (Maison Aline-Chrétien) ou à la Fondation Mira. Renseignements : 819 539-5000. Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

**Coopérative
Funéraire
de la Mauricie**

Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



FRANÇOISE FRENETTE GAUTHIER

1935 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke, le 17 février 2019, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Françoise Frenette, épouse de M. Roland Gauthier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le samedi 2 mars à 12 h 30

au Mémorial du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Roland Gauthier; ses enfants : Gilbert, Pierre (Francine Bégin), Christine (Dave Gilbert), Martine, Céline (Sébastien Bussières), Maryse, Line Houle (feu Claude); ses 13 petits-enfants et leur conjoint(e); ses 12 arrière-petits-enfants; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : André Frenette (Pauline Laplante), Raymond Frenette (feu Odette Rolland), Rémi Frenette (Janice Howell), Monique Frenette (feu Claude Désy), Cécile Frenette (feu Jean Dumas), Cécile Trudel (feu Paul Frenette), Hélène Thibeault (feu Roland Frenette) et Roger Gauthier (Jacques P. Aubé); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel de la Résidence Cooke pour leurs bons soins et toutes leurs attentions.

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



ROSAIRE GIRARD

1927 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement St-Maurice, le 17 février 2019 est décédé à l'âge de 91 ans, M. Rosaire Girard, conjoint de Mme Ernestine Brodeur. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Coopérative Funéraire de la Mauricie, 2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1. Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 11h en l'église St-André, 1795, 114e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 2C5. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan à une date ultérieure.

L'ont précédé : son épouse en premières noces Jeannette Moreau, celui qu'il considérait comme son fils Roger Thibault (Céline Paquin), sa soeur Alice (feu Marcel Ricard) et son frère Réjean (feu Rita Vallières). Il laisse dans le deuil sa conjointe Ernestine Brodeur; ses soeurs et son frère : Blanche (feu Léonidas Vallières), Léo (Raymonde Cyr), Monique, Colette (feu Paul-Aimé Fay); les enfants de sa conjointe : Pierre (Line Grenier), Lise (Rodias Lamarche), Carmen (Michel Millette), Sylvie, Carole (Mario Bergeron), Guylaine (Claude Poirier) et leurs enfants; ses petits-fils: Jean-Philippe (Marie) et Pierre-David (Stéphanie); sa nièce JoAnn Thibault; les familles Moreau et Brodeur ainsi que plusieurs parents, collègues de travail de l'hôpital de Shawinigan-Sud et ami(e)s. Remerciements au personnel du 4e étage du Centre d'hébergement St-Maurice. Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

**Coopérative
Funéraire
de la Mauricie**

Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME ISABELLE GRONDIN

À son domicile, le 20 février 2019, est décédée à l'âge de 44 ans, Mme Isabelle Grondin, épouse de M. Mathieu Grondin, fille de Mme Micheline Proulx et de feu M. René Grondin, demeurant à Ste-Thècle.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.**

**Heures d'accueil : le samedi 2 mars 2019 à partir de midi.
La cérémonie en sa mémoire aura lieu ce même jour à 14 h
en la chapelle de la maison funéraire.**

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

Elle laisse dans le deuil outre son époux et sa mère, ses enfants : Maggie Leclerc (Josua Champoux) et Gabriel Grondin (Jasmine Guy); sa soeur Nathalie Grondin (Vincent Fortier); sa filleule Rosalie Fortier (Jacob Piché); ses beaux-parents : Lise Boisvert et Gaston Grondin; son beau-frère et sa belle-soeur : Annie Grondin (Patrick) et Francis Grondin; son amie Edith Bélisle, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME LILIANE GUILBERT STEVENS

1931 - 2019

Au CIUSSS-MCQ de Trois-Rivières, le 24 février 2019 est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Liliane Stevens, épouse de feu Roland Guilbert, demeurant à Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Louis
11 900 Notre-Dame Ouest, Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac).**

**Heures d'accueil : vendredi soir le 1er mars de 19 h à 21 h,
samedi le 2 mars à partir de 9 h.**

**Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 11 h
en l'église La-Visitation-de-la-Ste-Vierge
de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).**

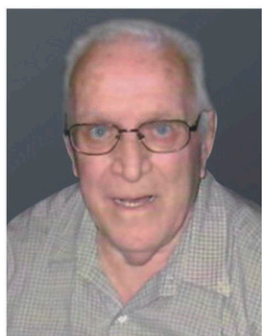
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pointe-du-Lac.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Lawrence Guilbert (feu Jeanne Bellerose), Kathleen Guilbert (Réal Turgeon), Alain Guilbert, Christiane Guilbert (Paul Dupont), Robert Guilbert, Joyce Guilbert, Steve Guilbert (Francine Baribeau); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses soeurs et frères : Pierrette Stevens (Jean Louis Daigle), feu Maurice Stevens (Bernadette Rodrigue), Carmen Stevens (Fernand Ward), Normand Stevens (Denise Champagne); sa belle-soeur Denise Guilbert, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Renseignements : 819 377-1991.



Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca



M. RENÉ LACOMBE

1932 - 2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre-de-la-Mauricie, le 9 février 2019, est décédé à l'âge de 87 ans, M. René Lacombe, fils de feu M. Alfred Lacombe et de feu Mme Léonie Laperrière, demeurant à Grand-Mère.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan
(secteur Grand-Mère) G9T 2J5**

**Heures d'accueil : samedi 2 mars de 14h à 17h.
Un dernier adieu aura lieu le samedi 2 mars 2019 à 16h45
à la Coopérative Funéraire**

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses fils : Pierre (Francine Rousseau), Alain (Marie-Hélène Vandal), Michel (Lyne Chandonnet), Marc et Serge (Katy Christofferson); ses 11 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants; sa soeur Lucille (feu Fortunat Caron); sa belle-soeur Muguette Leclerc (feu Marcel Lacombe) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s particulièrement ses amis de la Villa du Rocher. La famille désire remercier le personnel de la Résidence Villa du Rocher pour les bons soins prodigués. En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Renseignements: (819) 538-8555 Télécopieur: (819) 537-8829 Courriel: mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au: www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



M. LUCIEN HÉNAIRE

1939 - 2019

C'est avec une grande tristesse, que nous vous annonçons le décès de M. Lucien Hénaire, fondateur en 1983 de Couvre-plancher Lucien Hénaire Inc., époux de Mme Denise Paris, il est décédé au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 19 février 2019, à l'âge de 80 ans. Il demeurerait à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire
J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-
la-Madeleine) G8T 6G7.**

**Heures d'accueil : le dimanche 3 mars 2019, jour de la cérémonie
à partir de 13 h. Un service religieux suivra à la chapelle du
complexe funéraire à 16 h. Les cendres seront déposées au
columbarium du complexe funéraire à une date ultérieure.**

Il est allé rejoindre son fils adoré Sylvain; ses frères : Jean-Paul, Marcel, Claude, Yvon; ses soeurs : Colette, Yolande, Huguette; sa belle-soeur Rose-Aimée (Jean-Guy Toutant).

Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Denise, sa complice de 56 ans de vie commune; ses enfants : Danielle (Pierre Richer), Mario (Guylaine Godon); ses petits-enfants chéris : Anne-Sophie et Maxim-Pier; son frère et ses soeurs : André (Anita Courteau), Thérèse (feu Réjean Desrosiers), Denise (Guy Renaud), Pierrette (Edouard Richard); ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Paris particulièrement : Jeanne-Mance (Achille Lambert), Irène (Raymond Vallerand) pour leur grand soutien moral; sa filleule Marie-Josée Hénaire; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et sa fidèle clientèle.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux ambulanciers spécialement Mario Jacob premier répondant et à leurs précieux voisins du condo pour les soins apportés à Lucien en cette fin de vie. La famille désire aussi remercier les Dr Gagné (cardiologue), Dr Lapointe (pneumologue), Dr Pothier (médecin de famille), ainsi que Sylvie Carpentier (inhalothérapeute) et Carole Laroche (suivi diabétique). Merci à l'équipe du Complexe funéraire J.D. Garneau pour leur soutien.

Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC et à l'Association pulmonaire ou au choix serait grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715
ou courriel : jdgarneau@arbor memorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



MME YOLANDE HOULE

1935 - 2019

À St-Hyacinthe, le 11 février 2019, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Yolande Houle (feu Robert Rousseau).

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Gilles Rousseau (Carole Martin) et Jacques Rousseau (Louise Morel); ses frères et ses soeurs : feu Pierre Houle (feu Lucille Olivier), feu Roger Houle (Simone Baril), Jacqueline Houle (feu Bernard Lemay), Louise Houle et Rita Houle; ses neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que nombreux autres parents et amis.

**La famille recevra vos condoléances à l'église Saint-Célestin,
située au 590 rue Marquis, St-Célestin, Qc, J0C 1G0,
le samedi 2 mars 2019 de 13 h à 14 h.**

Les funérailles auront lieu à l'église de Saint-Célestin à 14 h.

La famille désire remercier le personnel du 8^e étage de l'hôpital Honoré-Mercier pour le soutien et les bons soins prodigués.

Le personnel de la Résidence funéraire Maska offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance.

Pour renseignements : 450 773-8256.



M. PIERRE-PAUL LESAGE

Au Centre de services Avellin-Dalcourt, le 14 février 2019, est décédé à l'âge de 74 ans M. Pierre-Paul Lesage, fils de feu M. Arthur Lesage et de feu Mme Rose-Alma Mayer, demeurant à Louiseville.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire Régionale Richard,
140, rue St-Aimé à Louiseville.**

**Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie,
à partir de 9 h 30.**

**Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 3 mars 2019
à 11 h, en la chapelle de la maison funéraire.**

Le défunt laisse dans le deuil, son fils David (Catherine Jeffrey); ses petits-fils : Victor et Romain; sa compagne Marie Claire Lambert (feu Gaétan Bédard) et ses enfants : Guylaine et Serge Bédard, ainsi que les membres de la famille Lambert et ses ami(e)s.

Des dons à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient grandement appréciés.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.228.4822
Télécopieur : 819 228.3653



M. MAURICE LAFRENIÈRE

1928 - 2019

Au CIUSSS-MCQ Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 4 février 2019, est décédé à l'âge de 90 ans, M. Maurice Lafrenière, homme d'affaires impliqué et apprécié de la communauté, propriétaire de la Bijouterie Lafrenière de Shawinigan, fils de feu Corona Lemyre et de feu Édouard Lafrenière, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre funéraire Sylvie Picard

1660, boulevard de Shawinigan-Sud, Shawinigan.

Heures d'accueil : le lundi 4 mars à partir de 13 h 30

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Sauveur

de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie à 15 h 30

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses soeurs : Jeannine (feu Maurice Bissonnette) et Raymonde (Mike McCormack); son frère Raymond (Barbara Hugue); son beau-frère Réal Gaudreault; sa belle-soeur Colette Gélinas, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont tout spécialement Pierrette Boisvert. L'ont précédé outre ses parents, ses soeurs : Liette (Jean-Paul Clément) et Denise; ses frères : Jean-Paul (Olivette Lambert) et Claude.

Des dons à la fondation ou l'association de votre choix seraient appréciés.

Renseignements : 819 536-0010 Télécopieur : 819 536-0800 Courriel : mescondoleances@hotmail.com



Centre funéraire Sylvie Picard

819.536.0010

www.sylviepicard.com



MME RAYMONDE LEMIRE

1952 - 2019

Paisiblement entourée des siens à son domicile le 23 février 2019 est décédée, à l'âge de 66 ans et 5 mois, Mme Raymonde Lemire, fille de feu M. Robert Lemire (feu Mme Mariette Gagnon) et l'épouse de feu M. Gérard Langlois, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et amis à la :

Résidence funéraire André Trudel Béland

2845, boul. Thibeau, Trois Rivières, QC G8T1G1.

Heures d'accueil : le samedi 2 mars à partir de 9 h.

Les funérailles seront célébrées le samedi 2 mars 2019 à 11 h 30,

en l'église de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure

au cimetière Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

À son départ, Mme Lemire laisse dans le deuil, outre son époux M. Gérard Langlois, ses enfants : Stéphane Morin, Caroline Morin, Klaudie Langlois, (Nathan Legaré); ses 4 petits-enfants : Laurie Morin, Jessyca et Cédric Dupont et Alexya Legaré; son arrière-petite-fille Laura Beaudet-Sigman; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Roger Lemire (Mme Fabienne St-Pierre), Mme Pauline Lemire (M. Reynald Morin), Mme Nicole Lemire (M. Mario Cloutier), M. Denis Lemire (Mme Chantal Rheault); sa belle-mère Mme Francine Thibault, (M. Richard Dunn); son beau-père M. Georges Langlois; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Jocelyn Langlois (Mme Guylaine Demers), M. Roger Langlois, Mme Geneviève Dunn (M. François Bolduc) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société de recherche sur le cancer : 402-625, av. Du Président-Kennedy, Montréal, QC H3A 3S5 seraient appréciés.

Renseignements : 819 372- 0407. Courriel : rfatb@hotmail.com. Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



MME PAULINE LECLERC GÉLINAS

À l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ - HCM de Shawinigan, le 25 février 2019, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Pauline Leclerc épouse de feu M. Viateur Gélinas, demeurant à St-Boniface.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Richard & Philibert, 69, rue Commerciale à St-Boniface.

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 14 h

en l'église de St-Boniface.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Céline, Alain et Dominic (Marie-Josée Martel); ses petits-enfants : Cloé, Joëlle, Claudine, Camille et Nathan; ses soeurs et son frère : Jeannette, Monique (Jean-Claude Lafrenière), Réjeanne (Renald Duplessis), Flore (Roger Gélinas) et feu Clément (Louise Biron); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gélinas : Normand (Jeannine Lapointe), Colette (Roland Lafrenière) et Réjean (Nicole Matteau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



RAYMONDE LESAGE GAMACHE

1927 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 23 février 2019, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Raymonde Lesage, épouse de feu Armand Gamache, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6.

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles,

à partir de 9 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le dimanche 3 mars à 11 h

au Mémorial du centre funéraire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yves Gamache (Danielle Hamelin), Pierre Gamache (Carole Trépanier), Louise Gamache (Andrew Nassif), Danielle Gamache (François Poisson); ses petits-enfants : Jean-Samuel (Yumi Matsuyama) et Marie-Alexe Gamache et leur mère Andrée Girard, Pierre-Olivier et Marie-Philippe Gamache, Érika Nassif (Tyler Fisher), Émile Poisson; ses soeurs et ses beaux-frères : Claire Lesage (Yano Noury), Renée Lesage (Bertrand Gladu), Marie-Andrée Lesage (Marc-André Beaulieu); ainsi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédée ses soeurs et ses frères : Lucette, Michèle, Jean-Roch, Yvon, Réjeanne.

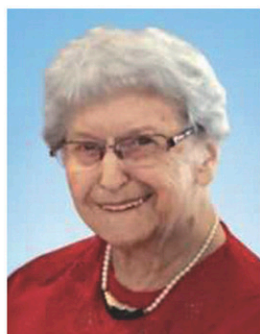
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros Inc (2325, 1^{re} Avenue, C.P. 1123, Trois-Rivières, QC G9A 5K4)



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225

www.centrerousseau.com



MME BERTHE LEMAIRE-CASaubON

À l'hôpital Santa Cabrini, le 21 février 2019, est décédée à l'âge de 96 ans et 3 mois Mme Berthe Lemaire, épouse de feu M. Alphonse Casaubon, demeurant à Montréal.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire Magnus Poirier, 6825, rue Sherbrooke Est à Montréal.

Heures d'accueil : le jeudi 28 février 2019 de 19 h à 22 h.

Le samedi 2 mars 2019, jour de la cérémonie,

l'accueil aura lieu à la Maison funéraire Richard,

3681, rue Notre-Dame à St-Edouard-de-Maskinongé.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 14 h, en

l'église de St-Edouard-de-Maskinongé.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Robert (Carole Demers), Gilles (Claudette Bourget) et Guy (Monique Arsenault); ses petits-enfants : Martin, Jonathan, Geneviève, Dominique et Hugo; ses 9 arrière-petits-enfants; ses soeurs : Céline et Rita; ses frères : Jérôme et Gaëtan; son beau-frère Léonard Casaubon (Françoise Beaulieu) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Des dons à la Société Alzheimer seraient très appréciés.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.228.4822
Télécopieur : 819 228.3653



MARIE-PAULE MANSEAU PAULIN

1925 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 17 février 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Marie-Paule Manseau, épouse de feu Jean-Paul Paulin, fille de feu Emilien Manseau et de feu Annette Paquette, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le samedi 2 mars à 14 h

au Mémorial du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

La défunte laisse dans le deuil, sa belle-soeur Céline Désilets (feu Louis-Marie Manseau); ses filleul(e)s : Marcelle Monaghan-Killey, Lynda Leblanc, François Manseau, Benoît Bouffard; ses neveux et nièces des familles Manseau, Boucher, Monaghan et Leblanc; plusieurs cousins, cousines dont ceux de la famille Paquette ainsi que leur conjoint(e); de nombreux ami(e)s, tout particulièrement le groupe de retraitées des enseignantes du primaire du CMI (GREP).

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec (6070, rue Sherbrooke Est, Bureau 104, Montréal, QC H1N 1C1) ou à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225

www.centrerousseau.com



M. CHRISTIAN PIERRE

1952 - 2019

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 26 février 2019, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Christian Pierre, époux de Carole Landry, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

La famille vous accueillera au Centre Funéraire Châteaudun 971, boul. Thibeau Trois-Rivières, QC G8T 7B1 vendredi, le 1er mars 2019 de 19 h à 21 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 14 h 30 en l'église Ste-Bernadette, 575, rue Guilbert, Trois-Rivières.

Monsieur Pierre laisse dans le deuil son épouse Carole Landry; ses fils : Marc-André Pierre (Audrey Simard) et Julien Pierre (Cathie Gendron); sa petite-fille Fay; ses frères et soeurs : Guy Pierre, Liliane Pierre (Alain Duchesne), Jacques Pierre (Chantal Bélanger), Louise Pierre (René Boisvert); ses beaux-parents : Nil et Pauline Landry; sa belle-fille Isabelle Lafrenière (Frédéric Dupéré, Clara, Vincent et Agathe Dupéré); son beau-frère Yvon Landry (Josée Trépanier, Mélissa et Carolanne Landry); ses neveux et nièces : Stéphane Pierre (Julie), Isabelle Pierre (Carlos), Lisa Marie Pierre (Jonathan), Jimmy Pierre et Antony Boisvert (Alexandra), ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s et collègues de travail de l'UQTR.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à toute l'équipe de la Maison Albatros pour la qualité exceptionnelle des services et soins prodigués à M. Pierre tout au long de son passage à la maison. Grâce à eux il a pu vivre ses derniers moments dans la sérénité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Albatros. <https://www.fondationalbatros.com/>

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.**



Châteaudun

819.375.2414
www.groupegarneau.com



ANDRÉ MORINVILLE

1941 - 2019

Entouré de ses enfants, au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 23 février 2019, est décédé à l'âge de 77 ans, M. André Morinville, fils de feu Antonio Morinville et de feu Georgette Larose, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.**

**Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 1er mars à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.**

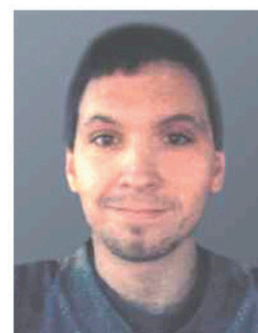
Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Tony (Geneviève Neault), France (Daniel Houde) et leur mère Jeannine Girard (Mario Archambeault); ses petits-enfants : Dorothee, Félix, Alexandra et Mickael; ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Magloire Fournier (feu Huguette Morinville), Mariette Martin (feu Gilles Morinville), Diane Girard (feu Gilles St-Pierre), Hélène Girard (feu Aurèle Ricard), Louise Girard (Réjean Brouillette); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédé, son frère Jean Morinville ainsi que Yolande Giasson.

La famille tient à remercier tout spécialement Jeannine Girard et Mario Archambeault pour l'aide apportée tout au long de sa maladie. Merci également au personnel du 4N du Centre hospitalier régional ainsi qu'au Dr Nicolas Proulx et Dre Marie-Eve Lavoie pour leur soutien. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7)



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



M. JONATHAN POISSON

1992-2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 22 février 2019, est décédé à l'âge de 26 ans, Jonathan Poisson, fils de monsieur Dany Poisson et de madame France Boisvert. Il demeurait à Shawinigan (secteur St-Georges-de-Champlain).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5

**Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, de 11 h à 15 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 3 mars 2019 à 14 h 30 à la Coopérative Funéraire.**

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, ses parents : Dany Poisson et France Boisvert; sa grand-mère Claire Dupont; tous ses oncles et ses tantes, ainsi que ses cousins, cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à Diabète Québec et/ou au Centre Prévention Suicide Centre-de-la-Mauricie, Mékinac, inc.

Renseignements : 819 538-8555.

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



M. GILLES MÉLANÇON

1955 - 2019

À Granby, le 1er février 2019, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gilles Mélançon, époux d'Hélène Deshaies, demeurant à Granby. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Gabriel (Anne-Catherine) et Isabelle; ses petits-enfants : Charlotte et Zoé; sa mère Jeanne-d'Arc Genest, son père Martial Mélançon, ses frères et soeurs : Louis, Jean-Luc, Hélène, Pierre, André et Sylvie ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby.



M. GUY TOUSIGNANT

1929 - 2019

Le 23 février 2019, à St-Hyacinthe, est décédé M. Guy Tousignant, à l'âge de 89 ans. Il laisse dans le deuil son épouse depuis 67 ans, Stella Black. Il était le fils de feu Georges Tousignant et de feu Yvonne Philibert.

Il laisse également dans le deuil, ses enfants : Nicole (Jules Peloquin), Claire (Jean-Guy Ferland), feu Monique, Diane (Stephens Pelletier), Louise, Benoît (Chantal Morissette) ainsi que ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses nombreux neveux et nièces et ses amis.

La famille recevra vos condoléances à la Résidence funéraire Maska, située au 5325 boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe, le dimanche 3 mars 2019, de 9 h à 12 h. Une cérémonie hommage sera célébrée en la chapelle de la résidence, à 12 h, par l'abbé Jean Corbeil

La famille désire remercier tout le personnel du CHSLD Centre Andrée-Perrault pour les soins exceptionnels, leur soutien, leur humanité, leur dévouement et leur gentillesse.

En mémoire et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Société Alzheimer des Maskoutains-Vallée des Patriotes.

Le personnel de la Résidence funéraire Maska offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance.



MME RAYMONDE POUDRIER

Décédée le 27 février 2019

À la Maison Aline-Chrétien, le 27 février 2019, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Raymonde Poudrier épouse de M. Roland Déziel, fille de feu Ephrem Poudrier et de feu Rosée Gélinas demeurant à Shawinigan.

Elle laisse dans le deuil, son complice de tous les jours, Roland, ses enfants, Ginette (René Gélinas), Carole (son ami Martin), Denis (Julie Gagnon) et Jean (Andrée Vincent), ses petits-enfants, Annie (Steven),

Jessie (François), Stéphanie (Julio), Marie-Pier (Valentin), Benjamin, Charléli, Jérémie, Frédérique (Marc-André), Alex (Valérie), Nicolas ainsi que ses neufs arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Une messe sera célébrée le samedi 2 mars à 15 h 00 en l'église de Saint-Gérard des Laurentides, situé au 1530 Chemin Principal à Saint-Gérard des Laurentides. La famille sera présente à partir de 14 h 00 pour recevoir les condoléances.

**La famille tient à remercier particulièrement le Dr. Géatan Bégin ainsi que toute l'équipe de soin à domicile et le personnel de la Maison Aline Chrétien.
Toutes marques de sympathies peuvent se traduire par des dons à la corporation des Trois Colombes (Maison Aline chrétien).**



ESTHER RICARD BEAUDOIN

1958 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage, le 18 février 2019, est décédée à l'âge de 61 ans, madame Esther Ricard, fille de feu monsieur Joseph Ricard et de feu madame Florence Boisvert. Elle demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
205 rue Rochefort, Trois-Rivières G8T 7J6
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

Heures d'accueil : dimanche, jour du dernier adieu, à partir de 9h.
Un dernier adieu sera célébré

le dimanche 3 mars 2019 à 11 h 45 à la Coopérative Funéraire.
Les cendres seront par la suite déposées au columbarium.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Marc Beaudoin; ses enfants : Jean-François (Marie-Lise) et Julie (Patrick); sa petite-fille Anouk; tous ses frères et soeurs ainsi que leur conjoint(e); ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

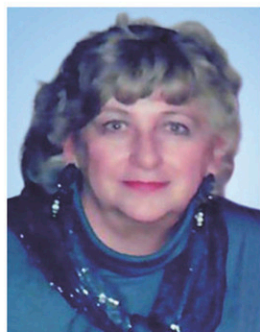
Renseignements : 819 370-2883 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME MONIQUE RIVARD

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 25 février 2019, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Monique Rivard fille de feu M. Alphonse Rivard et de feu Mme Fabiola Picard, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Richard & Philibert,
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10h.
La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 2 mars 2019 à 12h

en la chapelle de la Maison funéraire.
Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

L'ont précédée son frère Lucien et sa soeur Colette (feu Renald Robert).

La défunte laisse dans le deuil : sa soeur Louise; sa belle-soeur Fernande Lampron; sa filleule Odile Rivard (Martin Lamarre); ses neveux et nièces : Jean-François (Jo-Ann Quinn), Robert et Mélanie Rivard et Sophie Robert (Sylvain Rodrigue), ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre Cooke pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



M. ROGER ROULEAU

À Trois-Rivières, le 19 février 2019 est décédé, à l'âge de 70 ans et 11 mois, M. Roger Rouleau, époux de feu Mme Cécile Descheneaux, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert,
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie,
à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu
le dimanche 3 mars 2019 à 14 h,
en la chapelle de la maison funéraire.

L'ont précédé son épouse Cécile Descheneaux, son fils Sylvain Rouleau, son frère Gilles et sa soeur Nicole (André Girard). Il laisse dans le deuil, sa fille Sophie; ses petits-enfants : Koralie et Gabriel, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, cousins, cousines, neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Un remerciement spécial à l'équipe des soins palliatifs à domicile du CLSC pour les excellents soins. Un don à la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec (SLA) serait grandement apprécié.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME CÉCILE ROBERGE NÉE GUILLEMETTE

1925 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 23 février 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Cécile Guillemette, épouse de feu M. Jules Roberge, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau,
274 rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.

Heures d'accueil : le dimanche 3 mars 2019,
jour de la cérémonie à partir de 9 h.

Un service religieux suivra à la chapelle du
complexe funéraire à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Stanislas,
à une date ultérieure.

L'ont précédée son époux Jules et son fils Jean.

Elle laisse dans le deuil : ses enfants : Pierre Roberge (Carole Proulx) et Danièle Roberge (Pierre Mathurin); ses petits-enfants : Marie-France Roberge, Alex Roberge, Mathieu Dugré, Simon Dugré et David Dugré; ses deux filles de coeur : Lise Normand (sa fille Fanny et ses enfants Ariel et Benjamin) et Suzanne Beaudet (Serge et ses enfants); sa très très grande amie Gaby Bordeleau et toute sa famille; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier tout le personnel de la Résidence Valeo et ceux du CIUSSS MCQ-CHAUR pour les bons soins prodigués envers Mme Guillemette. Des dons à la Société Alzheimer du Québec seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J.D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

Complexe funéraire J. D. Garneau

819.376.3731
www.maisongarneau.ca



M. MAURICE ROY

1925 - 2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre Mauricie, le 17 février 2019, est décédé à l'âge de 93 ans et 8 mois, monsieur Maurice Roy époux en premières noces de feu Rachel St-Amand et en secondes noces de feu Gabrielle Plourde, demeurant à Sainte-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
281 rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0.

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles,
à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019
en l'église de Sainte-Thècle à 14 h.

L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Monsieur Roy laisse dans le deuil ses enfants : Camil (France Reault et ses enfants), Lise (Claude Lehoux), Prudent, Francine (Yvon Marcotte), Odilon (Dominique Caron et sa fille), Jean-Paul (Marguerite Fréchette), Léonce (Andrée Campeau), Louise (Michel Dubois), Sylvie (Nelson Lacoursière), Johanne (Walter Gray et ses enfants); ses petits-enfants : Sylvie, Nathalie, Éric, Steve, Marco, Dany, Martine, Isabelle, Marilyn, Julie, Martin, Cynthia, Karine, Vincent, Sébastien, Alexandra et leurs conjoint(e)s; ses 20 arrière-petits-enfants; son frère Robert Roy (feu Jeanne D'Arc Brousseau, feu Marie-Rose Gauthier); sa belle-soeur Jeannine Lacroix (feu Augustin Roy); les membres des familles St-Amand, Plourde et Carpentier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du Foyer de Sainte-Thècle pour les bons soins.

Des dons à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411.

Télécopieur : 418 289-3963. Courriel : stamandetfils@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandetfils@globetrotter.net



MME MONIQUE SAMSON

1929 - 2019

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 19 février 2019, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Monique Samson épouse de feu Gilles Duchesne.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire Oscar St-Ours, 2203 av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5. Heures d'accueil : samedi jour de la liturgie à partir de 10 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 2 mars 2019 à 14 h au salon funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil outre ses enfants : Ghislaine Duchesne, Madeleine Duchesne, Pierrette Duchesne (Raymond Lamothe), Suzanne Duchesne et Robert Duchesne; ses petits-enfants: Annie Tessier, Caroline Lamothe, Philippe Lamothe, Nancy Grenier et Dave Duchesne; ses arrière-petits-enfants : Christina, Noémie, Éloïse, William, Xavier, Mathis, Mia, Caleb, Ophélie et Angéline; ses soeurs et frères : Jeannine Samson (feu Fred Nives), Thérèse Samson (feu Réal Boucher), Constance Samson (feu Magloire Houle), Maurice Samson (Françoise Deschenes), feu Jacqueline Samson (Jean-Guy Gélinas), feu Clément Samson (feu Brigitte Grenier) et feu Gérard Samson (Yolande Perron); ses belles-soeurs et beaux-frères : Louise Désaulniers (feu Roger Duchesne), Nicole Mayer (Jean-Yves Duchesne) et Madeleine Hinse (feu Pierre Duchesne), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués dans la dignité.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer lequel serait apprécié par la famille.



salonoscarst-ours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



FERNAND ST-ARNEAULT

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 24 février 2019, jour de son anniversaire, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Fernand St-Arneault, époux de feu Mme Angèle Massicotte, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6. Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 12 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 3 mars à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Narcisse à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Josyane Veillette (André Francoeur), Ginette Veillette (Luc Prud'homme), Michel Veillette (Lucie Gervais), Sylvie Veillette (Normand Laplante), Pierre Veillette (Judy Gallup), Claudia St-Arneault (Jocelyn Gauthier); ses 11 petits-enfants : Sonia Francoeur, Andréanne Francoeur (Frédéric Lavoie), Stéphanie Francoeur (Mathieu Masse), Geneviève Prud'homme (Jacinthe Boily), Joanie Veillette, Maxime Laplante (Karine Lafleur), Daniel Veillette (Lauren Creger), Jenna Veillette (Alex Brannon), Félix Gélinas, Laurence Gélinas (Justin Bruce); ses 7 arrière-petits-enfants: Raphaël, Sarah-Rose, Zachary, Julien, Charlie, Victor et Joey; ses soeurs, ses belles-soeurs, ses beaux-frères : Monique St-Arneault (feu Gilles Leblanc), Claudette St-Arneault (feu Antonio Marchand), Denise Désy (feu Jean-Guy St-Arneault), Clémence Massicotte (feu Richard O. Cossette), Jean-Baptiste Massicotte (Marie-Ange Cossette), Marie-Jeanne Massicotte (feu Albert Brouillette), Huguette Lemire (feu Victor Massicotte), Marguerite Notaro (feu Henri-Paul Massicotte); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout spécialement ses amis de la Résidence du Manoir de même que ceux du café Véniel des Galeries du Cap.

L'ont précédé sa soeur, son frère, ses belles-soeurs, ses beaux-frères : Ghyslaine St-Arneault (Dr Pierre-Paul Paquin), Gaëtan St-Arneault, Hélène Massicotte (Paul Pronovost), Evelynne Massicotte (Prosper Brouillette), Jules Massicotte (Yvette Brouillette).

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel à l'Unité de soins palliatifs du Centre hospitalier régional, pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation RSTR (Unité de soins palliatifs) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



PIERRETTE SICARD GAUVIN

1926 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 23 février 2019, est décédée à l'âge de 92 ans et 11 mois, Mme Pierrette Sicard, épouse de M. Raymond Gauvin, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6. Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 13 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 17 mars à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire. Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Raymond Gauvin avec qui elle a partagé 69 ans de bonheur; ses enfants : Claude Gauvin (feu Francine Boudreault, Hélène Dumais), Louise Gauvin, Josée Gauvin (Daniel Lemay); son petit-fils David Gauvin (Mélicha Vincent); ses arrière-petits-enfants : Coralie, Nicolas et Julianne; les enfants d'Hélène : Marie-Ève, Véronique, Anne-Édith, Antoine; son frère, sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : André Sicard (Nicole Marcotte), Micheline Sicard (André Bourassa), Hélène Champagne (feu Gaby Sicard), Louis Rock (feu Mariette Sicard, Hélène Robitaille), Pierrette Gauvin (feu Paul Cyrenne), Jacqueline Bellerose (feu Pierre Gauvin); ses filleul(e)s : Lucie Gauvin, Yves Sicard, Manon Sicard, Nicole Gauvin; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Sclérodémie Québec (550, chemin Chambly, bureau 040, Longueuil, QC J4H 3L8).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



MME JEANNINE ST-ONGE LAMPON

1932 - 2019

À l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ- Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 16 février 2019, est décédée à l'âge de 87 ans, madame Jeannine St-Onge, épouse de feu monsieur Robert Lampron et fille de feu de Mme Roselia Gélinas et feu de M. Donat St-Onge. Elle demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5. Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 à 13 h en l'église St-Jean-Baptiste 1251, 5e Avenue Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2N6. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédée dans la mort ses soeurs et frères : Rose-Aimé St-Onge, Jean-Laurier St-Onge, Claude-Emir St-Onge, Pierrette St-Onge et Marie-Marthe St-Onge.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Edith Chalifoux), Guy (Diane Gélinas); ses petits-enfants: Pascal, Samuel, Guillaume et Gabriel (Emilie Dorion); ses frères et soeurs : Oclide (feu Ted Moran), Bertrand (Pierrette Villemure), Alide (Marielle Noël), Laurian (Eliane Lévesque), Léandre (Johanne Bouchard) et Jacynthe; son beau-frère et ses belles-soeurs : Claude Lanneville, Pierrette Leclerc, Yolande Banville; sa tante Rosabelle; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier les bénévoles d'Albatros Centre-Mauricie ainsi que le personnel de l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

Renseignements : (819) 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :

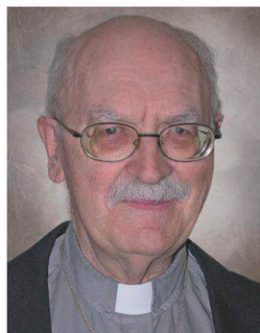
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



PÈRE ROBERT TALBOT, S.S.S.

1933 – 2019

Religieux du Très-Saint-Sacrement

À l'Hôpital Laval, le 16 février 2019, à l'âge de 85 ans, est décédé le Père Robert Talbot, religieux du Très-Saint-Sacrement. Originaire de Saint-Paul-de-Montminy, il était le fils de feu Joseph Talbot et de feu Maria Dutil. Il demeurait à Québec.

Le service religieux aura lieu le samedi 2 mars 2019 à 14 h, en l'église Très-Saint-Sacrement de Québec, située au 1330, chemin Sainte-Foy, Québec G1S 2N5. La famille recevra les condoléances le jour des funérailles à compter de 13 h. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont après les funérailles.

Outre ses confrères religieux, le Père Talbot laisse dans le deuil sa soeur Rita (Paul-Émile Lavallée) et son frère Jean-Paul (Yolande Hamel). Il laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux amis.

La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

Pour renseignements :

ATHOS - Téléphone : 418 529-3371 - Télécopieur : 418 767-2309 Courriel : info@lepinecloutier.com

Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée : www.athos.ca

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

Maison funéraire
Lépine Cloutier /Athos

418.686.8811
www.athos.ca



JEANNETTE THIFFAULT CHAUVETTE

1921 - 2019

À Trois-Rivières, le 20 février 2019, est décédée à l'âge de 97 ans et 10 mois, Mme Jeannette Thiffault, épouse de feu Fernand Chauvette, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : le vendredi 1er mars de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Un service religieux sera célébré le samedi 2 mars à 11 h en la Cathédrale de Trois-Rivières.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

La défunte laisse dans le deuil ses fils : Pierre et Jean-Claude (Jocelyne Duhaim); sa belle-fille Carmen Champoux (feu Jacques Chauvette); ses petits-enfants : Nathalie (Alain Milette), Steve (Mélanie Brossard), Véronique (Eric Cajolet), Sébastien (Mélanie Desmarais) et Yannick (Mélanie Courchesne); plusieurs arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants; ses belles-soeurs, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Cooke pour les bons soins prodigués.

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



M. RAOUL TOUPIN

1938 - 2019

Au Centre Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, entouré de l'amour des siens, le 25 février 2019, est décédé paisiblement à l'âge de 80 ans et 4 mois M. Raoul Toupin, époux de Mme Jacqueline Bisson, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de St-Maurice. Il était le fils de feu M. Henri Toupin et de feu Mme Alice Loranger.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert, 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.
La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 2 mars 2019 à 11 h, en la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères et soeurs : Armande, Thérèse, Réjean (Denise Normandin), Marielle (Marcel Lesieur), Éliane (Roger Bourassa), Ronald (Rhéa Bruneau) et sa belle-soeur Fabienne Lahaie (feu Lionel Toupin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Nous tenons à remercier le personnel de la résidence Le St-Laurent et le personnel du 5^e étage du Centre d'hébergement de la Résidence Cloutier-du Rivage pour les bons soins qu'il a reçus.

Un don à la Fondation Régionale pour la Santé de Trois-Rivières (Fondation RSTR) serait grandement apprécié.

Richard
Philibert
Maison Funéraire

condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME MARIE-CLAIRE TRÉPANIÉ GAGNON

1922-2019

Entourée de l'amour des siens, au Centre d'hébergement Mgr Paquin de Saint-Tite, le 18 février 2019, est décédée à l'âge de 96 ans et 9 mois, madame Marie-Claire Trépanier épouse de feu Henri Gagnon, demeurant à Saint-Adelphe.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée 470 rue Principale, Saint-Adelphe, G0X 2G0
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars 2019 en l'église de Saint-Adelphe à 11 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Madame Trépanier laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Danielle Bellemare), Jacqueline (Martial Duchesne), André (Jacqueline Denis), Gérard (Ginette Gagnon) et Denis (Lise Baillargeon); ses 8 petits-enfants : Annie, Sébastien D, Sébastien G, Francis, Maryline, Andréanne, Daniel et Keven; ses 11 arrière-petits-enfants : Ulric, Maël, Sara-Maude, Gabrielle, Laurie, Élisabeth, Mathys, Florence, Ophélie, Éléa et Jayden; ses soeurs : Berthe Trépanier (feu Rock Bureau), Monique Trépanier (feu Philippe Lampron) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du Foyer Mgr Paquin pour leurs bons soins.

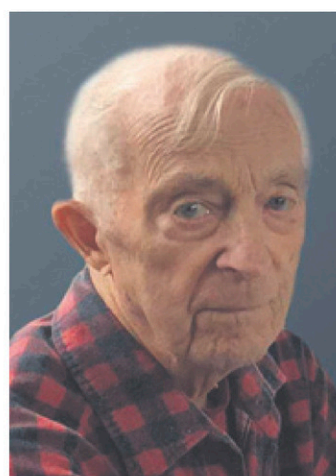
Des dons à la Fabrique de Saint-Adelphe seraient appréciés.

Renseignements : 418-289-2411

Télécopieur : 418-289-3963. Courriel : stamandetfils@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire
St-Amand

Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411
stamandetfils@globetrotter.net



M. HENRI TRUDEL

1927 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 22 février 2019, est décédé à l'âge de 91 ans et 6 mois, monsieur Henri Trudel, époux de madame Louise Veillette. Il demeurait à St-Jean-des-Piles.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5
Heures d'accueil : vendredi de 18 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, directement à l'église de 9 h à 10 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 2 mars 2019 à 10 h en l'église St-Jean-des-Piles 1551, rue Principale, Shawinigan (secteur St-Jean-des-Piles) G0X 2V0
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse Louise Veillette; ses enfants : Hélène (Rick), Pierre (Line), Danielle (Michel) et France (Daniel); ses petits-enfants : Véronick, Laurence, Maxime, Vincent, Jérémie, Béatrice, Jasmin et Alice; ses arrière-petits-enfants : Camille, Charlotte et Charlie. Il était le frère de feu Omer (feu Georgette Gentes), feu Léo-Paul (Marianne Gélinas), feu Euclide (feu Mariette Désaulniers), feu Jeannette (feu Léo Quessy), feu Gérard (feu Jeannine Gélinas), feu André (Lise Gélinas), feu Françoise (feu Réal Gauthier) et Étienne (Claire Gagnon). Il était le beau-frère de Pierrette, feu Jean-Yves (feu Jacqueline Fournier), Angèle (feu Roland Boisvert), Georgette (Jean Dubois), Henri-Paul (Huguette Boutet), Paul-Émile (Claire Lachance) et Gaston. Il laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le Dr et le personnel du CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie ainsi que le denturologiste Normand Bellerive.

En sa mémoire, des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 538-8555. Télécopieur : 819 537-8829. Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Coopérative
Funéraire
de la Mauricie

Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



M. GÉRARD BROUSSEAU

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 19 février 2019, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Gérard Brousseau, époux de Mme Pierrette Lemire, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert, 350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières. Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12h. La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 2 mars 2019 à 15 h en la chapelle de la Maison funéraire.

Précédé de sa fille Guylaine Ducharme, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Gaétan Brousseau (Francine Paquin), Suzanne (Sylvain Royer), Yvan (Elisabeth Deschênes), Louise et Martine Ducharme; ses soeurs: Jeannine et Jeannette; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs du CHAUR pour les bons soins prodigués.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



MME JACQUELINE TROTTIER

À l'Unité des soins palliatifs du Centre Christ-Roi de Nicolet, le 18 février 2019, 4 jours avant son 82e anniversaire de naissance, est décédée, madame Jacqueline Trottier, épouse de feu Noël Gendron demeurant à Villa Domaine Saint-Grégoire, autrefois de Gentilly.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Funerarium L. G. Gaudet Inc. 2415 boul. Bécancour, Bécancour secteur Gentilly. Heures d'accueil :

le samedi, jour des funérailles de 11 h 30 à 14 h 15. Les funérailles auront lieu, le samedi 2 mars 2019, en l'église de Gentilly à 14 h 30 et par la suite les cendres seront déposées au Columbarium L. G. Gaudet de Gentilly.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel, Sylvain, Mario (Eliane Neault), Yves, Martine (Denis Desrochers); ses petits-enfants : Cindy Gendron, Maude et Félix Desrochers; ses soeurs et ses frères : Yolande (Denis Beaumier), Colette (Marcel Beaudet), Lise (Claude Baril), feu Réjean (Ginette Mignault), Raymond (Louissette Rheault), Françoise (Normand Beaudoin), Daniel; son beau-frère et ses belles-soeurs : Pierre Gendron (feu Hélène Maheu) (Jeanine Goulet), Jeanne d'Arc Brisson (feu Jean-Paul Gendron), Yolande Charland (feu Roland Gendron), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s de la Villa Domaine. Merci au Dr Dominique Tardif, au personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et des soins palliatifs du Centre Christ-Roi de Nicolet. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



MME GABRIELLE TREMBLAY

1944 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 11 février 2019 est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Gabrielle Tremblay conjointe de Jean-Paul Arsenault, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire Oscar St-Ours, 2203 av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.

Heures d'accueil: samedi jour de la célébration à partir de 13 h. Une célébration de la Parole sera célébrée le samedi 2 mars 2019

à 16 h 30 au salon funéraire.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil son conjoint Jean-Paul Arsenault; son fils Philippe Deschênes (Annie Soulard); ses petits-enfants : Samuel, Sabrina, Zachary et Léa-Rose; ses frères et soeurs : feu Dianel (Lucille Landry), Martial (Carmen Boucher), Brunette (Gérard Pelletier), Robert (Françoise Houle), feu Bertrand (Lise Trudel), Thérèse (Jean-Guy Lavergne), feu Lucette (André Alain), Marielle (Jean-Guy Mongrain), Lorraine (Jean-Pierre Lafrenière), Gérard (Denise Gélinas) et Alain (Jocelyne Lampron); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Arsenault, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

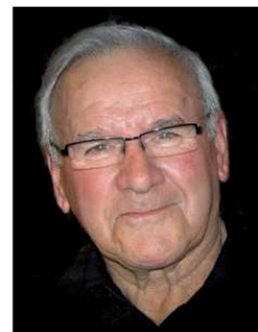


salonoscarst-ours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



Albatros Trois-Rivières Information : **819 375-1429**



SINCÈRES REMERCIEMENTS

Il a, dans nos coeurs, semé de belles valeurs. À notre tour, de semer l'amour qu'il nous a laissé en héritage.

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de

M. GEORGES-H. DENONCOURT
(survenu le 16 janvier 2019)

Soit par offrandes de messes, dons, fleurs, cartes, messages de sympathie, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ses remerciements comme personnels pour votre présence et votre générosité.

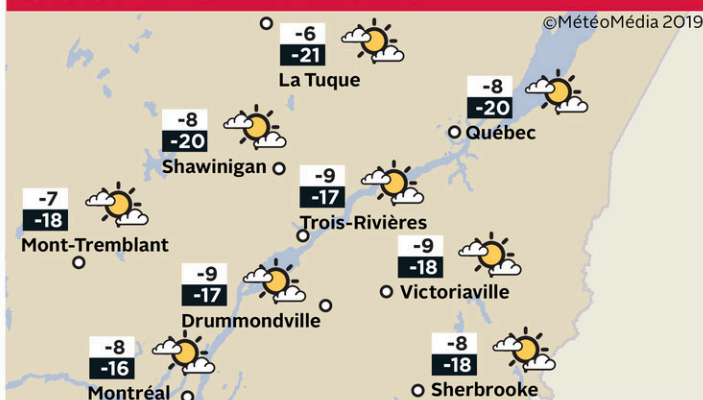
Sa conjointe Clémence, sa soeur Suzanne, ses enfants (conjoint, conjointes) et ses petits-enfants.

CARPE DIEM

Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -6
Min. -14
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Dimanche
Max. -2
Min. -9
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

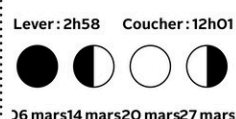
Samedi
Max. -4
Min. -9
Averses de neige
Précipitations : 40 %
Vents légers

Lundi
Max. -3
Min. -15
Quelques flocons
Précipitations : 70 %
Vents du nord-ouest 19 km/h

LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum normal -2,4°
Minimum normal -12,4°
Record max 6,7°/1954
Record min -26,7°/1963

LES MARÉES

La Péraide		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
3h06	0,6 m	5h15	0,7 m
6h48	1 m	8h03	0,7 m
14h48	0,6 m	16h42	0,6 m
18h45	1,2 m	19h54	0,8 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Ensoleillé	-10	-18
Barrage Gouin	Ensoleillé	-10	-19
Calgary	Ensoleillé	-4	-18
Charlottetown	Soleil	-10	-15
Edmonton	Variable	-9	-24
Fredericton	Soleil	-8	-17
Gaspé	Soleil	-10	-15
Gatineau	Beau	-8	-18
Halifax	Ensoleillé	-5	-12
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	-12	-14
La Malbaie	Ensoleillé	-9	-16
La Tuque	Ensoleillé	-6	-21
Ottawa	Beau	-7	-15
Québec	Ensoleillé	-8	-20
Regina	Ave neige	-10	-24
Rimouski	Beau	-10	-15
Rivière-du-Loup	Beau	-10	-16
Saguenay	Beau	-10	-19
Sept-Îles	Ensoleillé	-11	-16
Toronto	Ensoleillé	-5	-10
Val-d'Or	Variable	-9	-13
Valleyfield	Beau	-8	-15
Victoria	Beau	5	0
Victoriaville	Ensoleillé	-9	-18
Yellowknife	Ensoleillé	-21	-34

LE MONDE

Amsterdam	Éclaircies	11	6
Athènes	Beau	12	8
Boston	Ave neige	-1	-8
Bruxelles	Averses	14	7
Buenos Aires	Ensoleillé	23	19
Hong Kong	Soleil	23	20
Lisbonne	Éclaircies	17	10
Londres	Pluie	13	8
Los Angeles	Averses	19	12
Madrid	Nuageux	19	7
Mexico City	Beau	27	13
Moscou	Ave neige	5	1
New York	Ensoleillé	3	-3
Paris	Averses	14	9
Rio	Orages	30	25
Rome	Soleil	17	7
Tokyo	Beau	14	10
Washington	Variable	9	2

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	29	24
Bermudes	Pluie	21	18
Barbades	Soleil	28	25
Cancun	Soleil	27	24
Fort Lauderdale	Beau	28	22
Freeport	Orages	27	23
Key West	Soleil	28	24
La Havane	Soleil	28	22
Martinique	Variable	29	23
Myrtle Beach	Averses	19	10
Montego Bay	Averses	29	23
Orlando	Variable	28	18
Phoenix	Soleil	24	11
Puerto Plata	Ensoleillé	29	22
Puerto Vallarta	Soleil	27	17
San José	Averses	28	20
Tampa	Soleil	26	17
West Palm B.	Beau	28	19

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC
MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins
dès 6 H





MESSE 5^e ANNIVERSAIRE M. GASTON BOUCHER

Décédé le 5 février 2014

Déjà 5 ans que tu nous as quittés !
Nous gardons le souvenir d'un homme au grand cœur, d'un mari attentionné, d'un père et grand-père merveilleux. Ton souvenir vit au plus profond de notre cœur. Comme tu le mentionnais si souvent,

nous continuons de dire comme toi :
« LA VIE EST BELLE » quoi qu'il arrive.

Continue de veiller sur nous tous comme tu l'as toujours fait.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 2 mars 2019 à 16 h 00 en l'église Assomption de Shawinigan.

Nous remercions tous ceux et celles qui s'uniront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son épouse, ses enfants et petits-enfants. (conjoint et conjointes)



1^{er} ANNIVERSAIRE - Mme Denise Brouillette

Décédée le 26 février 2018

Pour toujours dans nos souvenirs et nos cœurs.
Déjà un an que tu nous as quittés et tu nous manques.
Ton honnêteté, ton intégrité, ton dévouement et ton écoute discrète nous ont tous marqués.

Continue de veiller sur nous.



MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE MME GINETTE UTRÉ

Décédée le 25 février 2018

Déjà 1 an ! Pour nous, c'est comme si tu nous avais quittés hier.
Ce repos, tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix, ton sourire et surtout ton rire nous manquent. La pensée de la fin de tes souffrances nous aide à surmonter ce vide laissé par ton départ.



Nous savons que nous pouvons toujours te faire part de nos joies, de nos projets et de nos peines, et ceci nous réconforte. Comme tu le faisais si bien avant de nous quitter, nous te demandons de continuer de veiller sur nous de là-haut. Nous t'aimons et continuerons toujours de t'aimer

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée toute spéciale pour Ginette aujourd'hui.

Une messe anniversaire en sa mémoire sera célébrée
dimanche le 10 mars à 11h en l'Église de Pointe du Lac

Merci à ceux et celles qui s'uniront à nous par leur présence ou en pensée lors de cette célébration

Lise, Louise, ta famille incluant la venue de bébé Ginette Alice en janvier et tes nombreux et inconditionnels fans et amis.

LOI SUR LES PÊCHES

Cinq individus de Pierreville condamnés

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

PIERREVILLE — Cinq individus de Pierreville ont été condamnés par le tribunal à payer des amendes totalisant plus de 36 000 \$ dans le cadre de l'Opération Furtif.

Gaétan Desmarais, Stéphanie Gamelin, Jérémy Desmarais, Richard Desmarais et Monic Provencher ont été condamnés pour diverses infractions, dont avoir pris et gardé des espèces interdites, soit la perchaude, le doré et le brochet, avoir vendu illégalement ces poissons et ne pas avoir respecté les conditions du permis de pêche commerciale.

Ces condamnations ont eu lieu dans le cadre de l'Opération Furtif du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui s'est déroulée le 13 octobre 2016 et qui a nécessité quelque 700 heures de surveillance.

Le démantèlement de ce réseau de braconnage impliquant cinq pêcheurs commerciaux et aides-pêcheurs a nécessité la participation de 17 agents de protection de la faune.

Les cinq individus ont transporté

illégalement l'équivalent de 2500 perchaudes en plus d'avoir eu en leur possession une très grande quantité de dorés et de brochets.

Rappelons que la perchaude est une espèce en danger sous moratoire et qu'il est interdit de la pêcher sur le lac Saint-Pierre et sur une partie du fleuve Saint-Laurent. Quant au doré et au brochet, la pêche commerciale est également interdite sur le lac Saint-Pierre.

Lors de ce démantèlement, une perquisition menée dans une poissonnerie de Pierreville a donné lieu à la saisie d'un bateau, d'un moteur hors-bord, d'engins de pêche en plus de 50 kilos de filets de perchaude, 43 kilos de filets de doré et 18 kilos de brochets. La cour a ordonné la confiscation de tous les objets saisis.

Ce dossier a connu son dénouement le 31 octobre 2018 alors que les individus ont été reconnus coupables sous 10 chefs d'accusation. Le permis de pêche utilisé par ces individus a été suspendu pour trois ans.

Le plus gros des amendes revient à Stéphanie Gamelin (12 000 \$) pour possession et vente illégale des poissons, de même qu'à Gaétan Desmarais (11 000 \$).

BLITZ DE RECRUTEMENT POUR LE PERSONNEL DE BUREAU

Le CIUSSS MCQ veut embaucher 100 personnes

AUDREY TREMBLAY

Collaboration spéciale

LA TUQUE — Pour une troisième fois, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) tiendra un blitz de recrutement afin d'ajouter une centaine de personnes à son personnel de bureau un peu partout sur le territoire qu'il dessert.

Le CIUSSS MCQ recherche des candidats et candidates pour des postes de techniciens en administration, agents administratifs et secrétaires médicales. Ces embauches visent à combler principalement les départs à la retraite et les vacances estivales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae via le site de recrutement travaillerequ岸ante.com avant le 13 mars prochain.

Les candidats sélectionnés seront contactés et invités à participer au blitz de recrutement qui aura lieu dans quatre villes: le samedi 23 mars 2019 à Victoriaville et Shawinigan et le dimanche 24 mars à Drummondville et Trois-Rivières.

Sur place, les candidats pourront effectuer le processus complet de sélection, c'est-à-dire l'entrevue et les tests de

français, Word et Excel, en l'espace de deux heures.

Présentement, pour l'ensemble du CIUSSS MCQ, on compte environ 1269 agentes administratives, 230 secrétaires médicales, et 356 techniciens en administration. Rappelons qu'il y a plus de 17 000 employés au total au CIUSSS MCQ.

«Les besoins sont répartis à travers la Mauricie et le Centre-du-Québec, mais ils sont plus prononcés à Drummondville et Trois-Rivières», a indiqué Caroline Paquin, porte-parole du CIUSSS MCQ.

Le CIUSSS MCQ demande certaines exigences comme un certificat en administration, DEP en secrétariat, AEC ou DEC en bureautique et en administration OU DES, jumelé à une expérience pertinente à l'emploi.

L'organisation met également de l'avant des avantages à travailler pour le CIUSSS MCQ afin d'attirer les candidats, notamment, un salaire intéressant et de bonnes progressions salariales, quatre semaines de vacances après un an de service et des congés personnels, des aménagements d'horaire permettant la conciliation travail/vie personnelle, des assurances collectives, un régime de retraite et des activités physiques disponibles sur le lieu de travail.

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS

6082, boul. des Hêtres, Shawinigan

819 539-5050

sans frais 1 877 507-5051

MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903

HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE

monumentstrudel@cgocable.ca



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Tampa Bay, Boston, Toronto.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: N.Y. Islanders, Washington, Caroline.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Montréal, Pittsburgh, Columbus, Philadelphia, Buffalo, Florida, N.Y. Rangers, New Jersey, Detroit, Ottawa.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Nashville, Winnipeg, St. Louis.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Calgary, San Jose, Vegas.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Minnesota, Dallas, Colorado, Arizona, Vancouver, Chicago, Edmonton, Anaheim, Los Angeles.

LNH

Mardi 26 février
San Jose 1 Boston 4
Los Angeles 1 Caroline 6
Calgary 3 N.Y. Islanders 1
Buffalo 2 Philadelphia 5
Ottawa 2 Washington 7
Pittsburgh 5 Columbus 2
Montréal 8 Detroit 1
Nashville 0 St. Louis 2
Minnesota 4 Colorado 2
Florida 3 Arizona 4 (F)
Dallas 1 Vegas 4
Mercredi 27 février
Edmonton 2 Toronto 6
Calgary 2 New Jersey 1
Tampa Bay 4 N.Y. Rangers 3 (P)
Vancouver au Colorado, 21h30.
Chicago à Anaheim, 22h.
Jeudi 28 février
Toronto à N.Y. Islanders, 19h.
Philadelphia à Columbus, 19h.
Edmonton à Ottawa, 19h30.
Tampa Bay à Boston, 19h30.
Vancouver en Arizona, 21h.
Florida Vegas, 22h.
Dallas à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 1er mars
Pittsburgh à Buffalo, 19h.
Montréal à N.Y. Rangers, 19h.
Philadelphia au New Jersey, 19h.
Washington à N.Y. Islanders, 19h.
St. Louis en Caroline, 19h30.
Nashville à Winnipeg, 20h.
Vegas à Anaheim, 22h.
Colorado à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

Table with columns: B, A, Pts. Rows: Kucherov, Kane, McDavid, Mackinnon, Gaudreau, Rantanen, Point, Crosby, Draiskot, Stamkos, Ovechkin, Marchand, Wheeler, Lindholm, Marner, Aho, Burns, Scheifele, Panarin, Eichel, Monahan, Tavares, Pasternak, Barkov, Giroux, Landeskog, Toews, Kessel, Malkin, O'Reilly, Debrincat, Stone, Stone, Zibanejad.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 27 février.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Domi, Drouin, Tatar, Danault, Gallagher, Petry, Shaw, Kotkaniemi, Byron, Lehkonen, Weber, Benn, Armia, Weise, Weal, Reilly, Peca, Kulak, Mete, Thompson, Hudson, Destailleurs, Folin, Price, Niemi.

GARDIENS

Table with columns: V, D, P, Pts, Moy, %Arr. Rows: Price, Niemi.

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Ste-Foy, Theford, Alma, St.Lawrence.

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: St-Laurent, A-Laurendeau, Lionel-Groulx, Abitibi-Témis.

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: St-Hyacinthe, Lennoxville, Lafleche, Sorel-Tracy.

Vendredi 22 février

Gatineau 3 Chambly 6
Montréal-Est 1 Longueuil 2
Montréal-Nord 3 Pincoville 6
Valleyfield 1 Terrebonne 3
Granby 8 St-Gabriel 2
Samedi 23 février
Chambly 8 St-Gabriel 5
Gatineau 4 Lac St-Louis 3
Dimanche 24 février
Terrebonne 4 Lac St-Louis 3
Longueuil 9 La Côte du Sud 6
Granby 4 Princeville 5 (P)
St-Gabriel 9 Montréal-Nord 8
Montréal-Est 3 Chambly 6
Fin du calendrier régulier

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 27 février.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Chabot, Tierney, Ryan, White, Tkachuk, Boedker, Smith, Ceci, Duclair, Demelo, Lindberg, Paajarvi, Jaros, Balcers, Gibbons, Wolanin, Pageau, Borowiecki, Harpur, Anderson, Nilsson.

GARDIENS

Table with columns: V, D, P, Pts, Moy, %Arr. Rows: Anderson, Nilsson.

LHJAAAQ

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Terrebonne, Longueuil, Princeville, Granby, Chambly, St-Jérôme, Côte du Sud, Montréal-Est, Valleyfield, St-Gabriel, Gatineau, Lac St-Louis, Montréal-Nord.

Vendredi 22 février

Gatineau 3 Chambly 6
Montréal-Est 1 Longueuil 2
Montréal-Nord 3 Pincoville 6
Valleyfield 1 Terrebonne 3
Granby 8 St-Gabriel 2
Samedi 23 février
Chambly 8 St-Gabriel 5
Gatineau 4 Lac St-Louis 3
Dimanche 24 février
Terrebonne 4 Lac St-Louis 3
Longueuil 9 La Côte du Sud 6
Granby 4 Princeville 5 (P)
St-Gabriel 9 Montréal-Nord 8
Montréal-Est 3 Chambly 6
Fin du calendrier régulier

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: B.-Comeau, Rimouski, Chicoutimi, Québec.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: R.-Noranda, Val-d'Or, B.-Boisbriand.

SECTION MARITIMES

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Halifax, Cap-Breton, Charlottetown, Moncton, St-Jean, A.-Bathurst.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Shawinigan.

Mardi 26 février

Drummondville 4 Québec 1
Mercredi 27 février
A.-Bathurst 1 Halifax 6
R.-Noranda 4 Val-d'Or 1
Shawinigan 4 Chicoutimi 6
Sherbrooke 2 Rimouski 3 (P)

Jeudi 28 février

Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 19h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 19h30.
Vendredi 1er mars
Rimouski à A.-Bathurst, 18h.
Victoriaville à Moncton, 18h.
Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
Gatineau à Québec, 19h.
Sherbrooke à B.-Comeau, 19h30.
Drummondville à R.-Noranda, 19h30.
Charlottetown à Shawinigan, 19h30.

MARQUEURS

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Veleno, Lafrenière, Abbandonato, Chekhovich, McKenna, Huntington, Asselin, Guay, Pelletier, Macleod, Légaré, Harvey-Pinard, Fortier, Lauzon, Teasdale, Balmas, Beaucage, Lavioie.

LNAH

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Thet. Mines, R.-du-Loup, Jonquière, Sorel-Tracy, St-Georges, St-Jérôme.

Samedi 23 février
Rivière-du-Loup 0 Thet. Mines 8
Sorel-Tracy 5 St-Georges 2
Jonquière 6 St-Jérôme 3
Vendredi 1er mars
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
St-Georges à R.-du-Loup, 20h.
St-Jérôme à Thet. Mines, 20h30.

SENIOR AAA

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: La Tuque, Cap-Madeleine, Louiseville, Plessisville, Joliette, Nicolet, Bécancour, Waterloo, Donnacona, Windsor.

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)

Samedi 23 février
Cap-Madeleine 6 Waterloo 3
Dimanche 24 février
Louiseville 4 Nicolet 3
Vendredi 1er mars
Plessisville à Joliette, 20h30
Joliette mène 3-1
Windsor à La Tuque, 21h
(La Tuque mène 3-1)
Samedi 2 mars
x-Joliette à Plessisville, 20h
x-La Tuque à Windsor, 20h30
Dimanche 3 mars
x-Joliette à Plessisville, 14h30
x-Windsor à La Tuque, 17h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Charlotte, Bridgeport, Hershey, Providence, Lehigh Valley, Scranton, Springfield, Hartford.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Rochester, Syracuse, Toronto, Utica, Belleville, Cleveland, Laval, Binghamton.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Chicago, Grand Rapids, Iowa, Rockford, Texas, Milwaukee, Manitoba, San Antonio.

Section Pacifique

Table with columns: MJ, V, D, P, Pts. Rows: Bakersfield, San Jose, San Diego, Tucson, Colorado, Stockton, Ontario.

Mardi 26 février

San Antonio 3 Colorado 5
Syracuse 4 Binghamton 0
Rockford 0 Chicago 1
Iowa 3 San Jose 5
Mercredi 27 février
Manitoba 3 Toronto 2
San Antonio Colorado, 13h05.
Hershey 4 Hartford 1
Rochester 3 Utica 1
Milwaukee 2 Texas 4

Jeudi 28 février

Laval à Cleveland, 19h.
MIDGET AAA
SÉRIES ÉLIMINATOIRES
HUITIÈMES DE FINALE (TROIS DE CINQ)
Amos Vs. Magog
Mardi 26 février
Amos 2 Magog 3
Mercredi 27 février
Amos 0 Magog 5
(Magog mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Magog à Amos, 19h.

Châteauguay Vs. St-François

Mardi 26 février
Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

Mardi 26 février

Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

Mardi 26 février

Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

Mardi 26 février

Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

Mardi 26 février

Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

Mardi 26 février

Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

Mardi 26 février

Châteauguay 6 St-François 3
Mercredi 27 février
Châteauguay 1 St-François 3
(Série égale 1-1)
Vendredi 1er mars
St-Fran. à Châteauguay, 19h35.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 5
Mercredi 27 février
C.C.-LeMoy. 0 Lévis 4
(Lévis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
Lévis au C.C.-LeMoy., 19h30.
C. Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin 3 L.-St-Louis 7
Mercredi 27 février
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 4
(L.-St-Louis mène 2-0)
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 19h.

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Cactus

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: L.A. Dodgers, Arizona, San Diego, Chi. Cubs, L.A. Angels, Cleveland, Seattle, Kansas City, Cincinnati, San Francisco, Colorado, Texas, Chi. White Sox, Milwaukee, Oakland.

Mardi 26 février

Kansas City 7 Chi. White Sox 9
Arizona 5 Chi. Cubs 4
San Francisco 4 Cincinnati 3
L.A. Dodgers 2 Kansas City 8
San Diego 3 Milwaukee 1
L.A. Angels 17 Oakland 5
Cleveland 5 Colorado 3
Texas 4 Seattle 4

Mercredi 27 février

Cincinnati 11 Chi. White Sox 4
Seattle 5 Cleveland 6
Cleveland 6 Milwaukee 1
L.A. Dodgers 5 Oakland 3
Kansas City 2 San Francisco 15
Chi. Cubs 9 Texas 5
L.A. Angels 9 Colorado 7
Arizona 5 San Diego 5

Jeudi 28 février

Oakland à Chi. Cubs, 15h05.
Milwaukee à Cincinnati, 15h05.
San Diego Kansas City, 15h05.
Colorado à L.A. Dodgers, 15h05.
San Francisco à Milwaukee, 15h05.
Cleveland en Arizona, 15h10.
Texas à L.A. Angels, 15h10.
Chi. White Sox à Seattle, 15h10.

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousse

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: Minnesota, Atlanta, Baltimore, Detroit, Philadelphia, Pittsburgh, Houston, N.Y. Yankees, St. Louis, Washington, Boston, Miami, N.Y. Mets, Tampa Bay, Toronto.

Mercredi 27 février

Baltimore 7 Boston 6
New York 4 Detroit 10 (6)
Minnesota 4 Philadelphia 2 (7)
Toronto 2 Pittsburgh 1
Atlanta 4 St. Louis 0
Boston 4 Tampa Bay 5
Houston à Washington, 13h05.
Miami 6 New York 14

Jeudi 28 février

Detroit à Atlanta, 13h05.
Washington à Boston, 13h05.
Miami à Houston, 13h05.
Pittsburgh à N.Y. Yankees, 13h05.
Baltimore à Philadelphia, 13h05.
New York à St. Louis, 13h05.
Philadelphia à Toronto, 13h07.
Minnesota à Tampa Bay, 18h35.

Vendredi 1er mars

Toronto à Atlanta, 13h05.
Tampa Bay à Baltimore, 13h05.
New York à Detroit, 13h05.
Washington à Miami, 13h05.
Boston au Minnesota, 13h05.
Pittsburgh à Philadelphia, 13h05.
Pittsburgh à Toronto, 13h07.
St. Louis à Houston, 18h05.
Baltimore à N.Y. Yankees, 18h35.

Samedi 2 mars

Baltimore à Boston, 13h05.
Atlanta à Detroit, 13h05.
New York à Pittsburgh, 13h05.
Miami à St. Louis, 13h05.
Philadelphia à Tampa Bay, 13h05.
Minnesota à Washington, 13h05.
Tampa Bay à Toronto, 13h07.
Houston à N.Y. Mets, 13h10.

HOCKEY

UNIVERSITAIRE

DEMI-FINALE (2 DE 3)

Jeudi 28 février
Guelph à Western, 19h
Queen's à Carleton, 19h
Vendredi 1er mars
Carleton à Queen's, 19h30
Samedi 2 mars
Western à Guelph, 19h30

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Toronto, x-Philadelphia, Boston, Brooklyn, New York.

SECTION SUD-EST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: Charlotte, Orlando, Miami, Washington, Atlanta.

SECTION CENTRALE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Milwaukee, x-Indiana, Detroit, Chicago, Cleveland.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: Houston, San Antonio, La N.-Orléans, Dallas, Memphis.

SECTION NORD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Denver, Okl. City, Portland, Utah, Minnesota.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Golden State, L.A. Clippers, Sacramento, L.A. Lakers, Phoenix.

Mardi 26 février

Orlando 103 New York 108
Boston 95 Toronto 118
Okl. City 112 Denver 121
Mercredi 27 février
Houston 118 Charlotte 113
Minnesota 123 Atlanta 131 (P)
Golden State 125 Miami 126
Washington 125 Brooklyn 116
Portland 97 Boston 92
Chicago 109 Memphis 107
Indiana à Dallas, 20h30.
Detroit à San Antonio, 20h30.
L.A. Clippers à l'Utah, 21h.
Milwaukee à Sacramento, 22h.
La N.-Orléans à Lakers, 22h30.

UNIVERSITAIRE

Féminin

Table with columns: Mj, V, D, Pp, Pc, Pts. Rows: Laval, Concordia, McGill, UQAM, Bishop's.

DEMI-FINALES

Mercredi 27 février
McGill 71 Concordia 79
UQAM 79 Laval 69

Masculin

Table with columns: Mj, V, D, Pp, Pc, Pts. Rows: Concordia, McGill, UQAM, Bishop's, Laval.

DEMI-FINALES

Mercredi 27 février
UQAM 63 Laval 68
Bishop's 55 Concordia 62

COLLÉGIAL

Féminin

Table with columns: Mj, V, D, Pp, Pc, Pts. Rows: Ste-Foy, Dawson, Montmorency, Ch.-St-Lambert, Vanier, Trois-Rivières, É.-Montpetit, Lennoxville.

QUARTS DE FINALE

Mardi 26 février
Vanier 60 Ch.-St-Lambert 73
T-Rivières 41 Montmorency 51

Masculin

Table with columns: Mj, V, D, Pp, Pc, Pts. Rows: Vanier, Montmorency, Jean-de-Brébeuf, Ch.-St-Lambert, É.-Montpetit, Sainte-Foy, Dawson, John-Abott, Outaouais.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, claudeloranger@icloud.com



Phil Lemay fin prêt pour le Brier!

Le brillant curlleur mauricien **PHILIPPE LEMAY** est déjà en route pour Brandon, au Manitoba, où il s'apprête à jouer son deuxième Brier en compagnie de ses coéquipiers **MARTIN CRÊTE** (capitaine), **ÉRIC SYLVAIN** et **PHILIPPE MÉNARD**. L'action se déroulera à compter de samedi et durera toute la semaine avec des matchs présentés à RDS et TSN.

«Phil», comme je me plais à l'appeler, est un athlète au gabarit imposant. Natif de Trois-Rivières, il réside maintenant à Grandes-Piles et est membre du club de curling Grand-Mère. Il avait déjà joué comme deuxième avec **PIERRE CHARETTE**, **MARTIN FERLAND** et **MARCO BERTHELOT** lors du Brier Tim Hortons 2007 à Hamilton. L'équipe avait



Philippe Lemay

terminé avec une fiche de 4-7 cette année-là, ratant les séries éliminatoires. Lemay lui-même avait été l'un des meilleurs deuxièmes de ce tournoi prestigieux. Nul doute qu'il apportera sa contribution à l'équipe de cette

année, laquelle n'a pas hésité une seconde pour faire appel à ses services pour remplacer **JEAN-MICHEL MÉNARD** qui a décidé de prendre une pause cette saison. Lemay se retrouve donc comme troisième avec une équipe aguerrie qui a participé à de nombreuses reprises au Brier et dont le deuxième, **ÉRIC SYLVAIN**, a déjà remporté ce tournoi. Notons également que malgré qu'il se soit retiré de la compétition depuis trois ans, il a joué comme remplaçant plusieurs fois avec l'équipe de Jean-Michel Ménard.

Phil a été un joueur de curling junior accompli. Avec comme entraîneur le renommé **ANDRÉ FERLAND**, il a remporté les Championnats juniors de curling

du Québec de 1994 et 1997 en tant que capitaine. Son équipe d'alors, composée de **PATRICE ROUSSEAU**, **PIERRE LEPAGE** et **STEVE BEAUDRY**, a représenté le Québec au Championnat canadien junior de curling en 1994. L'équipe avait terminé le tournoi à la ronde au premier rang et mis la main sur la médaille de bronze en éliminatoires. Puis, en 1993, à Grindelwald, en Suisse, il faisait partie de l'équipe de **MICHEL FERLAND** qui avait remporté la médaille d'argent lors du Championnat mondial de curling junior.

Après le junior, Philippe Lemay (un produit du programme Sport-études aux Estacades) a joué pour des joueurs de curling chevronnés comme **PIERRE CHARETTE** et **MARTIN FERLAND**. Il

a commencé à former sa propre équipe sur le World Curling Tour en 2011. Depuis 2013, il a joué dans 11 tournois du Grand Chelem, 6 avec Charette (2005-2007), 4 avec Ferland (2007-2009) et un comme capitaine (2012). Son meilleur résultat en Chelem à ce jour est une demi-finale au Championnat des joueurs 2007 avec Charette et une demi-finale à l'Omnium canadien avec Ferland en décembre 2007.

Tout au cours de la prochaine semaine, Lemay et ses coéquipiers rivaliseront contre des équipes dont la réputation n'est plus à faire, notamment celles de **BRAD GUSHUE**, **KEVIN KOE**, **MIKE McEWEN**, **BRAD JACOBS**, **JIM COTTER** et l'équipe Wildcard. Du grand curling à voir!

Un doublé pour la Mauricie



Lors du 44^e tournoi provincial Old Timers des Essoufflés qui se tenait le week-end dernier au Centre Sani Marc de Victoriaville, deux équipes de la Mauricie ont raflé les grands honneurs... Chez les 65 ans et plus, les Leafs (Mémorial) (photo du haut) du grand chef **ALAIN TREMBLAY** sont revenus à la maison avec le gros trophée. Première rangée, de gauche à droite : **ANDRÉ BERTHIAUME**, **CLAUDE LEMIEUX**, **RENÉ CARON** et **ALAIN THIBEAULT**. Deuxième rangée : **YVES BERGERON**, **ALAIN TREMBLAY**, **JEAN-PAUL GILBERT**, **PAUL LAROSE**, **YVES BARRETTE**, **JEAN-JACQUES YOUNG** et **RÉJEAN LUPIEN**.

Dans la catégorie des 50 ans et plus, la puissante machine Canadian Tire (Trois-Rivières et Grand-Mère) (photo du bas) du mentor **PIERRE ST-JACQUES** a remporté la mise... À l'avant, de gauche à droite : **PIERRE ST-JACQUES**, **STÉPHANE PÉRIGNY**, **MARC SANSAÇON**, **CARL LEBEL** et **BENOÎT MORIN**. Derrière : **DIDIER PERROT**, **ANDRÉ LAPOINTE**, **STÉPHANE EYMARD**, **ALAIN LESSARD**, **CARL DESCOTEAUX**, **ALAIN DEEKS**, **PAT RIVARD**, **STÉPHANE THIBEAULT** et **DANIEL VINCENT**.



Sous les palmiers



Ce quatuor trifluvien s'est retrouvé sur les links du Lago Mar Country Club (photo ci-haut). Dans l'ordre habituel : **ANDRÉ GARCEAU** (qui célébrait son 75^e anniversaire de naissance le même jour, soit le lundi 25 février), **MAURICE GABIAS**, **MONIQUE LEFEBVRE** ainsi que **PIERRE PAGÉ**, membre de ce très chic club de golf.

Le sympathique **PATRICK LADOUCEUR** s'est amusé ferme chez son bon ami **RENÉ «BILL» BÉLAND** en Floride (photo ci-contre). Les deux amis ont assisté à un tournoi de la PGA à Boca Raton. Et le grand patron du club Sainte-Flore a eu le privilège de croiser le professionnel **GARY NICKLAUS**, le fils du célèbre **JACK NICKLAUS**.



CATARACTES

«On laisse des points sur la table»

TROIS-RIVIÈRES (ST) — Malgré une bonne performance globale, les Cataractes ont baissé pavillon 6-4 devant les Saguenéens à Chicoutimi mercredi soir. Cette fois, ce sont les gardiens qui n'ont pas été à la hauteur. Les hommes de Daniel Renaud ont bataillé jusqu'à la fin, mais ils ne sont pas parvenus à rattraper leurs hôtes.

«On laisse des points sur la table depuis un mois. Beaucoup trop. Les Saguenéens ont à peine 10 tirs dangereux dans le match. Et ça inclut leurs buts, qui n'ont pas tous été marqués sur de vrais tirs dangereux. Nos gardiens n'ont pas livré une grande performance», rageait Daniel Renaud.

Justin Blanchette et Antoine Coulombe ne sont pas les seuls à avoir connu un match ordinaire. À son retour au jeu après une absence de cinq matches, le vétéran de 20 ans Vincent Senez a complété un trio avec Anthony Imbeault et Valentin Nussbaumer, une combinaison qui termine le match avec un différentiel combiné de -9. «Nos jeunes ont été sensationnels. On va avoir besoin d'une plus grande contribution de nos plus vieux. On n'en a pas une tonne, ils vont se reconnaître. Nous avons besoin de constance.»

Imbeault, Max-Antoine Mélançon, Jan Droz et Mavrik Bourque ont marqué les filets des Shawiniganais, qui vont maintenant se préparer à la visite des Islanders de Charlottetown vendredi soir.

Les Estacades ripostent

LOUIS-SIMON GAUTHIER

louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Nicolas Beauvilliers a complété un superbe jeu du jeune défenseur Tristan Luneau en troisième période, mercredi soir, pour lancer les Estacades de Trois-Rivières en avance, avance qu'ils ont su garder jusqu'au son de la sirène pour s'emparer du deuxième match de cette série, en vertu d'un gain de 4-3 sur le Rousseau-Royal de Laval-Montréal.

On s'attend souvent à ce que les meilleurs joueurs fassent la différence. Luneau a appliqué cette doctrine en endormant la défensive des visiteurs, contournant le filet avant de remettre habilement à Beauvilliers, qui n'a eu aucun mal à déjouer le gardien Francesco Lapenna.

Impérial la veille avec 59 arrêts, Lapenna a cédé quatre fois sur 30 lancers dans cette deuxième partie. Son vis-à-vis, Alexis Giroux, obtenait le départ pour Trois-Rivières. Après avoir accordé trois buts sur 13 lancers, ses entraîneurs ont décidé de le remplacer par Olivier Leclair. Celui-ci n'a eu à bloquer que trois lancers.

Au total de ces deux rencontres disputées sur la glace olympique du Complexe sportif Alphonse-Desjardins, les Estacades ont dominé le Rousseau-Royal 95-43 pour les lancers au filet.

C'est toutefois 1-1 dans cette série 3 de 5, qui se poursuivra à Montréal-Nord, vendredi et dimanche.



Le Rousseau-Royal vend chèrement sa peau depuis le début de la série. — PHO:SYLVAIN MAYER

CORIACE ADVERSAIRE

Vu des gradins, les Estacades ont assurément plus d'habiletés que les joueurs de Laval-Montréal. Ces derniers vendent toutefois chèrement leur peau depuis le début de cette confrontation. Ils n'obtiennent pas beaucoup de chances de marquer, mais profitent de celles qui se présentent à eux. Mercredi, les quatre premiers buts de la partie (2-2) ont été marqués en avantage numérique.

Les réussites des Estacades sont venues des bâtons de Zachary Bolduc et Félix Landry. Bolduc a d'ailleurs obtenu un doublé dans la

victoire, avant que son partenaire de trio, Beauvilliers, ne tranche le débat à mi-chemin du dernier engagement. Beauvilliers a été nommé la première étoile, Bolduc la troisième. «C'est un joueur physique, on est heureux pour lui. Ça s'est bien passé avec Bolduc et Pellerin, ils ont généré beaucoup de chances», observait le pilote en chef Frédéric Lavoie, littéralement sans voix au terme de cette soirée! «Une petite extinction, ça va passer.»

La fougue de ses adversaires ne surprend pas l'entraîneur. Il s'attendait à une telle opposition, même si une quarantaine de points

séparaient les deux clubs au classement en saison. «Ils sont partis forts en début d'année, mais ils ont eu quelques blessés en cours de route. Il faut les respecter, avec les coaches qu'ils ont, ils sont en mission.»

Justement, dans l'autre vestiaire, l'entraîneur-chef Joey Bucci ne désespérait pas. La victoire arrachée en prolongation, mardi en ouverture de série, lui permet d'y croire. «Ils nous dominent sur le temps de possession par contre. On profite de nos occasions, sauf qu'il faudra en générer davantage si on veut gagner cette série», soutenait Bucci.

JEUX DU CANADA

Lecours termine 5^e au sprint paranordique

VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Pour une deuxième journée consécutive, le Trifluvien Charles Lecours a obtenu une cinquième position aux Jeux du Canada en ski paranordique debout. Après le résultat du 2,5 km la veille, le porte-couleurs du club Mauriski a arraché le même classement à l'occasion de la présentation de l'épreuve de sprint, mercredi.

Le protégé de François Trudeau a d'abord complété la qualification en 4:50:69 avant d'afficher un chrono de 5:39:50 lors de la finale qui a été remportée par le

Britano-colombien Andy Lin.

Le paraskieur complétera son programme fort chargé jeudi avec la présentation de la course de 5 km. Les épreuves de ski paranordique ont dû être rapprochées dans l'horaire étant donné qu'on prévoit un froid sibérien à Red Deer à compter de vendredi. Même si la charge de travail peut paraître lourde, les responsables ont convenu que c'était l'unique façon de procéder afin de présenter toutes les épreuves.

GÉLINAS PREMIÈRE EN QUALIFICATIONS

Du côté du tir à l'arc recourbé individuel, la Trifluvienne Marie-Ève Gélinas a bouclé les deux rondes de qualifications



en première position avec une récolte de 1056 points, soit trois de plus que l'Ontarienne Rylly Vallière.

Double médaillée de bronze des Jeux de 2015, Gélinas s'attachera aux rondes éliminatoires, jeudi.

Quant à l'épreuve par équipe, elle occupe le quatrième rang en compagnie de son coéquipier Jacob Gagnon, à l'issue des rondes préliminaires.

Les matchs éliminatoires en équipe se tiendront vendredi.

Charles Lecours a obtenu une cinquième position aux Jeux du Canada en ski paranordique debout.

— PHOTO FACEBOOK

PARCOURS PARFAIT EN HOCKEY FÉMININ

Pendant ce temps, en hockey féminin, la Nocolétaine Angélique Proulx et ses coéquipières de l'équipe du Québec ont connu un parcours préliminaire tout simplement parfait.

Les championnes en titre ont signé des victoires aux dépens du Nouveau-Brunswick (7-2), du Manitoba (2-1) et de la Saskatchewan (7-3) et participera aux quarts de finale, jeudi contre le vainqueur du match entre la Nouvelle-Écosse et les Territoires-du-Nord-Ouest.

En trois rencontres, la défenseuse de 17 ans, qui évolue avec les Titans du Cégep Limoilou, a amassé un but et une passe.

Les Alouettes libèrent Manziel

L'Américain n'a pas respecté les conditions qui lui permettaient d'évoluer dans la Ligue canadienne

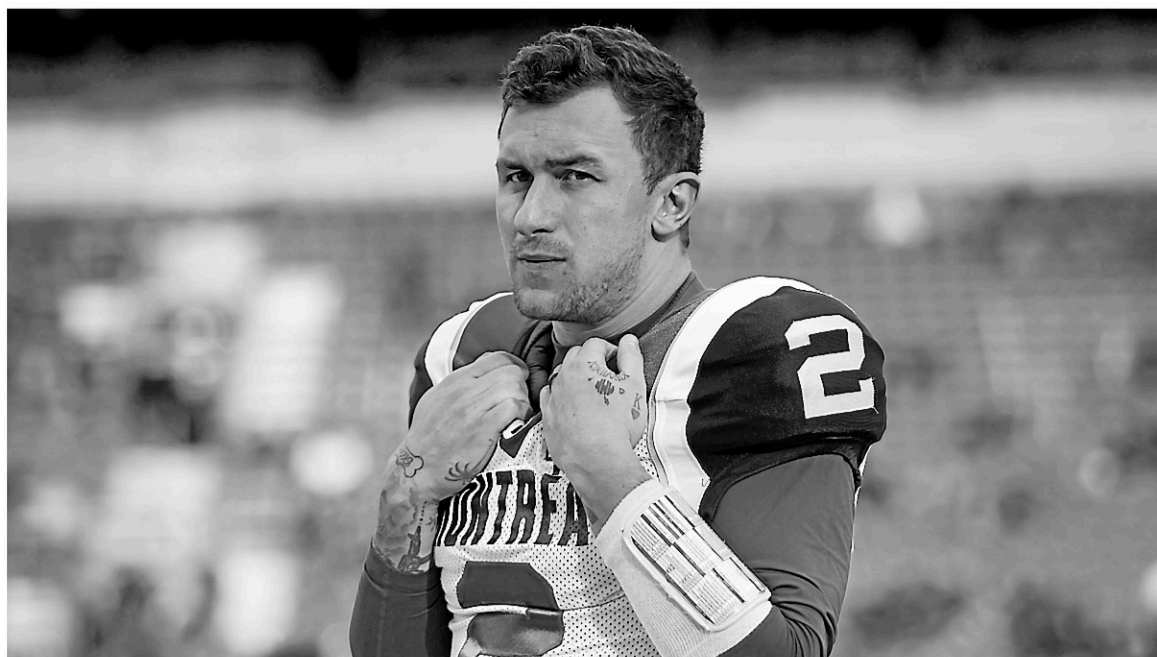
La Presse canadienne

MONTREAL — Johnny Manziel et les Alouettes connaissent les règles du jeu. Maintenant, le quart-arrière y a contrevenu et c'est la formation montréalaise qui en paie le prix.

La Ligue canadienne de football (LCF) a demandé à l'organisation montréalaise de mettre un terme au contrat de l'Américain après qu'il ait été découvert que ce dernier n'a pas respecté les conditions qui lui permettaient d'évoluer dans le circuit canadien.

Au moment de faire son entrée dans le circuit, la LCF avait été très claire: Manziel devait se soumettre à une série de conditions, dont suivre un processus d'évaluation continue par un expert indépendant en matière de violence faite aux femmes, une révision par un avocat-conseil et une rencontre en personne entre le commissaire et lui.

Manziel a de son côté confirmé au quotidien *USA Today* en juin dernier qu'il devait également prendre



La LCF a demandé à l'organisation montréalaise de mettre un terme au contrat de Johnny Manziel (sur la photo) après qu'il ait été découvert que ce dernier n'a pas respecté les conditions qui lui permettaient d'évoluer dans le circuit canadien. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

une médication pour un problème de bipolarité et qu'il devait voir un thérapeute de façon hebdomadaire.

Impossible de savoir quelle condition Manziel n'a pas respectée. La ligue et le club n'ont pas voulu en dire davantage à ce sujet. Sur les réseaux sociaux, Manziel s'est défendu d'avoir contrevenu à quelque règle que ce soit.

«Quand nous avons pris la décision de procéder à la transaction, nous connaissions les risques, a indiqué Kavis Reed. Selon les informations données par Hamilton et la ligue, Manziel respectait ces conditions. Nous avons donc décidé d'aller

de l'avant.»

«Nous allons toujours prendre des décisions pour rendre notre équipe meilleure, a-t-il ajouté. Nous avons pris celle-ci à l'époque, car nous croyions que Johnny Manziel rendrait notre équipe meilleure en raison de nos effectifs à cette position à cette date, sa relation avec *coach* (Mike) Sherman et les informations que nous avons colligées au fil des ans. Nous n'allons pas nous excuser d'avoir pris ce genre de décision.»

PAS DE SURPRISE

Cette décision de la LCF n'est toutefois pas une surprise pour le directeur

général et les Alouettes, qui savaient depuis un certain temps que la ligue avait emprunté cette voie.

«Ça a commencé dans l'entre-saison, a admis Reed. Nous avons attendu un certain temps pour voir quelle tangente prenait cette situation.»

Malgré cela, il n'a pas jugé bon de s'enquérir des services des quarts de premier plan disponibles sur le marché des joueurs autonomes, notamment Bo Levi Mitchell, Mike Reilly et Trevor Harris. Ces trois quarts ont rapidement trouvé preneurs: Reilly est passé d'Edmonton à Vancouver, Harris est passé d'Ottawa

à Edmonton, tandis que Mitchell a décidé de demeurer à Calgary.

«Nous avons pris d'excellentes décisions en ce qui a trait aux joueurs autonomes, s'est-il défendu. Ça n'aurait rien changé à nos décisions. Nous sommes très à l'aise avec notre équipe actuellement. Nous aurons toute une compétition au poste de quart. Nous croyons que nous avons de la stabilité à cette position. Un de ces quatre quarts sera notre partant.»

Avec le départ de Manziel, ces quarts sont Antonio Pipkin, Matthew Shiltz, Vernon Adams fils et Jeff Mathews. Les Alouettes ont également acquis Hugo Richard cet hiver. En vertu de ce qu'on a pu voir sur le terrain en fin de saison, il est permis de penser que Pipkin part avec une longueur d'avance.

Les Alouettes avaient payé un prix fort pour obtenir Manziel en juillet dernier, cédant en retour l'excellent receveur éloigné Chris Williams, le joueur de ligne défensive Jamaal Westerman, ainsi que leurs deux premiers choix au repêchage de 2020 et de 2021. Les joueurs de ligne offensive Tony Washington et Landon Rice étaient également venus de Hamilton dans cette transaction.

Selon Reed, toute l'organisation ne regrette pas cette décision. Il ne croit pas non plus que la LCF dédommagera l'organisation.

Sur Twitter, Manziel a remercié les partisans et l'entraîneur Sherman. Il a ajouté que son passage au Canada lui avait redonné goût au football et qu'il souhaitait maintenant obtenir l'opportunité de jouer aux États-Unis.

Aréna des Sénateurs: pas d'entente

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

Le conflit entre le propriétaire des Sénateurs d'Ottawa, Eugene Melnyk, et l'un de ses partenaires pour le développement des plaines LeBreton n'a pu être réglé avant la date limite imposée par la Commission de la capitale nationale (CCN).

Le juge Warren Winkler qui agissait à titre de médiateur dans ce dossier a informé la CCN qu'il n'y aurait pas de résolution à l'amiable du conflit dans le consortium RendezVous LeBreton, retenu pour le développement des plaines LeBreton au centre-ville d'Ottawa.

Mardi, le ministre du Patrimoine canadien — responsable de la CCN —, Pablo Rodriguez,

insistait: le 28 février est la date limite pour une entente entre les partenaires du groupe RendezVous LeBreton.

«La Commission a été très claire, a dit M. Rodriguez mardi. Il n'y aura pas de prolongation au-delà du 28 février.»

MELNYK DÉVASTÉ

Dans un communiqué diffusé mercredi après-midi, Eugene Melnyk maintient sa position et accuse John Ruddy d'être responsable de la débâcle de leur projet de développement pour les plaines.

«Ce rêve a été retardé et mis de côté par les actions malheureuses de partenaires qui ne voulaient pas répondre aux préoccupations que nous avons soulevées de manière proactive et transparente à la CCN, au maire, à la ville

d'Ottawa et au public, au sujet des répercussions des aménagements adjacents, ainsi que les lacunes du modèle économique pour la viabilité de RendezVous LeBreton»

Dans cette déclaration écrite, le propriétaire des Sénateurs se dit dévasté que ce projet prenne fin de cette façon, mais soutient que l'organisation est «déterminée et engagée à explorer d'autres alternatives dans des emplacements centraux pouvant accueillir un lieu de rassemblement de calibre international».

QUELLE SUITE POUR LE PROJET?

En janvier, la CCN avait accordé un délai supplémentaire à RendezVous LeBreton pour que le propriétaire des Sénateurs d'Ottawa, Eugene Melnyk, et le fondateur de Trinity Development, John

Ruddy, puissent se réconcilier. Les deux hommes avaient intenté une poursuite contre l'autre.

M. Melnyk réclamait 700 millions \$ à M. Ruddy, tandis qu'il demandait à obtenir 1 milliard \$ du propriétaire des Sénateurs.

La CCN espérait ainsi que les retards au développement des plaines LeBreton soient moins importants en laissant une dernière chance à RendezVous LeBreton.

«Pour l'instant, c'est important de laisser le temps de trouver une solution entre les trois intervenants. C'est une bonne chose de voir que le différend pourrait être réglé et peut-être proposer quelque chose de stable et durable pour l'avenir», affirmait le premier dirigeant de la CCN, Mark Kristmanson, en janvier dernier.

Le conseil d'administration de la CCN doit tenir une téléconférence jeudi pour discuter de ce dernier rebondissement dans le dossier des plaines LeBreton. La prochaine réunion du c.a. aura lieu le 7 mars et permettra de «mettre au point les éléments d'un nouveau processus de réaménagement futur des plaines LeBreton», selon un communiqué de la CCN.

Le maire d'Ottawa, Jim Watson, a néanmoins bon espoir de pouvoir effectuer la première pelletée de terre sur les plaines LeBreton avant la fin du présent mandat. «C'est une chose très importante pour moi d'avoir un aréna pour les Sénateurs, affirme le maire. Nous devons en discuter lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de la CCN pour voir les options qui sont disponibles.»

AVEC LA PRESSE CANADIENNE

Cap maintenu pour juin

**STEVE
TURCOTTE**

CHRONIQUE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Simon Kean va jouer gros au cours de ses deux prochains combats. —PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Il y aura bel et bien une revanche entre Simon Kean et Dillon Carman en juin à Shawinigan, même si l'Ontarien a eu l'air fou pas à peu près le week-end dernier en Russie.

La sortie expéditive de Carman face à Evgeny Romanov a bien sûr privé Roger Lavergne de quelques heures de sommeil. L'ex-champion canadien était davantage intéressé par le chèque que par la bagarre et dès qu'il s'est senti un peu menacé, Carman a placé un genou au tapis et a décidé d'y rester jusqu'à ce que l'officiel prononce le K.-O. avant la 2e minute du premier round!

Pour la santé de Carman, ce n'était pas une mauvaise décision. Il a pris ce combat à quelques semaines d'avis, les mains du Russe étaient trop rapides. Chez les lourds, les claques sont puissantes!

Mais pour le promoteur russe qui l'a fait venir depuis le Canada, ce comportement a été dur à digérer. Imaginez maintenant l'angle de Lavergne et des Cataractes, qui ont décidé d'investir des dizaines de milliers de dollars pour mettre sur pied Kean-Carman II. Soudainement, le scénario de la revanche devient un peu moins alléchant, non?

Lavergne ne le nie pas. Mais après mûre réflexion, de concert avec Camille Estéphan, d'Eye of the Tiger Management, il a quand même décidé de s'en tenir à son plan. «Carman reste une épine dans le pied de Simon. Les gens vont toujours lui parler de cette défaite, s'il ne la venge pas. La défaite de Carman

en Russie ne change rien à ça. Et puis, le combat a été tellement court face à Romanov, on n'a pas à redouter que Carman se présente chez nous avec une blessure», lance Lavergne avec un peu de venin. «On veut donner cette opportunité à Simon de corriger le tir dans sa région, lui montrer que nous sommes derrière lui là-dedans. Alors on garde le cap.»

Pour vendre ses billets, Lavergne va miser sur le fait que les deux colosses vont mettre leur carrière en jeu au Centre Gervais Auto. Là-dessus, il faut lui donner, c'est plus qu'un pitch de marketing, c'est la réalité.

Avant de surprendre le monde de la boxe en souillant la fiche de Kean, Carman semblait à la croisée des chemins. Pas pour rien qu'il a été aussi guerrier ce soir-là. Avec trois défaites au compteur, Carman savait qu'un revers face à Kean le condamnerait ensuite à des bourses minuscules s'il voulait continuer à boxer. La victoire d'octobre dernier l'a remis sur la carte, et il a pu monnayer sa visite éclair en Russie, en plus de signer une lucrative entente pour la revanche. Si cette année sera la plus payante de sa carrière au plan monétaire, elle risque aussi d'être sa dernière si le Grizzly passe de la parole aux actes et lui administre une raclée. Un poids lourd de 32 ans qui montrerait une fiche de 14-5 et qui a refusé de se battre lorsqu'il a été à l'international ne pourra se battre que pour des pinottes.

Kean est pas mal dans le même bateau. EOTM a fait un travail remarquable pour vendre son

olympien au cours des 24 derniers mois. Il est devenu une vedette au Québec. Après sa victoire face à Adam Braidwood en juin dernier, il cognait à la porte du top 15 mondial, et il pouvait rêver à des bourses dans les six chiffres. Carman l'a ramené sur terre pas à peu près. Une victoire autoritaire, et il aura droit au bénéfice du doute. On dira qu'il s'est fait surprendre, que ça va lui servir de leçon. À l'inverse, deux défaites face à un boxeur aussi moyen que Carman obligera Kean à sérieusement réfléchir à son avenir. Ce sera plus payant – et pas mal moins risqué – de se tourner vers son autre

métier, celui de couvreur!

GROSSE SOUS-CARTE

Pour remplir son aréna, Lavergne va aussi exiger une grosse sous-carte. Pas trop de détails ont filtré jusqu'à maintenant à ce sujet mais on peut penser qu'un combat important sera notamment offert au Trifluvien François Pratte. «Nous avons livré la marchandise lors de nos deux galas en 2018 et nous allons à nouveau mettre le paquet pour s'assurer que les gens passent une belle soirée. Je ne peux rien dévoiler pour l'instant, mais il y a aura plus que la finale qui saura intéresser les

amateurs de boxe. Vous avez ma parole», conclut Lavergne.

Les Cataractes vont maintenant prier très fort que Kean ne s'enferme pas à son retour dans le ring au Casino dans deux semaines. Rogelio Omar Rossi a été choisi pour lui permettre de chasser la rouille: en principe, il ne représente pas un grand danger pour le protégé de Jimmy Boisvert. Sa fiche de 20-7-1 montre que lorsqu'il a été confronté à des boxeurs du calibre de Kean, il s'est fait descendre. Mais bon, soyons prudents. Rappelez-vous, on disait pas mal la même chose de Carman il y a cinq mois!

Pas de meilleure option

Avant le combat de Dillon Carman en Russie, Roger Lavergne avait raconté qu'il avait des solutions de rechange pour le 15 juin si jamais ça tournait mal. «S'il le faut, on va amener un meilleur boxeur que Carman», disait le président des

Cataractes, homme d'affaires et promoteur de boxe dans ses temps libres.

Certaines options ont été étudiées ces derniers jours, avant de conclure que la revanche restait le meilleur scénario à mettre en scène.

La situation aurait pu être différente si Mladen Miljas, le champion canadien, avait démontré de l'intérêt. Au contraire, il fuit Kean comme la peste! Depuis sa victoire face à Carman, il a confié sa carrière à un promoteur américain et

il collectionne les sorties face à des jambons, question probablement de gonfler sa fiche.

Quant à des gars comme l'ex-champion du monde Bermann Stiverne ou Trey Lippe Morrison – fils de Tommy Morrison –, ils sont

encore dans le collimateur du clan Kean, mais on veut d'abord que ce dernier passe le test de la revanche.

Oui, Kean cogne à la porte de duels excitants. Une porte qui s'ouvrira... s'il gagne ses deux prochains combats.



Marc-André Bergeron était l'un des invités d'honneur du dernier repêchage de la LHJMQ, en juin dernier à Shawinigan. Il espère maintenant que les Cataractes accepteront d'explorer l'idée de soutenir Trois-Rivières dans sa volonté de revenir dans les cadres du circuit Courteau. On le voit sur la photo en compagnie de l'ex-Cataractes Samuel Asselin. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

«Il y a beaucoup de possibilités»

Bergeron nommé officiellement conseiller à la recherche d'une équipe pour le nouveau Colisée

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Déjà fort occupé depuis qu'il a pris sa retraite du hockey, Marc-André Bergeron a ajouté une corde à son arc mercredi en étant nommé conseiller à la recherche d'une équipe pour le nouveau Colisée de Trois-Rivières.

Cette nomination n'est pas une surprise, *Le Nouvelliste* avait ébruité les discussions avancées entre le président des Aigles et l'ex-maire Yves Lévesque fin janvier. Quelques heures après la parution de l'article, la Ville avait assuré Bergeron que le départ de Lévesque ne changerait rien au

mandat qu'on voulait lui confier. Il y a eu des rencontres, puis l'élaboration du contrat et enfin, le sceau officiel des autorités municipales en fin d'après-midi mercredi.

«Je suis très heureux de ce nouveau défi. C'est un honneur de faire du démarchage pour ma ville. On va avoir accès à une infrastructure de première qualité. Mon travail, c'est de présenter tous les scénarios pour le meubler. Il y a beaucoup de possibilités», confie Bergeron.

Son premier appel sera logé chez les Cataractes aujourd'hui. Lévesque a toujours dit que sa préférence était de revenir au sein des cadres de la LHJMQ. Les Cataractes ont perdu leur veto territorial mais la nouvelle réglementation les protège quand même très bien s'ils ne veulent pas voir la compétition s'installer en Mauricie. «C'est juste normal de parler aux Cataractes en premier. Je vais solliciter une rencontre, écouter leur point de vue, voir s'il y a moyen de s'entendre. Mon gilet est au plafond de l'aréna, j'ai énormément de respect pour les Cataractes. De plus, en tant que président des Aigles, je suis bien placé pour savoir que ce n'est pas facile d'opérer une franchise de

sport. L'idée, c'est d'aller voir si on peut s'entraider, si un partenariat pourrait fonctionner.»

Évidemment, la deuxième cible sera le Canadien, orphelin d'une équipe dans la East Coast League depuis le début de la saison. Questionné par *Le Nouvelliste* en janvier, le Canadien s'est dit ouvert à rencontrer l'émissaire trifluvien. «J'ai parlé avec Geoff Molson mais c'était une discussion informelle, ça n'avait rien à voir avec ce dossier. Quand le timing sera bon, il va me faire plaisir de le rencontrer pour discuter des possibilités offertes par le nouveau Colisée.»

Ce sont les deux dossiers les plus susceptibles d'être menés à bon port. Par contre, Bergeron se promet d'explorer d'autres options. «La Ligue américaine n'est pas exclue de l'équation, loin de là. Je veux aussi parler aux Raptors de Toronto, dans la NBA, pour voir s'ils ont de l'intérêt à amener un club-école chez nous. Faire cohabiter deux équipes sous le même toit, c'est possible. C'est peut-être même souhaitable. À ce stade-ci, aucune option ne doit être écartée. Je vais ratisser le plus large possible.»

Parallèlement à la chasse aux futurs locataires, Bergeron a le

mandat de dénicher des investisseurs qui pourraient embarquer dans l'aventure. «J'ai eu des discussions avec certaines personnes ces dernières semaines. C'était embryonnaire, informel. Il y avait de l'intérêt mais maintenant, on va pousser ça pour voir à quel point c'est sérieux», lance Bergeron, qui refuse de dévoiler des noms.

«Ça ne donnerait rien d'aller là pour l'instant. Quand des choses seront attachées, ça va me faire plaisir de répandre les bonnes nouvelles!»

Bergeron se montre aussi un peu mystérieux sur ses intentions d'être ou non lui-même partie prenante du projet qui sera retenu.

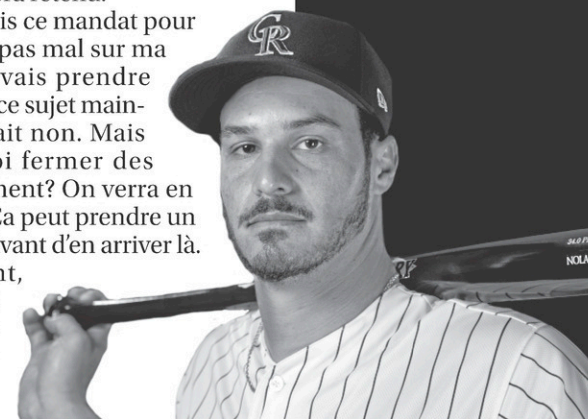
«Je n'ai pas pris ce mandat pour ça. J'en ai déjà pas mal sur ma table. Si je devais prendre une décision à ce sujet maintenant, ce serait non. Mais bon, pourquoi fermer des portes inutilement? On verra en temps et lieu. Ça peut prendre un certain temps avant d'en arriver là. En ce moment, la seule chose qui me préoccupe dans ce dossier, c'est le démarchage.»

Sports

CITATION DU JOUR

«EN FIN DE COMPTE, MON COEUR ÉTAIT ICI»

- Nolan Arenado, qui a décidé de rester avec les Rockies du Colorado. Il veut imiter Derek Jeter et passer sa carrière au même endroit



AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUS LES SAMEDIS
ET DIMANCHES
DANS NOS MAGASINS
**DÉGUSTATION
DE CAFÉS
NESPRESSO**
DE 12H À 16H

LA VENTE DU
MILLION

SE TERMINE DIMANCHE !

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000 \$

Obtenez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 \$

PAYEZ JUSQU'À

50 VERSEMENTS*
SUR TOUS LES MEUBLES
ET LA DÉCORATION

NOUS PAYONS LES

2 TAXES ET **50** VERSEMENTS*
SUR TOUS LES MATELAS

PAYEZ JUSQU'À

Zedbed

ÉPARGNEZ
100 \$

OBTENEZ UN OREILLER DE CORPS
GRATUITEMENT

à l'achat d'un matelas **Z**edbed

TAXES PAYÉES

999⁹⁹

ET PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS

Courant: 1 099,99

Matelas Cliff 2

format double PTR-666897

- Surface en mousse mémoire Gel
- Ventilation permettant d'expulser la chaleur du corps hors du matelas
- Base de soutien ferme

Sommier à titre indicatif

MAZIN FURNITURE
INDUSTRIES LIMITED

Mobilier de salle
à manger
PTR-910692

899⁹⁹

Courant: 1 099,99

8

CHANCES

ÉPARGNEZ
200 \$

NOUS PAYONS LES

2 TAXES

PAYEZ JUSQU'À

50 VERSEMENTS*
SUR LES MOBILIERS ELRAN ET RELAXON

OU

elran

Sectionnel
2 morceaux

PTR-911762

TAXES PAYÉES

1 959⁹⁹

OU PAYEZ JUSQU'À 50 VERSEMENTS

RELAXON

elran



VENTE DU MILLION

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU
2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca



LIVRAISON GRATUITE
PARTOUT AU QUÉBEC



6^e Gagnant-Finaliste
Léandre Fournel
Québec

Découvrez les gagnants-finalistes
à tous les samedis durant l'émission

SALUT
BONJOUR **TVA**
weekend



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 3 mars 2019. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » se termine le 3 mars 2019 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTE	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$